

FORUM LIBERTE ET LOI DANS L'EDUCATION. **Sens, samedi 6 et dimanche 7 mars 2010.**

I) Père Bernard : Premier Forum : éduquer quelle liberté ?

Bien chers amis,

Nous vous remercions d'avoir répondu à notre appel pour ce Forum « liberté-Loi » qui se veut être en continuité avec celui de l'année dernière sur l'urgence de l'éducation. Dans le blog ouvert pour ce Forum, nous avons ouvert une réflexion sur l'expression « l'embryon est un être en devenir ». Une autre expression va être utilisée dans les prochains débats parlementaires : « personne humaine potentielle ». Ces deux expressions ambiguës vont permettre la légalisation de la recherche sur les embryons. Pour le législateur, l'être en devenir - ou la personne humaine potentielle - que serait l'embryon ne serait pas un être humain ! La science génétique, pourtant, démontre aujourd'hui le contraire : dès le début de la conception nous avons affaire à un être humain dont on peut décrypter sans erreur le génome unique ! Nous vivons vraiment un combat entre les cultures de la mort et l'évangile de la Vie. Il ne s'agit pas seulement d'une querelle idéologique mais d'un combat aux conséquences dramatiques : 50 millions d'enfants tués légalement dans le sein de leur maman depuis 1975. Ce combat va s'élargir avec le nouvel eugénisme qui est en train de se mettre en place par la procréation médicalement assistée, le tri d'embryon en vue de la sélection des embryons en fonction de la qualité supérieure de vie ! L'objet de notre Forum, cependant, n'est pas la bioéthique mais l'éducation. Comment pourrions-nous passer sous silence, cependant, les défis urgents du moment sur la bioéthique ? Il y va de l'avenir de l'humanité ! Il est bien évident que la petite minorité (80 participants au Forum) que nous sommes n'aura aucun poids pour changer les choix qui ont déjà été décidés avant les débats parlementaires : la légalisation de la recherche sur les embryons. Nous n'avons qu'un seul but : être, en tant que témoins du Christ, Voie, Vérité et Vie, des témoins courageux de la vérité afin de donner aux hommes de bonne volonté des arguments rationnels qui les aideront à développer leur réflexion sur la nature de la vraie liberté humaine et de la Loi naturelle.

En commençant ce Forum, nous redisons ces deux convictions, rappelées ici avec détermination par le Professeur Luc Jaeger, chercheur à l'Université de Santa Barbara en Californie : le Christ, Vérité, a déjà vaincu les forces du Mal ; la vérité finit toujours par s'imposer.

Les graves questions actuelles de bioéthique concernent bien le sujet de notre Forum « liberté-Loi ». La liberté des hommes politiques et scientifiques n'est pas absolue, car tous les hommes, tous les responsables politiques, tous les scientifiques, sont soumis à la Loi naturelle, qui vaut pour les hommes d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Soulignons, enfin, cet autre enjeu de notre Forum : être d'authentiques éducateurs à la liberté des enfants de Dieu dans la vérité et le véritable amour.

1) La liberté humaine : autopoSESSION, automaÎTRISE, autodÉTERMINATION, rapport à la vérité.

Karol Wojtyla, dans « Personne et Acte », a fait des analyses lumineuses sur la nature de la liberté humaine. Ce livre, écrit après une longue expérience universitaire, devrait demeurer un des grands trésors du patrimoine intellectuel de l'humanité. Le Cardinal Wojtyla a su admirablement décrire la nature de l'acte libre de la personne par ces mots difficiles : autopoSESSION, automaÎTRISE, autodÉTERMINATION.

La personne humaine a atteint sa maturité par l'autopoSESSION qui consiste à intégrer dans l'unité de sa personne ce qui relève du physique, de l'affectif, du moral et du spirituel. Cette intégration, c'est évident - et vous allez le souligner dans vos interventions ou vos questions - demande un long temps de maturation et d'éducation.

L'autoMaÎTRISE, c'est tout simplement, pourrions-nous dire, « l'autorité » de la personne sur toutes les facultés de son corps et de son âme. L'homme n'est pas un animal, il ne doit pas être déterminé par ses tendances, mais sa personne doit décider librement de ses actes. Pour arriver à une telle autoMaÎTRISE, l'éducation est absolument nécessaire !

La liberté, dit enfin Karol Wojtyla, se révèle tout particulièrement dans l'autodÉTERMINATION, c'est-à-dire : une décision qui ne dépend que de la personne libre.

L'apport le plus important de la pensée de Karol Wojtyla sera probablement son très riche développement sur le rapport de la liberté à la vérité. Notre liberté est bien caractérisée par « l'autodÉTERMINATION », elle n'en est pas absolue pour autant. Aucun être humain ne peut dire : « je suis la liberté ». Tout homme, par son expérience personnelle, sait qu'il a commencé d'exister dans une nature humaine. Tout homme devrait donc dire : « j'ai été créé libre ». Attention : je ne cite pas le Cardinal Wojtyla, mais je dis la pensée que j'ai pu développer grâce à la lecture de « Personne et Acte ».

Jean-Paul Sartre enseignait que notre existence précédait notre essence. Nous avons donné, dans le blog, quelques éléments philosophiques pour vous aider à mieux comprendre ce que sont l'essence et l'existence. Dieu seul peut s'identifier à l'existence, pourrions-nous dire, en se nommant : « Je suis ». Lui

seul est l'Éternel, l'Acte pur, la Vérité, le Bien, l'Un. Dieu n'a pas été « conçu » par un autre, mais Il est Dieu ! Tous les autres êtres de la création ont été créés par Lui avec sagesse et ordre. Les créatures raisonnables « angéliques » ne peuvent pas dire, comme Dieu l'a révélé à Moïse : « je suis », mais elles disent : « je suis Michel, Gabriel, Raphaël », c'est-à-dire : je suis tel pur esprit ou tel ange. Il en est de même pour les créatures raisonnables humaines. Aucun de nous ne peut dire : « je suis » car aucun ne s'est donné l'existence, mais tout homme doit dire en vérité : « je suis un être humain ». L'homme n'est ni un dieu, ni un ange, ni un animal, mais un homme. Il existe, c'est évident, mais il n'existe qu'en tant qu'être humain, il ne peut pas dissocier sa nature humaine de son existence. Il ne peut devenir que ce qu'il est : un être humain, créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Son existence ne précède pas son essence parce qu'essence et existence sont co-principes de l'unique être qu'il est. Il est urgent de faire découvrir, dans l'éducation, que la liberté humaine ne peut pas s'affranchir de la vérité de « l'Ordre » de la création.

Jean-Paul Sartre a bien vu que chaque être humain pouvait développer différemment sa liberté. La personne humaine est bien « autodétermination », c'est évident. Ce philosophe, logique avec lui-même, a refusé le prix Nobel qu'on voulait lui attribuer, car -disait-il- il ne savait pas -au moment où on voulait lui attribuer ce prix- ce qu'il serait devenu à la fin de sa vie. Son « essence », pour lui, ne serait définitive qu'à sa mort. C'est sur ce fondement, nous semble-t-il, qu'il s'appuyait pour affirmer que l'existence précède l'essence. Cette affirmation, comme nous l'avons dit, ne peut pas être acceptée dans la philosophie réaliste : l'existence est donnée en même temps que l'essence au nouvel être humain dès le premier moment de sa conception. Mais si l'embryon est un être humain dès sa conception, il ne deviendra tel ou tel être humain, saint ou pécheur, qu'en fonction des choix qu'il aura librement décidés. Padre Pio, Mère Térésa, Jean-Paul II et tant d'autres se sont sanctifiés dans et par la nature humaine qu'ils ont reçue avec leur existence au premier moment de leur vie.

2) « Je fais ce que j'ai envie de faire » ! « Fais ce que ton cœur désire ! »

Vous connaissez très bien ces deux slogans, toujours véhiculés depuis 1968. Mais la liberté, dirait Karol Wojtyła, est transcendante par rapport aux tendances de la chair ou aux émotions. Bien évidemment, comme les parents nous le diront, les enfants et adolescents sont fortement conditionnés par l'envie et le sentiment. Lorsque nous disons que la liberté est transcendante que voulons-nous signifier ? Nous affirmons, tout simplement, l'autopossession et l'automaîtrise de la liberté personnelle par rapport aux tendances et aux sentiments. Si nous faisons uniquement ce que nous avons « envie » de faire, nous sommes déterminés par nos tendances. Si nous ne faisons que ce que notre « cœur » désire, nous sommes déterminés par nos sentiments et nos émotions. Attention à ne pas mal interpréter ce que nous disons : l'autopossession et l'automaîtrise de la liberté ne signifient ni la négation des tendances, ni la négation des sentiments. Nous ne voulons pas d'une éducation stoïcienne qui, de fait, n'est pas humaine. Jésus a ressenti des tendances : Il a eu faim, Il a eu soif. Jésus a ressenti aussi des sentiments et des émotions : Il a pleuré, Il a tressailli de joie. L'éducateur doit être réaliste, il doit vouloir aider nos frères et sœurs à ne pas se laisser déterminer par leurs tendances et leurs sentiments mais à prendre des décisions « libres » qui peuvent aller, certaines fois, contre la tendance ou le sentiment. C'est cela qui est signifié par la « transcendance » de la liberté par rapport à la tendance ou au sentiment. Nous pouvons nous priver de telle nourriture nécessaire pour venir en aide à quelqu'un qui est en détresse. Nous pouvons donner notre vie pour défendre notre Patrie, sauver un frère ou une sœur, défendre un innocent, aimer nos ennemis ... Mais nous ne devons jamais oublier ce mot de Pascal : « qui veut faire l'ange fait la bête ». Il est bien évident que, pour vivre, nous avons besoin de manger et de nous reposer.

3) La liberté n'est pas contrainte à choisir le bien, elle peut choisir le mal !

Il est important de souligner cette conviction pour ne pas faire de graves erreurs éducatives. Dans un des premiers sujets philosophiques que j'ai eu à traiter, j'étais « parti en guerre » contre cette expression de Socrate : nul n'est méchant volontairement. J'étais au début de mes études et je n'avais pas lu Socrate ! Ce que j'avais développé alors, je ne le développerai pas de la même manière aujourd'hui, mais je continuerai à affirmer la même conviction : parce que l'homme est libre, il peut choisir le mal et être méchant volontairement. La nuance que j'apporterai serait celle-ci : le mal n'est pas un problème, mais un mystère ! Je comprends que Socrate, dans sa bonté morale, ne pouvait pas concevoir que l'on puisse être méchant volontairement.

Aujourd'hui, en accord avec le dernier livre de Jean-Paul II « Mémoire et identité », je ne peux que redire : l'Histoire du Salut qui s'incarne dans l'histoire de l'humanité révèle que l'on peut être méchant volontairement. La liberté n'est pas contrainte de choisir le bien. La damnation éternelle n'est pas qu'une hypothèse, elle est une réalité. Des anges ont fait ce choix. Des hommes peuvent le faire.

4) La liberté humaine et ses conditionnements internes et externes

Peut-on attribuer la méchanceté de l'homme à ses seuls conditionnements internes et externes ? Nous vous invitons à reprendre les fondamentaux de l'éducation que nous avons décrits dans la préparation du Forum de l'année dernière. La liberté humaine - dans la nature actuelle de l'homme « historique » (selon l'expression de Jean-Paul II) – est, c'est vrai, « conditionnée » par les conséquences du péché originel (une précision : « conditionnée » ne signifie pas « déterminée »). Saint Paul a écrit dans le chapitre 7 de la lettre aux romains : « *je fais le mal que je ne voudrais pas et je ne fais pas le bien que je voudrais* » ! Les conséquences du péché originel sont les conditionnements internes qui pèsent sur la liberté.

Les conditionnements externes dont a parlé Jean-Paul II sont les structures de péché, qui proviennent des péchés des hommes : pornographie, lois immorales, situations d'injustice entre les pays pauvres et les pays riches... « *Les conséquences du péché originel et de tous les péchés personnels des hommes confèrent au monde dans son ensemble une condition pécheresse, qui peut être désignée par l'expression de Saint Jean: "le péché du monde" (Jn 1,29). Par cette expression on signifie aussi l'influence négative qu'exercent sur les personnes les situations communautaires et les structures sociales qui sont le fruit des péchés des hommes* » (CEC 408).

Ces conditionnements internes et externes doivent être pris en compte dans l'éducation. Il est difficile de faire comprendre que le légal n'est pas forcément le moral. Il est difficile de ne pas se laisser influencer par les modes du temps. Ne soyons pas des éducateurs « déconnectés » du monde dans lequel nous vivons. Ne soyons pas, non plus, des éducateurs « idéalistes » qui oublient la nature concrète, blessée par les conséquences du péché originel. Le Catéchisme de l'Eglise catholique dit : « *Ignorer que l'homme a une nature blessée, inclinée au mal, donne lieu à de graves erreurs dans le domaine de l'éducation, de la politique, de l'action sociale (cf. CA 25) et des mœurs* » (CEC 407).

5) Le choix de Dieu ou le rejet de Dieu

Le Cardinal Jean-Marie Lustiger a écrit un livre dont le titre a fait « choc » : le choix de Dieu ! Je n'ai pas beaucoup lu Jean-Paul Sartre mais j'ai été frappé en entendant une citation de ce philosophe donnée par un Père Jésuite à la Grégorienne : « *Tu m'as créé libre et je ne retournerai pas sous Ta Loi* ». Nous pouvons faire le choix de Dieu ou celle du rejet de Dieu. Cette option fondamentale conditionne tous les autres actes de la liberté humaine. Notre Forum est, bien évidemment, marqué par le choix de Dieu. Ce choix n'est pas pour nous arbitraire, puisque Dieu est le Créateur des libertés humaines.

6) La liberté humaine « libérée » par le Christ : liberté de grâce

Nous reviendrons, dans notre troisième Forum, sur cette expression développée par Jean-Paul II au cours de son dernier voyage apostolique en France, en août 2004 à Lourdes. Il est important de souligner que le premier grand chantre de la liberté a été un apôtre du Christ : Saint Paul. Il était, pourtant, avant sa conversion un zélé défenseur de la Torah ou de la Loi, il est devenu après sa rencontre avec Jésus ressuscité le grand apôtre de la liberté, libérée par le Christ : « *C'est pour que nous soyons vraiment libres que le Christ nous a libérés* » (Ga 5, 1). L'Europe et les Etats-Unis ont été marqués par le christianisme et c'est la raison pour laquelle, l'une et l'autre veulent promouvoir et défendre les libertés. Mais l'Europe qui rejette ses racines chrétiennes ne comprend plus ce qu'est la liberté libérée par le Christ. Le relativisme est le fruit d'une liberté esclave de la Loi de la chair ! Seule la liberté, libérée par le Christ, est liberté de grâce, liberté en vue du vrai bien de l'homme, liberté en vue de l'amour selon Dieu.

7) La liberté humaine dans son accomplissement : la liberté de gloire des saints du Ciel

La liberté de gloire est la liberté dont jouissent les bienheureux au Ciel : ils sont dans la liberté parfaite, ils ne peuvent plus pécher. Dans l'éducation à la vraie liberté, comprenons mieux quels sont les hommes libres que nous devons donner comme modèles à nos enfants et à ceux que nous devons éduquer : les Saints ! Notre Fondateur disait : « *La liberté intérieure de l'âme n'est pas la liberté de penser et d'agir n'importe comment. Elle consiste fondamentalement à choisir librement d'abord la vérité qui nous est donnée par le Verbe fait chair et par son Eglise. C'est ainsi que se réalisent une formation et une éducation à une entière liberté humaine et chrétienne : liberté d'esprit, liberté de cœur en face des « conditionnements collectifs, des idéologies dominantes et des pressions fluctuantes de la mode en tous domaines* ».

Intervention d'un directeur d'établissement catholique

Comment éduquer à la Liberté dans l'Enseignement Catholique ?

Lors du forum de l'an dernier, je vous avais présenté l'EC de l'intérieur en évoquant la réalité de terrain dans les aspects pastoral, matériel, pédagogique, et éducatif avec lesquels il faut composer et j'avais abordé le drame de l'éclatement de la famille.

Ce 2^{ème} forum me permet de vous faire part d'une réalité plus complexe mais qui laisse apparaître des petits signes d'espérance qui ne sont pas à négliger.

Mon propos sera présenté en abordant plusieurs difficultés qui empêchent une éducation libre. J'essaierai de mettre en évidence les ouvertures possibles, le tout en mettant en parallèle la loi civile qui contraint et la Loi morale qui n'est pas appliquée.

1/ Eduquer avec des adultes qui ont des approches différentes

Comment offrir au jeune une cohérence éducative lorsque dans un établissement scolaire, les enseignants et personnels qui travaillent le sont pour des raisons alimentaires et non pour des raisons éducatives ? Comment un jeune peut-il trouver une harmonie alors que chacun y va de sa pratique et que pour une même situation, il y aura plusieurs interprétations et des réponses différentes selon l'adulte qui est en face ? Le jeune ne peut pas être exercé à discerner le bien et le mal si l'adulte lui-même ne fait pas autorité en la matière. Je prends un exemple très précis. Un jour, un élève trouve une clé USB dans la salle de cour. Il le signale au professeur qui demande si elle appartient à quelqu'un. Devant la réponse négative, le professeur accepte que l'élève conserve cette clé puisqu'il l'a trouvée et qu'elle n'appartient à personne de la classe. Or le lendemain, le 2^{ème} professeur qui utilise cette salle vient me trouver en me signalant que sa clé USB avait disparu. Ayant eu vent de ce qui s'était passé la veille, j'ai pu le renvoyer vers le professeur négligeant et malhonnête pour qu'il fasse le nécessaire pour récupérer la clé. La clé est retournée à son propriétaire. Heureusement que j'avais eu l'information, je ne sais plus par quel biais mais si cela n'avait pas été le cas, l'élève aurait conservé un bien sans aucun scrupule et le professeur aurait laissé ce bien changer de propriétaire sans que cela le perturbe.

Les exemples et les situations ne manquent pas et en tant que parents vous voyez les difficultés à avoir des pratiques éducatives qui apportent de la cohérence notamment en collège et lycée où le nombre d'interlocuteurs est beaucoup plus grand qu'en primaire.

2/ La notion de communauté dans l'EC : une erreur

Comment voir la communauté éducative dans de telles situations. Et pourtant, l'EC se targue d'avoir inventé la notion de communauté éducative. Grave erreur me semble t-il puisque les membres de la dite communauté n'ont pas choisi l'établissement par conviction mais le plus souvent pour des raisons alimentaires, je l'ai dit, pour des raisons de proximité. Ils viennent transmettre, pardon dispenser un enseignement. La communauté a davantage un sens tourné vers la tolérance : acceptons-nous les uns les autres avec nos propres visions mais sans exigence particulière. Il faudrait pour qu'il y ait communauté et donc cohérence que les membres y rentrent par libre choix et donc acceptation et du projet éducatif et pédagogique pour ainsi le porter et le faire vivre.

3/ Dérive de la déresponsabilisation liée au contrat

Comment peut-on faire partie d'une communauté lorsque l'on a pour patron non pas l'établissement mais l'Etat. S'il y a communauté, c'est par elle que le projet est porté et non par l'Etat. On ne peut pas dire : j'appartiens à la communauté de l'établissement et se retrancher derrière le ministère pour suivre scrupuleusement les programmes (lesquels d'ailleurs sont misérables). L'enseignant n'est donc pas libre. Il applique d'abord les programmes avant de voir l'intérêt de l'élève. Peu importe le programme, peu importe la méthode. Par contre, si ça ne marche pas ce n'est pas la faute de l'enseignant, encore moins celle de l'Etat mais celle de l'élève qui n'apprend pas et des parents qui ne suivent pas. Une note d'espoir cependant. Il me semble qu'aujourd'hui on peut commencer à faire réfléchir les enseignants sur les aberrations du système individuellement mais pas collectivement. Les enseignants font le constat, mais liés par le contrat, ils ne réagissent pas plus. Le mammoth E.N. est en train de sombrer. Combien de temps va-t-il encore résister ?

4/ Laïcité qui freine la liberté

Comment se fait-il qu'il est plus facile de parler de Dieu dans l'EP que dans l'EC ? L'enseignant même catholique laissera sa foi à la maison et ne se positionnera pas en tant que tel à l'école. Le contrat et la notion de laïcité contraignent la liberté d'enseignement.

5/ Eduquer à la liberté à 12 ans 15 ans 18 ans ? Jamais d'interdit jusqu'à présent

Une grande difficulté dans l'éducation aujourd'hui. Comment éduquer des jeunes qui n'ont jamais eu d'interdits, qui n'ont jamais eu de référence et de repères ? L'éducation se fait même au sein de l'EC par abandon. L'adulte ne veut pas se positionner. Combien de fois il ferme les yeux plutôt que d'avoir le courage de dire et dénoncer le mal pour faire place à la vérité ? L'adulte a obtenu son confort, son travail. Que le jeune en fasse autant. Mais l'adulte oublie que s'il en est arrivé là c'est grâce à des adultes qui l'ont poussé, encouragé, et éduqué.

6/ L'absence de la conscience

Il n'y a plus de conscience chez les jeunes. Abandonné par les adultes, les jeunes se font leur propre monde en se couvrant d'une carapace, en se réfugiant dans toutes les addictions possibles et en défiant toute autorité. C'est ainsi qu'un jeune de 12 ans m'a un jour répondu lorsque je lui demandais ce que ça lui faisait d'être dans le bureau du directeur « ça me fait ni chaud ni froid ». Rejeté par sa maman dès l'âge de 12 mois, avec un papa chef d'entreprise et qui part régulièrement faire le Paris Dakar, cet enfant s'est construit tout seul.

7/ la réalité économique

L'EC est trop souvent tenté par le clientélisme au détriment du projet et du sens. A la lecture d'un CV où le candidat faisant mention de sa démission car il ne partageait pas les valeurs de son chef d'établissement qui faisait du clientélisme pour remplir les classes, je me suis dit que nous avons là quelqu'un de bon. En le rencontrant j'ai pu vérifier que nous avons un vrai éducateur.

Pour conclure je vous donne des signes d'espérance.

Tout d'abord, le Hors Contrat n'est plus tabou dans l'EC. Il est abordé en vérité et regardé avec intérêt. On a compris que ce n'était pas pour des raisons religieuses.

Ensuite les évêques qui s'impliquent dans l'EC. L'un d'entre eux me disait : C'est à nous évêques d'être aux côtés des établissements d'EC, de les soutenir et de les défendre. Trop longtemps, ils n'ont pas été présents.

Les écoles HC sont une solution pour un nombre. Mais pas pour tous.

Aujourd'hui l'EC a le vent en poupe. Mais par défaut. En effet on vient dans l'EC car il y a déficience dans l'EP. Il faut qu'aujourd'hui il y ait des établissements d'EC qui offrent un vrai projet. Ces projets ne pourront exister que par la volonté de ceux qui les dirigent. Par contre, ils doivent passer par un recrutement de vrais éducateurs. Mais il faudra que les familles s'inscrivent aussi dans ces projets pour les soutenir et les lancer. C'est par le volet éducatif qu'il faut commencer. Le volet pédagogique suivra ou se relancera sur les ruines de l'EC.

Il faut aussi redonner la place aux parents et les impliquer pour les responsabiliser. Enfin il faut des projets qui offrent de la continuité. Mais il faut travailler sur les mentalités.

RVC

Témoignage de François et Sylvaine

Bonjour à vous tous ! Permettez-nous de nous présenter tout d'abord. François et Sylvaine, foyer ami de Notre Dame et parents de 5 enfants âgés de 17 à 5 ans et si on peut dire ainsi témoins d'une vie ordinaire où en revanche nous sommes poussés à parler de la bonté de Dieu à notre égard pour ne pas tout garder pour nous-mêmes des dons du Seigneur.

Notre propos apportera nous l'espérons un éclairage dont la source est notre expérience de vie. Nous sommes-là non pas en savants mais comme pratiquants cet artisanat unique au monde qui consiste en l'éducation des enfants que Dieu nous a confiés en tant que parents. Nous sommes chargés d'accoucher d'un homme ou d'une femme ; c'est-à-dire de l'ouvrir à la lumière du jour et de la Vérité qui est Dieu, de lui-même et des autres. Education pour qu'ils puissent devenir responsables d'une part et s'approprier leur vocation d'enfants de Dieu, libres serviteurs aimant Dieu, la vérité et leur prochain dans le monde.

Le mot Artisanat n'est pas inséré ici comme péjoratif. Il renvoie à ce qu'il y a de noble dans cette activité que l'on sait distincte de l'industrie par l'unicité de ses modèles faits mains et de ses modalités d'œuvrer en vue du beau. Une activité où l'œuvre s'imprègne autant de l'ouvrier que l'ouvrier de son œuvre – **ce qui fit dire à Paul VI que la famille est un lieu d'évangélisation des enfants par les parents et des parents par les enfants (rappelé dans Familiaris Consortio).**

Unicité à double titre :

- d'une part parce qu'à l'évidence si la Vérité, le dépôt de la foi, notre nature et la loi naturelle nous sont communes pour ne parler que de ça, les contextes, les personnes concernées dans chaque creuset familial animent une aventure unique, irréductible, par essence inimitable donc mais dont l'exemple diffusé peut créer cette émulation qui doit nous animer tous dans une société où les vents sont contraires (exemple sur la notion de liberté, de famille même en terme de loi) ,

- et d'autre part, parce que chaque enfant est une personne différente, sujet d'une éducation spécifique et non objet d'un déterminisme, d'une répliation des choses qui marchent avec les aînés.

Pour avancer dans notre mission, nous n'œuvrons pas seuls pour réussir à faciliter comme l'accouchement particulier au monde d'un homme debout, éveillé au combat spirituel accompagnant toute vie car l'obéissance n'est pas une évidence même si elle est la clé de la liberté.

Sur ce point à neuf ans, un enfant peut nous dire : « maman qu'est-ce que je suis tenté en ce moment – il faut que j'aïlle me confesser parce que - ici silence -...et puis c'est extraordinaire tu sais parce que

chaque fois que j'ouvre « l'Imitation du Christ » au hasard et bien tu devineras jamais, je tombe toujours sur une phrase qui répond à mes questions, à mes difficultés... »

Alors loi et liberté chez nous ?

Notre propos au fond on peut le résumer ainsi : Il nous semble que nos enfants font, en notre sein, comme l'expérience bénéfique, irremplaçable, vitale et unique d'une prise de conscience de leurs responsabilités et de leur libération progressive des liens ou entraves qui enferment l'homme.

Il s'agira d'ailleurs d'un décryptage, d'aider à les nommer pour libérer la parole sur leur sujet envers soi, envers d'autres, envers Dieu.

Cette libération que nous appelons conversion va requérir de plus en plus la pleine participation libre, consciente, sereine et responsable de l'enfant. Ainsi, avec la maturité des facultés, l'injonction parentale qui fait figure de loi originelle, autant dire de commandement, avec ce qu'il véhicule de biblique, de récompense et de justice aura pour vertu d'offrir initialement au jeune enfant l'assurance d'un creuset protecteur pour grandir dans un cadre ordonné.

On peut dire qu'il va, qu'il doit expérimenter en petit ce que Dieu lui commandera en grand comme adulte au travers de ses commandements et de sa loi d'Amour que progressivement on apprend à comprendre à la maison.

Ensuite, avec la loi ordinaire familiale, pour peu qu'elle soit claire, juste et bonne, l'enfant se confronte en y appliquant ses premiers efforts approuvés ou réprouvés selon les cas.

Puis, cette injonction parentale disions-nous va se diversifier ensuite sous d'autres formes permettant à l'enfant de passer de l'obéissance, perçue comme une obligation naturelle, voire liée à la crainte de la sanction ou du mécontentement des parents anticipés, à l'adhésion du cœur et de l'esprit. Ceci résulte, il nous semble, de l'entraînement guidé de ses facultés de jugement, de son libre arbitre et de sa volonté appliqués, de plus en plus, pour fonder la maîtrise de ses choix, de ses pensées et décisions.

On nourrit au gré des jours, ce processus d'appropriation du choix, condition d'une autonomie bien vécue sans risque grave d'exposer sa liberté (il faut fonder et affiner le jugement par l'acquisition de connaissances morales, donner les rudiments puis des enseignements plus sérieux et carrés pour que l'enfant exerce correctement son libre arbitre – cela passe par le dialogue, les discussions autour de la table en famille, des explications plus ou moins répétées en fonction des caractères, la participation à des sessions de formation aussi.

On exploite en outre la contradiction offerte par le monde et parfois par l'école pour nourrir réflexion et débats où s'affûte le raisonnement. Il est important que les enfants ne se mentent pas à eux-mêmes sans le vouloir du fait de jugements mal fondés. Il y a ici quelque chose qui a trait à la vérité et à la prudence dans le raisonnement.

Et là, se joue quelque chose d'unique dans la vie en famille ; une chose est de nommer les choses – liberté de choix, de grâce et de gloire par exemple – autre chose est d'en faire l'expérience intérieure valable, fortifiante avant de l'expérimenter en grand sans autre garde-fou que sa conscience une fois livré à soi-même dans le monde. Pour que cela ne soit pas cause de rupture, l'enfant doit être aidé par ses parents pour décrypter les raisons d'un enfermement passager, ce qu'est le recours au mensonge par exemple qu'on pense comme une solution mais qui entrave plus encore ce que montrera l'exercice ferme de la justice par les parents-justice toujours libératrice même si la sanction physique s'impose parfois.

Enfin pour la volonté, il faut parfois offrir les conditions de l'exercer notamment en promouvant certaines activités simples où le contentement finit par solder positivement un effort. A ce prix, l'effort de volonté quitte le registre de ce qui est simplement pénible ou « *reloud* » comme vous voulez pour être perçus par rapport à sa fin libératrice – le jeu, le sport un peu viril avec papa plutôt qu'avec maman, les camps assez longs bien encadrés pour les adolescents notamment chez « les DOMINI » ou chez les scouts, offrent ces moments d'efforts ; c'est bon pour le moral !!!

Par exemple, on sait bien le dilemme sur la vie de foi entre l'obligation de suivre les parents, et le fait qu'à terme les enfants doivent s'approprier leur foi.

Prenons l'exemple du chapelet institué chez nous par grâce et par obéissance à la Sainte Vierge, encouragé par les Domini et les foyers amis. Le passage se fait peu à peu, presque de façon imperceptible, entre l'obéissance à Marie premier motif invoqué et l'adhésion aimante, par l'exemple des parents et des frères et sœurs entre eux (surtout quand l'un d'eux, isolé du cercle familial, revient en disant qu'il n'a pas oublié de prier le chapelet).

Tout l'enjeu pour nous, alors que plusieurs âges se côtoient à la maison, consistera donc à jongler entre un art éducatif des débuts qui impose, enseigne, commande en un mot et un art plus pédagogique sans

perdre en exigence, où le but est d'apprendre à l'enfant, par ses propres facultés progressivement nourries et développées, à **voir**, à **écouter** et à **comprendre**.

Comprendre est considéré au sens littéral de : « **prendre avec soi** », de faire son patrimoine du contenu légué par maman et papa, même si l'enfant ne comprend pas tout encore. L'amour et l'exemple portés par les parents à l'égard des enfants sont le vecteur de cette dynamique.

Dans le contexte actuel, rétif aux vraies valeurs, trois axes nous semblent essentiels pour contribuer à construire des enfants capables d'être libres et non révolutionnaires avec des personnalités affirmées, conscientes d'agir et de penser sous le regard de Dieu et de devoir construire leur vie sur le Roc qu'est le Christ.

NOTRE MISSION

Il faut reconnaître que cela suppose l'investissement quotidien, uni et vigilant du foyer ; il faut être à l'écoute ; il s'agit d'une mission prioritaire et noble pour nous où l'exercice de la liberté des enfants peut prendre un tour surprenant – le détour de Jésus par Jérusalem nous prépare à vivre ces moments naturels sans pousser trop loin la dualité car se joue, on le pense, une rencontre qui doit être impromptue pour être vraie ; la liberté des uns doit rencontrer l'autorité des autres pour être domestiquée en fait, ordonnée à des valeurs plus hautes.

Exemple : la période sensible où l'adolescent fait ses choix d'orientation est révélatrice. Ils peuvent prendre différentes tournures. Sa liberté de choix s'exprime mais on voit aussi qu'il y a un besoin de guider, de canaliser de façon délicate pour que le choix soit un vrai choix, fondé en vérité et non selon la seule pente du désir des parents ou de l'enfant.

Dans cet artisanat éducatif, on voit bien qu'on n'est pas trop de deux. La surprise, les détours des enfants sont souvent un élément quasi organique, naturel du processus d'éducation avec ses aspects d'apprentissage, de découverte, de considérations qui nous mettent en mouvement, pour une réponse, une action, une prise de position des parents qui ne devra pas constituer une surprise pour l'enfant, mais une cohérence simple souvent libératrice même si elle impose des efforts. Cette dernière ne doit pas forcément être donnée dans l'instant mais, avec sérieux, elle doit arriver. Comme dans l'évangile, il faut savoir retrouver l'enfant sur le terrain surprenant où il se tient. On a trois jours, c'est-à-dire qu'on a toujours du temps pour ne pas précipiter les choses importantes. En même temps, il y a dans l'utilisation du temps une question d'équilibre à trouver. En tout cas, il ne faut être ni oublieux, ni dilettante ni précipité et ce dès le tout jeune âge.

Eduquer c'est comme souffler du verre. Si on dilapide le temps, la pâte humaine se rigidifie. Si on va trop vite on déforme. Il est plus facile de ployer un jeune chêne qu'un chêne adulte mais plus encore en retournant la proposition dans un sens chrétien, il est plus facile à un jeune homme de converger vers le bien, le beau, la lumière qu'à un vieil homme jamais entraîné de renoncer à lui-même pour ce faire.

Ouvrir à la vérité est notre devoir. Il met en jeu notre crédibilité car il s'agit autant d'enseigner que d'en vivre, ce qui fait que les familles de toutes conditions peuvent assumer pleinement ce devoir et convaincre leurs enfants de converger vers le bien et la vérité qui servent de pivot à la liberté pour vivre en vérité.

Très tôt, pour peu que le dialogue associe tous les âges autour de la table familiale sur les sujets sérieux qui éveillent la conscience ou structurent l'intelligence, l'enfant est demandeur d'explications qui le libèrent en ce sens qu'il voit ses incertitudes progressivement balayées par les explications de papa et de maman. Nous osons dire, même si l'ego parfois n'est pas de cet avis, jusqu'au « je ne sais pas » de papa et de maman, libérateur de cette difficulté qu'on a d'admettre toute sa vie que certaines choses peuvent échapper à notre entendement.

De fait, il y a là une ouverture vers l'humilité intérieure pour tous. En effet, l'enfant découvre que ne pas comprendre ne veut pas dire qu'il est nul, n'est pas cause d'une humiliation. C'est justement le temps de l'apprentissage. Papa, maman sont parfois atteints du même mal. En outre, ce n'est pas une raison pour envoyer tout balader, pour remettre en cause la chose incomprise, voire pour juger celui qui la porte. L'aveu d'impuissance des parents, lui démontre qu'il n'est pas forcément seul dans son cas, qui plus est ceux qui doivent savoir ne savent pas toujours tout sur tout.

Etre parents, ce n'est donc pas être omniscient, ni omni compétent, c'est être vrais et dévoués à la mission d'éducation. Pour revenir sur cet exemple, le « je ne sais pas » est souvent suivi d'une étude, d'une recherche, d'un effort, de dialogue pour essayer de comprendre afin de lever l'incertitude. Papa et maman, sont comme nous en fait, constate l'enfant. Quand ils ne savent pas, ils travaillent pour apprendre. En outre, le « je ne sais pas » devient une occasion cruciale d'expérimenter l'obéissance sans tout comprendre, par pure confiance dans ses parents. Là, l'exemple de l'obéissance de la Sainte Vierge, pour peu qu'elle soit une personne intégrée à la vie de famille, sert d'exemple à suivre crédible pour les enfants.

L'EXEMPLARITE

Ce qui est essentiel ensuite dans l'enseignement des lois et l'éducation à la liberté c'est la crédibilité des parents à notre sens, à l'égard de nos enfants, non comme des gens savants ou parfaits mais comme exemples dans leur unité de vie, où la foi n'est pas un accessoire mais au cœur du quotidien. Le mauvais exemple, même caché, bloque l'adhésion du cœur chez l'enfant, cette adhésion qui seule permet le dépassement de soi pour agir parfois contre son amour-propre, vaincre ses mauvais désirs et penchants afin d'agir dans le sens de ce qui est bien ou juste.

Exemple de la question posée à l'âge de 4 ans à maman :

Pourquoi tu payes quand tu fais tes courses et pourquoi tu ne voles pas ?...En effet, ceci est une évidence mais pour qu'elle comprenne vraiment il faut et une explication et un exemple de vie. Les deux sont nécessaires pour que l'enfant s'imprègne vraiment de certaines vérités pour y adhérer. Et la répétition s'impose pour bien creuser les sillons de vérités.

Sur ce dernier cas se cristallisent beaucoup d'aspects révélateurs de la singularité magnifique finalement de la confiance de Dieu à notre égard et des vertus du creuset éducatif familial chrétien : à savoir comment composer le bon cocktail de pédagogie adaptée (je ne dis pas savante) et efficace avec tant de limites nous caractérisant, qui parfois nous conduisent à être des contre-exemples jusque dans l'usage maladroit de l'autorité par exemple ou des formules hasardeuses à l'égard des enfants.

Bref, il s'agit d'agir en vérité et nous voudrions parler là du pardon qui libère et l'enfant de la tentation de la révolte ou de la désobéissance et les parents de l'orgueil qui naîtrait de leur prédominance érigée non en parenté mais en domination.

Il nous arrive donc de demander pardon à nos enfants lorsque, en conscience, nous pensons qu'il est juste de le faire.

Souvent nous avons recours au sacrement de pénitence - libérateur – pour y puiser des grâces qui concourent à nous aider dans notre mission. Parallèlement, les enfants aussi puisent dans ce sacrement des grâces qui les aident dans leur cheminement.

Nous savons bien que ce que nous faisons à nos enfants, c'est à Jésus lui-même que nous le faisons ; c'est lui qui nous le dit. Cela nous incite à un exercice toujours plus raisonné, plus prudent, plus sage, de l'autorité et de la justice.

Plus encore, on discerne sous ce rapport, l'implication de Jésus lui-même dans l'édification des enfants, la grande dignité des enfants qui sont bien des personnes et notre devoir, qui pour autant, ne doit pas être empreint de mollesse, mais d'exigences et d'autorité manifeste. On a le devoir d'être une boussole fiable surtout aujourd'hui.

BIEN et OUVERTURE

Enfin, le troisième point c'est l'orientation de l'éducation qui doit être ressentie, tout bien réfléchi de sa part, comme un bien pour l'enfant et non comme la satisfaction de nos seuls volontés ou désirs. Ceci étant dit alors que le monde extérieur tend à pousser les parents soit à tout laisser faire soit à faire tout dépendre d'eux en réaction. Or, c'est auprès d'Oasis spirituels, dans le désert où nous vivons, en Eglise donc, qu'il faut trouver refuge pour nous consolider toujours afin de consolider à notre tour les enfants destinés à vivre dans ce monde.

Ainsi se former en Eglise :

- c'est se mettre en route pour nourrir ensuite nos enfants ;
- c'est ouvrir nos fenêtres sur l'enseignement de l'Eglise, celui des papes, de nos Evêques, de nos prêtres, des communautés religieuses et des DOMINI pour nous ;

- c'est renforcer notre propre voix, de la voix de l'Eglise, experte notamment en humanité à travers son Magistère et l'exemple des saints (qui sont nos amis...);
- c'est se mettre à l'écoute (souvent on dit : qu'en pense Jésus, remet ça dans ta prière etc);
- c'est échanger pour éviter l'isolement; Justement...

EN CONCLUSION :

... un mot pour vous parler d'une corde, d'un encordement qui libère – la corde du chapelet journalier que nous avons la grâce de prier. La demande de la Sainte Vierge est destinée à nous libérer des autres chaînes (péché, scrupule, paresse, orgueil et autres enfermements) parce que cette prière nous entraîne sur l'humble chemin montant qui consiste à suivre Jésus. L'obéissance qu'elle suppose à l'injonction maternelle de Marie est déjà tout un programme de vie et de grâce parce qu'il faut à la fois la grâce du chapelet et le concours de notre volonté. L'adhésion nous y sommes arrivés progressivement et c'est le fruit aussi d'une rencontre avec la Famille Missionnaire de Notre Dame qui nous a ouvert sur un point qu'il ne faut pas occulter :

- **il ne faut pas tourner autour du pot du fait qu'il s'agit d'obéir tout simplement au sens premier du terme.** Il s'est agit de prêter l'oreille à la demande de Marie et d'y voir avant de tout l'invite à la suivre nous entraîner dans le sillage de Jésus.
- Alors on s'y est mis. Le journal de 20 heures en a fait définitivement les frais.

Le livre suivi de la demande de Marie ici est d'abord une question d'obéissance à notre Mère du Ciel. Il faut le voir aussi comme l'occasion de se mettre à l'école de la Sainte vierge, maîtresse en éducation et éducatrice de nos cœurs et de nos volontés. Elle est l'exemple de l'obéissance confiante et de l'exercice humble de sa liberté à un degré jamais atteint par personne d'autre que son Fils.

Ensuite littéralement, la prise en main de cette corde qui nous attire à Dieu nous extrait des pesanteurs du quotidien qui enferme dans ce qu'on peut appeler nos misères. Car, c'est non plus sur nous mais sur ce cordage spirituel qu'on peut épingle nos entraves. Marie défait les nœuds, une autre façon de parler de liberté. Le chapelet est un chemin de libération où chacun dans la famille participe encordés aux autres à la libération de tous et s'ouvre au monde non comme un juge mais comme participant à sa libération qu'on nomme salut. Le chapelet est le théâtre d'un dénouement où la famille ne cache rien de ce qu'elle est mais s'offre telle qu'elle est. S'y joue l'unité, la confiance et la confirmation du rôle des parents aux yeux des enfants et inversement car les enfants nous éduquent aussi.

Enfin cette corde nous rappelle que nous ne sommes pas seuls. Elle nous appelle au partage de la charge éducative en Eglise, avec Marie, Jésus et notre Père du Ciel sans oublier Saint Joseph qui est là pour nous empêcher d'abdiquer notre rôle de boussole si d'aventure on se trouvait quelques imperfections à trop se comparer à nos saints modèles comme la Sainte Vierge par exemple. Il nous faut assumer notre devoir pour le bien des enfants, prêter nos mains à l'œuvre du Seigneur chez nous.

Compte-rendu du forum sur loi et liberté par deux participants

Ce compte-rendu ne sera pas exhaustif : je rapporterai surtout quelques points concrets lors des échanges libres du samedi soir et du carrefour auquel j'ai participé dimanche. Quant aux différentes interventions écrites, je ne les mentionnerai que brièvement, pour rapporter quelques éléments qui m'ont particulièrement marqué et les mettre en ligne avec d'autres interventions. Ayant eu la grâce de participer aussi au forum de l'an dernier sur celui de l'éducation, je voudrais dire d'abord que j'ai ressenti, comme l'année dernière, un esprit de famille qui a contribué à une atmosphère sereine et empreinte d'écoute mutuelle. Une différence toutefois par rapport à l'année dernière : il m'a semblé que l'an dernier, compte tenu de la nature du débat entre partisans du privé (catholique) sous contrat et partisans du public, les débats étaient plus « passionnés ». Ce forum, de ce point de vue, a suscité moins de réactions vives, mais cependant il y avait une note de gravité particulière eu égard à la proximité de la révision des lois de bioéthique ; si ce forum n'était pas un forum sur la bioéthique, le sujet abordé ne pouvait pas manquer d'évoquer cette révision, compte tenu des menaces que fait peser sur la dignité humaine le rapport Léonetti, puisque, comme l'a souligné Père Bernard en ouverture du forum, « *si notre forum a pour sujet l'éducation et non la bioéthique, nous ne pouvons pas garder le silence sur les sujets brûlants de l'actualité* ».

Enjeu du forum

Concernant la première intervention de Père Bernard, qui constituait l'ouverture du forum, je voudrais dire combien j'ai apprécié la synthèse de l'ouvrage majeur du philosophe Wojtyła, *Personne et acte*. Dans ce livre, le futur Jean-Paul II décrit la nature de l'acte de la personne en soulignant que l'acte humain revêt (ou devrait revêtir) ces trois caractéristiques : l'auto-possession, l'auto-maîtrise et l'auto-détermination. Cette présentation a eu le grand mérite de faire ressortir la nécessité d'une éducation pour que

toute personne puisse arriver à unifier en son être les différentes dimensions qui le traversent : le physique, l'affectif, le moral et le spirituel. Je trouve que cette approche phénoménologique de l'acte humain est très éclairante pour comprendre l'adage : « Deviens ce que tu es ». D'une certaine manière, nous portons un trésor dans des vases d'argile, d'où la nécessité d'une éducation souvent longue et laborieuse pour que nous réalisons la plénitude de notre être : bref, pour que nous nous préparions à la liberté de gloire en usant bien de notre liberté de choix et donc en vivant ici-bas la liberté de grâce, pour reprendre ces trois expressions explicitées dans ce premier enseignement.

Approche pratique

Il me semble que l'intervention de François et Sylvaine qui a suivi l'enseignement de Père Bernard était une très belle illustration de cette nécessité d'une éducation souvent nécessairement lente et laborieuse : « *Eduquer, c'est comme souffler du verre : si on va trop vite, on déforme !* » observait François. Ils ont aussi mis l'accent sur le fait que, à terme, les enfants doivent s'approprier leur foi : pour cela, l'éducation doit être ressentie par l'enfant comme un bien pour lui et non comme une volonté arbitraire des parents. Il me paraît important de mettre en lien cet aspect qui a beaucoup été mis en valeur dans les différentes interventions avec un autre point évoqué par Père Bernard : le fait que la loi que nous découvrons dans notre conscience n'est pas une loi de pure autonomie, que nous nous créerions nous-mêmes, ni une loi de pure hétéronomie, que Dieu, dans sa souveraine liberté, nous imposerait arbitrairement, mais une loi de « théonomie participée » : nous découvrons au fond de notre cœur cette loi que Dieu a Lui-même déposée pour nous faire participer à sa lumière et à son amour.

Deux remarques importantes à noter grâce aux échanges après le témoignage de François et Sylvaine :

- Père Bernard : « Mgr Bagnard, lors de la récente retraite sacerdotale à Ars, rapportait des propos du saint curé d'Ars que nous pouvons adapter ainsi à notre sujet : « Quand l'enfant est condamné, il se défend ; quand il est aimé, il se repent »

- Béatrice, pour illustrer le fait que la sanction doit permettre d'imprégner la théorie dans la vie : « Quand je compte jusqu'à trois, si au bout du compte il n'y pas de fessée, cela ne sert à rien. Si l'enfant reçoit une correction méritée, ensuite, il comprend. »

Intervention de Loïc : Education – Loi – Liberté.

1) dans le scoutisme, nous retrouvons ces trois éléments : La liberté est cadrée par la Loi scout dans ce qui est un mouvement d'éducation.

2) Exemple donné par Loïc : un collègue lui dit qu'il préfère ne rien enseigner à son fils en matière de religion pour le laisser libre de choisir à sa majorité. Loïc lui a répondu : « et alors, ton fils, tu devrais le laisser manger avec ses doigts jusqu'à sa majorité pour le laisser libre de choisir entre la fourchette ou les baguettes. Peut-être choisira-t-il de continuer à manger avec ses doigts... »

Après l'intervention du directeur d'enseignement

Concernant l'intervention de ce directeur d'un établissement d'enseignement catholique, je retiendrai surtout, au regard du sujet liberté et loi, la préoccupation qu'il nous a partagée sur la difficulté à éduquer des enfants qui ont grandi sans qu'on leur inculque aucun interdit. D'où la nécessité, particulièrement à l'école, de développer les relations entre parents et professeurs et d'impliquer les familles pour soutenir des projets d'éducation authentiquement catholiques. Père Bernard, après cette intervention, a rappelé l'urgence de conscientiser les parents sur leur mission d'éducation et la nécessité que tous les éducateurs des enfants (d'abord les parents, et les enseignants) oeuvrent dans le même sens. Dans la même perspective que ce directeur, il faut aussi mentionner le témoignage de monsieur B, qui a eu des grosses responsabilités éducatives dans les pays d'Asie (responsable de filières francophones dans les pays d'Asie du sud-est) et qui a tenté de monter une université à son retour en France (projet qui n'a pas abouti). Partant du même constat que celui du directeur sur « la grande détresse dans l'enseignement catholique », il propose pour y remédier de faire en sorte que les parents et les enseignants collaborent dans l'éducation des enfants, par le biais d'une structure de formation au sein de laquelle parents et enseignants pourraient se retrouver.

Question : comment éduquer des enfants qui n'ont jamais eu d'interdits ?

Souvent l'adulte ferme les yeux – choix du confort – au lieu de montrer la vérité.

Un jeune professeur doit rapidement trouver du soutien parmi ses collègues. 2 ou 3 collègues, cela suffit, et on les trouve toujours.

Deuxième Forum : La Loi au service de la liberté (Père Bernard)

La Commission théologique internationale (CTI) disait dans l'introduction du texte sur la Loi naturelle, donnée l'année dernière : « *Y a-t-il des valeurs morales objectives capables d'unir les hommes et de leur procurer paix et bonheur ?* Quelles sont-elles ? Comment les discerner ? Comment les mettre en œuvre dans la vie des personnes et des communautés ? Ces questions de toujours autour du bien et du mal sont aujourd'hui *plus urgentes que jamais* dans la mesure où les hommes ont davantage pris conscience de former une seule communauté mondiale. Les grands problèmes qui se posent aux hommes ont désormais une dimension internationale, planétaire, d'autant que le développement des techniques de communication favorise une interaction croissante entre les personnes, les sociétés et les cultures. *Un évènement local peut avoir un retentissement planétaire presque immédiat. Emerge ainsi la conscience d'une solidarité globale qui trouve son fondement ultime dans l'unité du genre humain.* Elle se traduit par le sens d'une responsabilité planétaire. Ainsi la question de l'équilibre écologique, de la protection de l'environnement, des ressources et du climat, est-elle devenue une préoccupation pressante qui interpelle toute l'humanité et dont la solution déborde largement les cadres nationaux. De même, les menaces que le terrorisme, le crime organisé et les nouvelles formes de violence et d'oppression font peser sur les sociétés ont une dimension planétaire. Les développements accélérés des biotechnologies, qui menacent parfois l'identité même de l'homme (manipulations génétiques, clonage...), appellent *d'urgence une réflexion éthique et politique d'ampleur universelle*... Dans ce contexte, la recherche de valeurs éthiques communes connaît un regain d'actualité ».

Notre deuxième Forum a pour but de faire découvrir que l'humanité possède un ensemble de valeurs morales objectives capables d'unir les hommes et de leur procurer paix et bonheur : la Loi naturelle.

1) L'apparente contradiction Loi - liberté, hétéronomie, autonomie, théonomie participée

Nous avons essayé de répondre dans notre premier Forum à cette question : éduquer quelle liberté ? Les riches échanges que nous avons eus ont permis de mieux comprendre l'enseignement de l'Eglise sur ce sujet : la vraie liberté est la liberté des saints, qui ne peuvent plus pécher et qui vivent en Dieu éternellement dans la Vérité et l'Amour. Dans la liberté de chaque saint, nous trouvons bien les caractéristiques de la liberté humaine : autodétermination (leur sainteté dépend de leur volonté libre), autopsession (leur personne a bien intégré le physique, l'affectif, le moral et le spirituel), l'automaîtrise (grâce au Christ, ils ont été libérés de l'esclavage de la Loi de la chair et de l'orgueil de l'esprit). Ces hommes libres ont été, en même temps, de grands obéissants à Dieu et à son Eglise. Les saints ne se sont pas considérés comme des hommes hétéronomes, c'est-à-dire non autonomes parce que soumis à une Loi extérieure à eux et qui les contraindrait. Ils n'ont jamais considéré Dieu comme un Tyran qui les soumettrait à sa Loi pour en faire ses esclaves ! Les saints, à la suite de Saint Paul, ont vécu dans la conscience de vivre dans la liberté des enfants de Dieu, autonomes, oui, dans le sens d'une théonomie participée (*Aux numéros 63 et 64 du texte de la CTI, il est dit : « La loi naturelle se définit alors comme une participation à la loi éternelle. Elle est médiatisée, d'une part, par les inclinations de la nature, expressions de la sagesse créatrice, et, d'autre part, par la lumière de la raison humaine qui les interprète et qui est elle-même une participation créée à la lumière de l'Intelligence divine. L'éthique se présente ainsi comme une « théonomie participée »*).

2) La Loi, don de Dieu, au service de la liberté dans la vérité

L'expérience du Peuple de Dieu est importante pour notre sujet. Ce Peuple historique est le Peuple de l'Alliance. Dieu lui a fait don de la Loi, appelée : « Torah ». Des psaumes magnifient la Loi de Dieu. Les Sages ont éduqué les membres du Peuple de Dieu à l'obéissance à la Loi pour acquérir la sagesse. Cette expérience révèle que – pour le Peuple de Dieu - la Loi est vraiment au service de la vraie liberté de l'homme.

3) La Loi naturelle, promulguée par la raison humaine, est une loi universelle

Le texte de la CTI est difficile, mais combien lumineux ! Je n'ai jamais lu un texte aussi précis sur la Loi naturelle. Le premier chapitre montre qu'il existe un consensus des religions et des philosophies sur ce patrimoine moral commun qu'est la Loi naturelle. Il est important de bien approfondir le numéro 30 : l'homme moderne, qui a rejeté la Loi naturelle, s'est insurgé de fait contre cette interprétation erronée : « c'est l'autorité et non la vérité qui fait la Loi ». Il me semble important de vous citer l'interprétation que j'ai donnée de ce difficile numéro 30 : « Pour Saint Thomas d'Aquin, tout ce que Dieu a créé est « intelligible », c'est-à-dire : a une raison d'être, est conforme à la sagesse. Dieu ne peut pas se contredire : son intelligence et sa volonté sont UN en Lui. La loi naturelle, participation de la Loi éternelle en Dieu, est une œuvre de l'autorité de Dieu, c'est évident, mais aussi en même temps une œuvre de son intelligence

divine. Si la loi naturelle n'était plus une œuvre de raison, elle serait perçue comme une œuvre arbitraire, une œuvre qui contraindrait la liberté de l'homme ! »

Comprenons l'importance de faire découvrir que la Loi naturelle est une œuvre de raison. Mais ajoutons : si la raison humaine la promulgue, cela ne signifie pas qu'elle la « crée » arbitrairement. Le fait que la Loi naturelle est universelle et qu'elle vaut pour tous les hommes d'aujourd'hui - comme pour ceux d'hier et de demain -, révèle que la raison découvre ce que le Cardinal Karol Wojtyła enseignait au sujet de la liberté humaine ordonnée à la vérité, tout en étant pleinement « autodétermination ».

4) La Loi révélée par Dieu sur le Mont Sinaï : les Dix Commandements

Les conséquences du péché originel - c'est un fait historique - sont constatées dans l'obscurcissement de la conscience morale de l'homme. La raison humaine s'est trouvée dans l'incapacité de promulguer l'intégralité de la Loi naturelle universelle et immuable. Il est écrit dans la Genèse : « Dieu vit la terre: elle était pervertie, car toute chair avait une conduite perverse sur la terre (Gn 6, 12). Malgré l'Alliance avec Noé, le cœur de l'homme a été toujours obscurci. Dieu a alors révélé les 10 Commandements par l'intermédiaire de Moïse. Ces Commandements nous révèlent les grands principes de la Loi naturelle. N'ayons pas peur d'y faire référence, car ils ont été donnés par Dieu et ils ont permis au Peuple de Dieu d'obtenir une sagesse supérieure à tous les autres peuples de la terre ! Il est important de bien noter l'ordre des commandements : les trois premiers concernent notre relation à Dieu. « Dieu premier servi » ont, tant de fois, répété de nombreux fils et de filles de la France, fille aînée de l'Eglise ! La Loi naturelle, promulguée par la raison humaine, ne peut pas faire l'impasse de la question de Dieu. La saine laïcité ne doit pas être un laïcisme athée, parce que Dieu est notre Créateur. Aucune autorité humaine ne pourrait s'exercer si elle ne tenait pas son autorité de Dieu ! Saint Paul, dans la lettre aux romains, écrivait : « ils sont inexcusables ; puisque, ayant connu Dieu, ils ne lui ont pas rendu comme à un Dieu gloire ou actions de grâces... Aussi Dieu les a-t-il livrés à des passions avilissantes : car leurs femmes ont échangé les rapports naturels pour des rapports contre nature ; pareillement les hommes, délaissant l'usage naturel de la femme, ont brûlé de désir les uns pour les autres, perpétrant l'infamie d'homme à homme et recevant en leurs personnes l'inévitable salaire de leur égarement » (Rm 1, 21, 27). Benoît XVI a bien raison : l'urgence est le retour de Dieu dans le cœur des hommes ! Si l'homme refuse d'adorer son Créateur, il ne peut pas respecter ensuite son frère ou sa sœur ! Le 4^e Commandement concerne la famille. Dieu a créé, non pas des individus fermés sur eux-mêmes, mais un homme et une femme, unis dans le mariage, dans l'amour et la vérité. Ce plan de Dieu demeure aujourd'hui et Il demeure pour toujours. La famille est souveraine, elle existe avant l'Etat, c'est à elle et elle seule que Dieu a confié la mission de la procréation, elle seule est le sanctuaire de la vie. Les 4 autres Commandements concernent le respect absolu de la vie, de l'amour conjugal, des biens du prochain, de la vérité. Les 2 derniers Commandements sont en vue d'ordonner nos désirs pour une automaîtrise en vue du bon usage de notre liberté.

5) Liberté, Loi et grâce dans l'Histoire du Salut

Saint Paul et Saint Jean ont bien compris que la Loi donnée par Dieu au Sinaï était bonne, mais qu'elle n'avait pas pu changer le cœur de l'homme. Jésus, par les grâces de la Rédemption, a « libéré » la liberté de l'homme pécheur. Ce qui était impossible sous le régime de la Loi va devenir possible sous le régime de la Foi dans le Christ. Saint Paul va mettre toute sa fougue pour faire comprendre cela à ses frères juifs et judéo-chrétiens. Saint Jean le fera comprendre d'une autre manière : « *Oui, de sa plénitude nous avons tous reçu, et grâce pour grâce. Car la Loi fut donnée par Moïse; la grâce et la vérité sont venues par Jésus Christ* » (Jn 1,17). L'apôtre bien-aimé nous a encore rapporté ces paroles de Jésus : « *Je suis la vigne ; vous êtes les sarments. Celui qui demeure en moi, et moi en lui, celui-là porte beaucoup de fruit; car hors de moi vous ne pouvez rien faire* » (Jn 15, 5).

6) La Loi naturelle, fondement des Droits de l'homme

Nous ne pouvons pas développer longuement cette importante partie : il est heureux que des hommes politiques se soient mis d'accord après la deuxième guerre mondiale pour promulguer les Droits de l'homme. Ces Droits, hélas, ne sont pas encore pleinement respectés dans le monde. Dans nos Etats dits de Droit ne tuons-nous pas légalement des millions d'enfants innocents dans le sein de leur maman ? Les Droits de l'homme ont besoin d'être fondés sur un solide fondement reconnu par tous : ce seul fondement est la Loi naturelle définie par Benoît XVI comme la « norme écrite par le Créateur dans le cœur de l'homme ». Pourquoi dois-je respecter la vie de tout homme, bien portant, riche ou pauvre, handicapé ou gravement malade ? Parce qu'il est une personne humaine, certes ! Mais pourquoi cette personne humaine possède-t-elle une dignité sacrée que ne possède aucun animal ? Parce que cet être humain a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu et qu'il est mon frère ou ma sœur.

7) La Loi naturelle, l'Etat de Droit et le fondement de la démocratie

Nous vous invitons à approfondir particulièrement l'enseignement lumineux et prophétique donné par Benoît XVI en octobre 2007 aux membres de la Commission théologique internationale, dont nous vous citons ces extraits : « *Le relativisme éthique, dans lequel certains voient même l'une des principales conditions de la démocratie, garantirait la tolérance et le respect réciproque des personnes. Mais s'il en était ainsi, la majorité d'un instant deviendrait la source ultime du droit. L'histoire montre très clairement que les majorités peuvent se tromper. La vraie rationalité n'est pas garantie par le consensus d'un grand nombre, mais uniquement par la transparence de la raison humaine à la Raison créatrice et l'écoute commune de cette Source de notre rationalité. Lorsque sont en jeu les exigences fondamentales de la dignité de la personne humaine, de sa vie, de l'institution familiale, de l'équité de l'ordre social, c'est-à-dire les droits fondamentaux de l'homme, aucune loi faite par les hommes ne peut modifier la norme écrite par le Créateur dans le cœur de l'homme, sans que la société elle-même ne soit touchée de manière dramatique dans ce qui constitue sa base essentielle. La loi naturelle devient ainsi la véritable garantie offerte à chacun pour vivre libre et respecté dans sa dignité, et protégé de toute manipulation idéologique, de toute décision arbitraire et abusive du plus fort. Personne ne peut se soustraire à cet appel. Si en raison d'un obscurcissement tragique de la conscience collective, le scepticisme et le relativisme éthique parvenaient à effacer les principes fondamentaux de la loi morale naturelle, l'ordre démocratique lui-même serait blessé de manière radicale dans ses fondements* ».

8) Doit-on obéir à une loi injuste qui est en opposition à la Loi naturelle ?

Nous nous trouvons aujourd'hui confrontée à la situation décrite par Benoît XVI avec les lois libéralisant l'avortement et les recherches sur l'embryon. St Thomas enseignait (1-2 Qu. 90-97) *qu'il n'est jamais permis, cependant, d'observer des lois en opposition au bien divin car il vaut mieux obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes* (Act 5,29). L'autorité civile ne peut pas dispenser de la loi naturelle et de la loi divine car, seul, le législateur peut dispenser d'une loi. Or le législateur de la loi divine et naturelle est Dieu. Le CEC (1903) enseigne : « *S'il arrive aux dirigeants d'édicter des lois injustes ou de prendre des mesures contraires à l'ordre moral, ces dispositions ne sauraient obliger les consciences. «En pareil cas, l'autorité cesse d'être elle-même et dégénère en oppression* ». On peut alors faire valoir l'objection de conscience et la résistance passive. Dans « *Evangelium Vitae* », Jean-Paul II a demandé de ne pas se compromettre avec des pratiques contraires à la Loi de Dieu.

9) L'obéissance de tous à la Loi naturelle pour édifier la paix dans la vérité et l'amour

La conséquence des paroles de Benoît XVI est claire : on ne peut édifier la paix dans la vérité et l'amour qu'à une seule condition : l'obéissance de tous à la Loi naturelle. Méditons ce qu'a écrit Jean-Paul II au début de son Encyclique « *Evangelium Vitae* » sur Caïn et Abel ! Tant qu'il y aura des Caïns sur notre terre, il ne pourra pas y avoir la paix ! Comprendons l'urgence de l'éducation !

10) Jésus-Christ accomplissement de la Loi naturelle et Loi nouvelle de l'Esprit

Le chapitre V du texte de la CTI révèle que *Jésus-Christ est l'accomplissement de la Loi naturelle*. En sa personne, Il donne à voir une vie humaine exemplaire, pleinement conforme à la loi naturelle. Il est ainsi le critère ultime pour déchiffrer correctement quels sont les désirs naturels authentiques de l'homme, quand ils ne sont pas occultés par les distorsions introduites par le péché et les passions dérégées. *Jésus-Christ n'est pas seulement un modèle éthique à imiter mais, par et dans son mystère pascal, il est le Sauveur qui donne aux hommes la possibilité réelle de mettre en œuvre la loi d'amour*. En effet, le mystère pascal culmine dans le don de l'Esprit saint, l'Esprit d'amour commun au Père et au Fils, qui unit les disciples entre eux, au Christ et enfin au Père. En « *répandant l'amour de Dieu dans les cœurs* » (Rm 5, 5), *l'Esprit saint devient le principe intérieur* et la règle suprême de l'action des croyants. **La Loi nouvelle de l'Esprit est au service de la liberté : Avec la Loi nouvelle qui est une loi essentiellement intérieure, « loi parfaite de liberté » (Jc 1, 25), le désir d'autonomie et de liberté dans la vérité qui habite le cœur de l'homme atteint ici-bas sa plus parfaite réalisation. C'est du plus intime de la personne, habitée par le Christ et transformée par l'Esprit, que jaillit son agir moral. Mais cette liberté est toute au service de l'amour : « Vous, mes frères, vous avez été appelés à la liberté ; seulement, que cette liberté ne se tourne pas en prétexte pour la chair ; mais par la charité mettez-vous au service les uns des autres » (Ga 5, 13).**

Témoignage de Pierre-Emmanuel, 19 ans, étudiant en première année à l'IPC

Je voulais réagir pour donner mon sentiment sur certains points.

Il me semble important aussi de rappeler que les questions posées durant ce forum sont plus que nécessaires et d'actualité. La liberté a totalement été niée par des auteurs comme JP Sartre et il est bon de se

remémorer les caractéristiques de cette liberté. La liberté est tout d'abord une qualité de la volonté (si je peux le dire ainsi) et elle repose comme vous nous l'avez dit dans trois aspects :

- Auto-maîtrise de son corps et de son affectivité qui passe par une éducation saine et correcte.
- Auto-possession.
- Auto-détermination, en effet la liberté est le pouvoir de l'auto-détermination.

Pour moi il me semble important de souligner que la liberté va de pair avec la responsabilité (un homme libre est un homme responsable). Etre responsable c'est posséder par soi-même la capacité d'être cause de son acte et cela fait partie entièrement de notre liberté.

Les adolescents ont une conception erronée de la liberté en tant que telle; ils assimilent la liberté à l'indépendance. Je veux être indépendant de mes parents pour me sentir libre, ce qui en fait ne mène à rien; car à considérer la liberté comme indépendance on finit par croire que l'être humain est pure indétermination. C'est absurde ! Au fond l'adolescent sait très bien que ses parents ont raison car ils lui veulent du bien et l'éduquent pour son bonheur, mais dans un esprit de pure contradiction il va répondre "non"; sur le coup je pense qu'il ne réfléchit pas et veut seulement ennuyer ou pousser ses parents à la crise de nerf !

Enfin, nous avons évoqué l'éducation qui passe par l'autorité des parents sur les enfants, et non les enfants qui dirigent les parents. Il me semble bon de dire que la source de toute autorité c'est l'humilité comme le dit Aristote et cette vertu est première pour une bonne éducation des enfants.

Voilà pour ma réaction sur le forum, il me semble donc maintenant nécessaire de vivre ce que nous avons partagé durant ce week-end qui fut très enrichissant.

Synthèse des échanges qui ont suivi l'enseignement de Père Bernard

Le grand défi de l'éducation des enfants par leurs parents, de ce point de vue, semble bien être celui-ci : leur faire découvrir que les « lois » qui régissent la vie de famille ne sont pas des contraintes qui limitent leur liberté, mais au contraire de puissants stimulants pour vivre de la liberté des enfants de Dieu. Aussi l'accent a-t-il été mis, dans le débat du samedi soir, à la fois sur le devoir d'exemplarité des parents (le « faites ce que je dis, pas ce que je fais » est tout de suite repéré, remarquait Loïc !), et sur l'amour qui doit être comme l'âme de l'éducation (selon le mot du curé d'Ars : « *Quand quelqu'un est accusé, il se défend ; quand il est aimé, il se repent* »). Au regard du lien entre loi et liberté, il faut encore aussi mentionner, dans le débat du samedi soir, plusieurs interventions convergentes sur le rôle de la loi scout qui a précisément pour but d'épanouir les libertés humaines dans un cadre défini. Pour que cette loi soit comprise et acceptée, a-t-il été dit, il faut l'enseigner et en montrer le sens. Un frère, « scout toujours », a dit que la loi scout était là pour nous rendre libre, pour nous éduquer. On l'apprend par cœur, on est content de la respecter. Un autre frère, « scout toujours », a ajouté que la loi scout est une façon d'exprimer la loi naturelle pour des adolescents. Dans sa formulation primitive par Baden-Powell, il n'y est pas fait mention explicitement de Dieu. Le Père Sevin l'a christianisée et a écrit des méditations sur la loi scout et l'évangile illustrant à quel point cette loi est un résumé de tout l'évangile, qui lui-même est une expression éminente de la loi naturelle.

Compte-rendu du carrefour Loi et Liberté dans l'éducation des enfants

- Il est important que les parents obéissent eux-mêmes aux commandements de Dieu et à ce que demande l'Eglise (notamment en ce qui concerne la Vie) pour être cohérents et pouvoir demander l'obéissance à leurs enfants.
- Essayer d'atteindre la perfection sachant que l'on n'y arrivera jamais. Montrer à l'enfant que nous sommes pécheurs mais que l'on essaie de faire de son mieux.
- Concernant la loi et la liberté dans la vie spirituelle, les parents veulent donner à leurs enfants ce qu'il y a de meilleur pour eux. Témoignage d'une jeune maman qui disait avoir été baptisée mais élevée dans un milieu peu propice à la transmission de la Foi : elle a découvert tout cela plus tard et regrettait tout ce temps perdu, elle veut donner aujourd'hui à ses propres enfants tout ce qu'elle n'a pas reçu comme éducation chrétienne.
- Etre dans la vérité par rapport à ce que l'on transmet : importance des exemples que nous donnons à nos enfants, comme le respect du code de la route, etc.
- Faire preuve d'humilité.
- Impact très important des enfants qui font leur 1^{ère} communion plus tôt que les autres et qui donnent de beaux témoignages parmi leurs camarades, plusieurs exemples ont été cités.

- Sachons encourager, mais attention à ne pas trop faire de compliments, ce qui alimentera la mauvaise graine de l'orgueil, l'enfant dans ce cas n'est plus libre mais esclave du regard des autres.
- Nous avons parlé de Don Bosco et de sa méthode éducative : en effet, il essayait de repousser au plus loin la punition.
- Importance de l'éducation à la pratique des vertus ; apprendre à l'enfant à se maîtriser, à être libre par rapport à ses passions, ses pulsions. C'est primordial pour l'éducation à la pureté et à la maîtrise de soi.
- Tout le monde a été d'accord pour dire que cela demande une certaine exigence, mais c'est pour que nos enfants soient heureux, libres vis à vis du regard des autres et du monde actuel. Notre rôle de parents étant de former avant tout des âmes pour le Ciel et des chrétiens épanouis !

Autre compte-rendu de ce carrefour par un participant

Je souhaite souligner un point de leur intervention : l'importance de former l'enfant à être libre par rapport aux choses que j'ai envie de faire tout de suite, à ne pas agir de façon impulsive, mais à savoir prendre le temps de juger avant d'agir, à se maîtriser par rapport à ses pulsions. Ainsi, il devient plus libre par rapport à ses passions. Exemple : l'enfant voit un gâteau. « Je peux goûter tout de suite ? – Tu n'es pas libre, attends le dessert. » Cette éducation est très importante en vue de l'éducation à la pureté. Les problèmes par rapport à la maîtrise de soi doivent être éduqués dès la petite enfance pour pouvoir ensuite porter du fruit notamment à l'adolescence.

Plus tard l'enfant sera capable de répondre à un camarade le sollicitant sur une question importante : « Je vais réfléchir » (Expérimenté par des parents avec leur aîné qui leur a répondu cela un jour suite à une question importante).

Cela illustre bien le deuxième point de la première intervention de Père Bernard : La liberté, est-ce : « Je fais ce que je veux, ce que mon cœur désire » ? et le fait que les 9° et 10° commandements cherchent à ordonner nos désirs en vue du bon usage de notre liberté (Cf. deuxième intervention de P. Bd)

Questions, échanges

- La question du bien fondé de la fessée a occupé pas mal de temps :
 - + Il en est ressorti que l'on ne doit pas donner une fessée sous le coup de la colère. Alors, la fessée est le signe que l'on n'a pas su se maîtriser. Mais il y a des cas où une fessée peut être donnée « à froid » et porter ses fruits. Exemple avec un enfant : contrat passé : si tu n'es pas sage, en rentrant le soir, quelle que soit l'heure, je viens te réveiller et tu auras une fessée. Le premier soir où la situation se présente, le contrat est mis à exécution. Papa réveille son fils le cœur serré et lui donne une fessée répondant au comportement de ce dernier pendant la journée. La leçon porta si bien qu'il n'y eut plus de fessée à donner.
 - + Il ne convient pas, habituellement, de donner la fessée devant tout le monde. Par exemple, pendant qu'on fait les courses : « Viens avec moi dans la voiture. » Mais Armelle note qu'avec ses louveteaux, lorsque l'un d'entre eux fait une grosse bêtise dont tous ont été témoins, il convient de dénoncer clairement le mal devant tout le monde. Ainsi tout le monde en profite et cela fait grandir.
 - + Il est important de s'adapter à chaque enfant. Pour l'un, la fessée sera le seul moyen. Pour l'autre, un simple regard désapprobateur suffira largement.
- Une remarque a été faite sur le scoutisme par un jeune papa pour dire que la loi scoutie avait pour mission de *faire grandir* l'enfant puis l'adolescent. Ce qui n'est pas le cas de la loi civile.
- Nous aurons des comptes à rendre sur la façon dont nous avons éduqué nos enfants. Ainsi, une jeune femme, émue, nous dit qu'elle se sent lésée de ne pas avoir reçu une éducation chrétienne et que ses parents en portent la responsabilité. Elle souhaite que ses enfants ne viennent pas la trouver un jour pour lui dire : j'avais droit à une meilleure éducation, pourquoi ne me l'as-tu pas donnée ? A cela, on répond qu'il y a toujours la miséricorde et qu'il faut s'appuyer sur la grâce.
- Il faut savoir se remettre en question. Mais pas sans cesse.
- Il faut avoir le souci de la perfection dans l'éducation.
- Par rapport à l'éducation chrétienne des enfants :
 - + Est-il légitime d'obliger les enfants à participer à la prière ? C'est comme l'obligation de manger.
 - + Que répondre à l'argument : « Vos enfants ne sont pas libres » ? Nous voulons leur donner le meilleur. N'ayons pas peur, ne soyons pas complexés d'enseigner, de transmettre la foi à nos enfants. Nous voulons pour eux ce qu'il y a de meilleur. C'est tout à fait légitime.
 - + Importance d'être dans la vérité et l'humilité, de la cohérence dans la vie des parents.
 - + Les enfants peuvent ensuite être missionnaires entre eux. Ainsi en CM1, un enfant venu en classe avec son chapelet se voit demander par la maîtresse d'expliquer devant toute la classe ce que c'est.
 - + L'éducation chrétienne doit commencer dès la petite enfance.

Carrefour sur l'éducation des adolescents à la liberté

I) Support initial de lancement du carrefour adolescents (François Sylvaine)

La famille chrétienne **est le creuset unique de l'apprentissage, patient et répété, de la vertu d'obéissance chez l'enfant**, dans l'intimité pudique de la vie de famille destinée à faire de lui un homme libre. Néanmoins, ce « creuset domestique » doit être perméable au monde pour éviter tout phénomène d'éducation aseptisée qui finisse par rendre impossible la maîtrise de sa vie dans le monde et surtout ouvert à Dieu véritable maître d'œuvre à qui nous prêtons notre concours.

On s'est appuyé sur différentes questions pour proposer des pistes de réflexions. Parmi ces questions, on peut noter notamment :

- A quel âge les ados sont-ils capables d'atteindre la liberté dans l'esprit, autrement dit une capacité d'agir et de penser de façon libre, autonome...
- Comment les parents transmettent-ils la foi à leurs enfants en respectant leur liberté ?

Nos enfants soulignent qu'ils ont besoin **d'être confrontés à d'autres exemples, bons ou mauvais**, que celui de leurs parents pour être confirmés dans la voie à suivre, pour être confirmés dans le bon usage de leur liberté, pour être confirmés dans la nécessaire obéissance qui leur impose des renoncements, une maîtrise de leurs désirs, la tempérance, le dépassement.

Moi ado suis-je le seul à avoir des parents qui refusent les rallyes ? La rencontre avec d'autres familles a permis de lever ce doute.

L'exposition aux contre-exemples n'a pas que des mauvais côtés car cela leur permet de consolider leur comportement pour peu qu'ils soient déjà un tant soit peu consolidés de l'intérieur, c'est à dire armés avec des notions concrètes du bien et du mal : Je ne comprends pas ce qui se passe depuis peu, beaucoup de filles de ma classe sortent avec des garçons ...c'est sale.

Cette confrontation permet de passer du respect des règles parce qu'elles sont intellectuellement connues à **leur respect par adhésion** suite à l'exercice **de leur réflexion** qui les conduit à faire **preuve de discernement**, et de **volonté**. L'adolescent qui devient mature finit par agir non pas seulement du fait que papa et maman **l'ont dit** mais en disant **je** ; c'est à dire : qu'il y a **une prise de position en conscience**, peu à peu l'autonomie de la personne s'incarne dans la vie concrète.

A 17ans et à 15 ans nos grands prient leur chapelet parce qu'ils l'ont décidé et non plus parce qu'on le leur a demandé. Ou bien encore l'un d'eux nous dit: Avec la confirmation je comprends que c'est à moi de poser des actes et donc c'est moi qui m'exprime et qui choisis de vivre ma foi en allant entre autre à la messe

Un de nos enfants plus jeune (13 ans) a été tenté de suivre ses camarades qui le mardi à 15h se donnaient rendez vous au jardin d'enfants pour parler, flirter avec les filles. Notre garçon s'abstient courageusement, refuse de se laisser entraîner pour diverses raisons qui évolueront avec sa maturité ; - initialement c'est pour sa maman, il ne veut pas lui faire de la peine en désobéissant à la règle imposée (après le collège on rentre directement à la maison) ; c'est la relation d'amour qui prime. On comprend que le moteur du bon comportement, c'est moins la compréhension que l'amour des parents ; - parallèlement, il y avait la crainte de la sanction (ne pas regarder le match de foot) ; des règles simples s'imposent dont la transgression a un prix qui fait réfléchir ; - enfin plus on grandit, plus c'est l'acte même qui est compris comme mauvais (on ne joue pas avec les sentiments, on apprend à respecter les jeunes filles ou jeunes garçons comme des personnes avec leur dignité humaine) et on refuse toujours de faire le mal, malgré la pression et la tentation, parce qu'on veut bien agir. C'est un stade de la maturité qui est facilité lorsque l'enfant pense qu'il agit pour Dieu et sous le regard de notre Dieu.

Cette progressivité montre une victoire : le fait de ne pas se laisser entraîner au mal. Cependant nous avons bien admis qu'il faudra être bien présent et à l'écoute de cet ado en pleine construction.

Il est important que les motifs de faire le bien, relèvent progressivement **d'un vrai jugement de conscience** et d'une volonté d'agir en accord avec sa Foi, plus que d'un jugement sur les risques encourus.

Nous remarquons, au travers de ce petit exemple aussi, qu'il y a plusieurs moyens complémentaires pour aider nos enfants à penser et agir droitement : en effet,

- Y concourt **l'unité** de vie familiale, où vie de foi et enseignement sont vécus de façon unifiés, où l'autorité joue son rôle de guide, de protection, de juge et de garde fou si besoin est. Ces trois registres sont à géométrie variable selon les caractères parfois et selon l'âge. Les parents veillent à adapter leur action éducatrice à chacun dans la mesure du possible ;
- y concourt **l'exemple** des parents ; (gérer l'erreur de façon honnête, et savoir se remettre en cause en s'appuyant sur son conjoint mais aussi les parents doivent agir en accord avec ce qu'ils enseignent) ;
- y concourt nos efforts de **formation** pour nous instruire, nous construire aussi en tant qu'éducateur, progresser dans cet artisanat car l'enfant est un modèle unique.

Cela nous a conduits à nous former, à chercher un ancrage dans l'Eglise – avec les DOMINI – parce qu'on ne peut, non plus, tout faire seuls. En effet, derrière la question de la liberté et du respect des lois ainsi que de la connaissance de la loi naturelle, s'insère l'enjeu de la vérité, des questions de méthodes. Mais aurait-on dit l'essentiel si on n'insistait pas devant vous sur l'ouverture des enfants, leur épanouissement provoqué par la rencontre des amis et de Jésus lui-même et de la famille des saints... : C'est Jésus qui libère.

Nos grands ont ainsi été touchés d'entendre d'autres foyers parler du Don de la Vie et de L'Amour lors de Forum passés ici. Nous sommes toujours à l'affût pour réajuster nos connaissances.

La formation est importante, elle s'appuie également sur les échanges confiants et vrai emplis d'affection des foyers amis qui nous poussent à ne pas penser seuls mais à approfondir, à travailler, à modeler, à corriger nos pensées. Nous ne sommes pas finis d'être imprimés OUF!!!

- y concourt enfin notre **motivation** ; le sentiment d'avoir un jour à **répondre à Dieu** de ce que nous aurons fait des enfants confiés.

De plus, on n'agit pas seuls (on supplie l'aide du Seigneur, de la sainte Vierge, pour éduquer nos cœurs et ceux de nos enfants, ouvrir nos cœurs et esprits – le recours aux sacrements, notamment de pénitence véritable processus de libération des parents, des enfants et des relations humaines au sein de la famille est vitale).

Dans la Famille il y a comme un **encordement** des uns vis à vis des autres. Ce qui est un véritable soutien.

Exemple, le vendredi une de nos filles (8 ans) a décidé toute seule de ne pas manger les bonbons offerts à l'occasion des anniversaires fêtés en classe le vendredi pour offrir ce renoncement à Jésus. Du coup, elle encourage sa petite sœur à faire de même. Celle-ci a parfois accepté cet effort. Ou bien encore nous entendons : « ...C'est Vendredi ne met pas trop de chocolat dans ton bol... » Cela nous entraîne aussi.

Ainsi, les enfants se racontent parce que la transparence du résultat ou du compte rendu les oriente progressivement vers un usage responsable de leur liberté. Ce décryptage renseigne les parents par un échange intéressant en soi, mais dans le but d'orienter les enfants sur leur comportement réel, leur pensée et le jugement qu'il porte sur leurs actes. L'autre aspect est d'éviter que les enfants croient à une impunité dans la vie qui est souvent le terrain glissant facilitant des comportements et pensées déviantes : même quand papa et maman sont loin, **on agit et pense toujours sous le regard de Dieu** (c'est dit aux enfants très tôt. Ce n'est pas une formule. C'est dit parce qu'on y croit, ce regard divin étant miséricordieux mais réellement permanent – On veut ne pas le décevoir).

- Y concourt en outre, **l'obéissance** impérative (on ne se drogue pas et on n'en fait pas l'expérience – on constate qu'il est important **de dire les interdits simplement et fermement** (il ne faut pas hésiter à nommer les choses. Prendre le temps de dire pour que ce soit clair dans les esprits).
- Peu à peu, avec la maturité, l'obéissance naît de l'adhésion du cœur et de l'esprit, fondée sur le discernement.

Je cite ici notre aîné qui finalement nous rappelle que l'obéissance est la clé de la liberté. L'éducation permet donc d'agir librement, puisque les enfants acquièrent la faculté de refuser ou non le mal, en connaissance de causes et de conséquences.

Un autre type de question peut orienter nos débats: Avez-vous des difficultés à voir votre autorité respectée ?
--

Avec l'âge l'exercice appliqué de l'autorité varie :

- pour le petit enfant, elle s'exprime en commandement simple, puis avec l'âge cela évolue car sans perdre le moyen de « commander » il s'agit de faire appel aux facultés de compréhension, d'adhésion, de participation et d'obéissance aimante de l'enfant puis de l'adolescent ;
- L'autorité doit être juste et bonne, ferme, affirmée, parfois confirmée. Elle consolide l'enfant dans la mesure où elle lui permet de grandir, d'être élevé dans un cadre qui grandit et s'élève avec lui. Elle est source d'ordre et bénéfique pour l'épanouissement qui n'est pas éparpillement, dispersion selon les désirs, mais épanouissement des potentialités humaines ;
- Avec l'âge l'autorité mute du tutorat à l'accompagnement pédagogique par l'exemple. Parfois, la pédagogie se fait « **mûre** » parce que la nature humaine tire ses leçons de certaines confrontations bénéfiques pour s'élever à conditions que le bien de l'enfant soit le but de l'agir même des parents.

Exemple : maman met le couvert avec l'enfant de 4 ans. A 17 et 15 ans on met le couvert pour faire plaisir à sa maman, c'est à dire pour faire le bien, ou bien pour faire un sacrifice une bonne action (parce qu'on peut ne pas aimer faire ça, mais on a appris à choisir l'effort – c'est déjà un exercice de la liberté de choix de poser un acte en vue d'un bien qui passe souvent par l'effort sur soi).

Plus tard pour les adolescents : on sollicite l'adhésion et l'apprentissage des arguments pour qu'ils se forgent leur conviction.

Nous pourrions poser un autre type de questions.

L'école : en quoi est-elle une aide à l'éducation des parents ?

Notre expérience nous conduit à avoir un avis **mitigé** car l'éducation, hors du creuset familial, est souvent en contradiction avec celle de la famille sur les sujets fondamentaux. Le risque constaté est celui du jugement de l'enfant faussé à son insu parce qu'on lui présente comme vraies des choses fausses même si c'est fait par méconnaissance ou approximation.

L'école certes, en dépit des erreurs véhiculées, exerce son devoir complémentaire irremplaçable dans le principe. La gageure tient à la relativité des notions enseignées et au syndrome contemporain qui a consisté à troquer la notion de conviction pour celle d'opinion. Ainsi, outre la diversité des opinions, la difficulté à laquelle sont confrontés les enfants est celle de la médiocrité de la structuration de la pensée.

Par exemple, nous avons « réajusté » les cours de SVT en classe de 4^e, de 3^eme et en Première. Pour se faire nous nous sommes appuyés sur l'enseignement de l'Eglise, sur l'enseignement de Donum Vitae Humane Vitae et les témoignages très touchants de foyers amis et sur l'enseignement de Pierre Olivier ARDOUIN en matière éthique.

En effet, comment être libre si adolescent on a la tête remplie d'idées fausses, l'intelligence obscurcie par le pessimisme pour ensuite appliquer le jugement de la volonté et sa liberté de choix dans le concret de la vie à partir de références erronées ?

Exemple : en cours de géographie, un de nos enfants se vit enseigné un classement erroné des villes les plus peuplées du monde. Ce n'est pas vital, mais il a fallu corriger l'erreur et gentiment le faire savoir à la maîtresse.

Enseignement des religions en seconde : Jésus est présenté comme le 13^e apôtre et notre fille est allée après le cours, prenant son courage à deux mains, dire au professeur de seconde que ce n'était pas vrai. Elle sait et constate l'erreur mais elle est seule. Tous les autres quittent le cours avec l'erreur en tête.

Certes, l'adolescent catholique est un signe de contradiction. Cela se vit moyennant d'une part le secours de la grâce, l'assise familiale assurée, quotidienne et proche et d'autre part le côtoiement avec d'autres amis partageant la même foi. Ces difficultés nous ont replacé devant **nos responsabilités pour anticiper, compléter, corriger**, ce qui est **improprement enseigné**. Le but, c'est que **les jeunes accèdent à un enseignement vrai et juste en toute matière parce que sans vérité, il n'y a pas de libre arbitre**.

Exemple : audit du professeur il y a une semaine, en seconde, pour savoir qui se droguait et buvait régulièrement de l'alcool. Réponse affirmative de presque toute la classe – stupéfaction en passant du professeur qui les prenait pour de bons ados. Les adolescents qui affirment entre eux boire et fumer régulièrement d'autant plus qu'ils estiment pouvoir s'arrêter sans problème. La jeunesse se croit libre de faire ce qu'elle veut sous prétexte qu'elle sait s'arrêter. Or, la vraie liberté consiste peut-être plus à savoir refuser ce qui est nocif et à accepter ce qui est bon. Ceux qui ne se droguent pas apparaissent aux yeux des autres comme des victimes d'un moralisme ancien, dans lequel ils seraient emprisonnés et vice-versa.

Ce qui est inquiétant dans cette affaire, c'est que les enfants et le professeur s'opposent avec des arguments liés aux critères d'efficacité ou d'hygiène : le professeur a essayé de parler de dépendance, donc d'absence de liberté, ce qui relève d'une vision utilitariste, mécanique de la notion de liberté. Et les jeunes quant à eux ont rétorqué que non ; ils étaient justement capables d'arrêter quand ils le voulaient. Ce qui implicitement les autorise à consommer. Au fond, la notion de liberté n'est pas comprise ce qui nous renforce dans notre devoir d'enseigner cette valeur en vérité à nos enfants et d'en vivre les exigences (obéissance, efforts...).

Conséquences : Etre vigilant et trouver des pistes complémentaires d'éducation pour une éducation de la conscience, du jugement, sur la vie, le bien, le beau, le vrai, le juste est indispensable.

On revient au rôle source de la famille dans ce domaine, c'est un encouragement dans la transmission de la foi notamment. Voilà, ce n'est pas exhaustif, ni normatif. On pense le sujet comme un sujet vivant car on évolue, notamment avec la prière et les sacrements. Parfois, la grâce nous inspire telle ou telle parole où action déterminante pour l'un ou l'autre des enfants sans aucune préparation. La permanence, la disponibilité, l'attention et l'amour sont les grandes clés de l'édification des enfants vers le bien, le beau, la liberté dans la vérité et l'obéissance.

Car, la foi libère. Mais c'est une situation difficile à assumer car il est indéniable que la famille naturelle ne peut tout assumer seule dans un contexte défavorable.

Dieu passe par nous pour éduquer ses enfants ce qui oblige les parents à être, eux, les premiers soumis à la loi divine qu'ils doivent transmettre en même temps qu'ils en vivent (décalogue et béatitudes). Il faut donc se former, s'informer pour transmettre en vérité et si on ne possède pas entièrement les

choses, il faut se mettre en recherche des compléments, des soutiens, des relais vers lesquels s'orienter et orienter les enfants. Cependant, nous sommes défaillants parfois, nous recherchons donc la Miséricorde dans le sacrement de pénitence et de même exerçons une autorité qui se laisse gagner par la miséricorde plus on avance dans la foi. Il y a un enjeu de vérité qui crée un lien entre l'enfant apprenant et le parent pédagogue. Et plus tard, quand l'adolescent s'expose à la contestation mais pour explorer les limites de ce qu'il peut faire, penser et dire justement, cela ne dérive pas en crise parce qu'on n'est pas des parents faux – exemple on ne fume pas en cachette tout en l'interdisant. Plus sérieusement, l'opposition ne se dénature pas en crise parce que finalement l'exercice de la liberté de l'adolescent rencontre celle de ses parents ; il ne la leur dénie pas puisqu'il la souhaite pour lui.

2) Compte rendu synthétique du carrefour

Constat : formulé en une question ; la loi, comment l'enseigner dans un contexte permissif général et compte tenu que, bien souvent, il y a une rupture entre l'enseignement donné dans la famille et l'enseignement dispensé à l'école ?

On est à la recherche de cohérence, de continuité entre l'enseignement dans la famille et celui de l'école, peu fondé, sans référence – sur quel fondement moral en effet l'instruction civique est-elle dispensée par exemple ? Or, l'enfant a besoin de cette continuité et pour placer sa confiance dans l'enseignement familial et puis aussi dans l'enseignement scolaire. Or, dans ce dernier cas, il y a souvent un hiatus.

Ensuite, il est apparu essentiel que l'enfant bénéficie de l'apprentissage du « Ba ba » au sein de la famille pour apprendre petit à petit la notion de l'obéissance aux règles de vie de la famille qui sont comme la recopie en petit des lois qui gouvernent la vie en société qu'il devra respecter, pour celles qui sont incontestablement bonnes et nécessaires, pour son bien et celui d'autrui. Il ne s'agit pas au fond de grandes choses, ni de grands moyens mais de le faire grandir dans un cadre familial ordonné. « L'exemple a été cité du retour d'un père qui après trois appels en rentrant du travail a constaté qu'il avait moins d'importance que la télévision. Celle-ci a disparu du jour au lendemain ». Chaque famille peut avoir son mode mais il est certain que l'adolescent a besoin de repère, d'expérimenter quelle est la bonne échelle des valeurs pour accéder à un « agir » moral, conforme à sa nature, à sa dignité à celle qu'il doit reconnaître chez ses parents et frères et sœurs pour pouvoir la reconnaître aux autres en société.

Ici, on pointe une condition de progressivité de l'éducation qui va contribuer à rendre la phase d'adolescence moins problématique, moins vécue comme une rupture, plutôt comme un développement une évolution, puisque c'est ce ba-ba (obéissance, respect de l'autorité, ordre, organisation, éveil de la conscience à ce qui est bien, beau, juste moral) qui va lui permettre de se tenir « droit » dans un tout autre environnement à partir d'un fondement hérité du vécu quotidien.

L'image de la jeune pousse a été utilisée pour contrebattre l'idée du cocon dans lequel on se situait lors de ce carrefour, voire dans une famille chrétienne pour dire que bien au contraire ; il est évident que la jeune pousse est destinée à être plantée dans le jardin – pour l'enfant le monde extérieur – mais que justement pour se faire en conscience et sagement, il fallait auparavant la placer dans un pot à l'abri de la tempête et du vent pour qu'elle se consolide, croisse et se développe. Ensuite, elle sera exposée au vent. Cette analogie rend compte d'une saine pédagogie et d'une ouverture au monde non d'une fermeture.

En outre, pour consolider l'adolescent dans sa phase d'imprégnation, d'adhésion aux règles, il faut considérer son exposition au monde comme bénéfique, pour peu qu'il ait été consolidé dans son intériorité auparavant. En effet, se joue l'émergence de son autonomie, de sa capacité à choisir, donc effectivement à exercer sa liberté dans le choix de ce qui est bien, dans le renoncement des tentations, à ce que tout le monde fait.

Un aspect sensible a été soulevé sur l'intérêt que devaient porter les parents sur les relations de leurs adolescents avec leurs amis. Il faut être vigilant et connaître ces derniers, parce que dans cette période, de mauvaises fréquentations peuvent placer l'adolescent sur une mauvaise pente, lui faire perdre sa liberté en fait par assujettissement à l'influence d'un ou de plusieurs. C'est donc important de les connaître, de les rencontrer pour aider son enfant à bien choisir, à s'éloigner des mauvaises influences surtout. L'intérêt porté par les parents et la délicatesse aidant, l'adolescent écouterait le sage conseil permettant de discerner ce qu'il ne distingue pas forcément tout seul.

Solutions : La famille

Alors, ont été abordées des caractéristiques du creuset familial :

- Il y faut l'unité de vie du foyer et des enfants avec leurs parents ;
- Unité entre vie de foi et vie domestique ;
- La prière en famille – ne pas craindre parfois le désengagement apparent et passager d'un ado mais persévérer dans la prière familiale de tous et pour tous car si elle fait partie intégrante de la vie de

famille, ils l'espèrent toujours et peut-être qu'ils se jaugent et jaugent sa qualité ; notre propre volonté de tenir la cap, ce qui contribue en fait à les rassurer ; (on prie pour moi...);

- L'intimité ;
- Le respect des personnes dès la plus tendre enfance ;
- Une complémentarité mari, épouse et entre enfants (s) ;
- Une éducation fondée sur l'amour et tournée vers le beau pour éduquer le choix ;
- Une autorité et l'amour des parents ;
- La justice ;
- Un grand sens de l'écoute des parents mais aussi des enfants qui vont par ce biais d'ailleurs, si plusieurs âges cohabitent, apprendre à maîtriser leurs propos, comprendre que si l'adolescent aspire à la liberté, les frères et sœurs aussi, que ce qu'on souhaite pour soi, il faut le reconnaître pour les autres. Il y a un aspect social de la liberté éduquée pour être vécue concrètement en société, en famille autour de la table où on s'écoute, où on fait attention à ne pas dire n'importe quoi pour épargner la naïveté des plus jeunes par exemple ;
- Un lieu d'échanges ;
- Un lieu d'enseignement de la loi sans exaspérer (une limite enseignée dans l'évangile pour ne pas favoriser le rejet ce qui oblige les parents dans cette période à se focaliser sur l'essentiel et à laisser tomber ce qui est accessoire ou à différer certaines exigences en certaines périodes ;
- Un lieu d'éducation de la sensibilité en mutation chez l'adolescent ;
- C'est le lieu d'une présence ; l'adolescent doit retrouver quelqu'un à la maison, une écoute pour parler ;
- Un lieu où l'amitié avec les saints n'est pas une idée mais une réalité, où leur exemple sert à édifier les vertus et leur compagnie, notamment celle de Marie, une école ;

Connaître l'adolescent

Une question a fusé un moment sur l'adolescent pour aboutir à se dire que pour bien ouvrir l'adolescent à ses responsabilités, à voir clair en lui, l'aider à se structurer, il fallait savoir ce qu'était un adolescent (des livres ont été cités, connus par certains participants et jugés remarquables du docteur Westein BADUR (plusieurs titres). En outre, il a été question des « *adulescent* » et d'une prise de conscience que c'était aussi un peu l'état de notre société et qu'il ne fallait donc pas forcément hésiter à user plus longtemps de la pédagogie adaptée à l'adolescent pour des personnes pouvant avoir entre 25 et 30 ans.

Responsabiliser

La responsabilisation des adolescents a été abordée aussi comme une école d'appropriation de leur libre arbitre, exercice de leur liberté en vue du bien et non en vue du mal ou sans conscience.

Enfin le chapelet a été cité comme une solution car Marie est Mère et éducatrice et des parents et des enfants. Il fallait en demander la grâce.

Le foyer doit se former, être motivé (il agit sous le regard de Dieu Miséricordieux), servir d'exemple aux enfants et être encordé à Marie et à un Oasis spirituel.

Carrefour sur l'éducation des jeunes à la liberté

Le carrefour a fait apparaître des constats et des besoins de se former pour soi-même mais aussi en vue de témoigner (évangéliser). Mais comment témoigner ? Et enfin, quelles propositions concrètes mettre en œuvre ? Ces quatre aspects sont brièvement détaillés ci-dessous d'après les échanges. Le temps imparti assez court n'a permis que d'évoquer quelques points pour chaque aspect. Ceux-ci sont donc à enrichir. Par exemple, impact d'Internet et des téléphones portables sur le comportement des jeunes. S'en servent-ils toujours à bon escient ?

Constats : (à enrichir – même chose pour les points suivants)

- Chacun, nous avons une vocation. En avons-nous conscience ?
- Et notre devoir d'état. Y pensons-nous dans nos activités ? Y mettons-nous de l'entrain et de la joie ?
- La règle de Saint Benoît est d'aller contre notre volonté pour faire celle de Dieu. Est-ce ce que nous faisons ?
- L'idéologie dominante est la notion de gender (genre). Il n'y a pas d'homme ni de femme. C'est notre environnement qui nous conditionne ainsi. Idéologie contre nature ! Evidence corporelle d'une différence (complémentarité) entre l'homme et la femme. Les cerveaux mêmes de l'un et de l'autre sont fait différemment (des livres existent sur le sujet).
- Pour en revenir à la vocation, l'homme a vocation à être père. Il représente (symbolise) la loi, l'autorité, l'action (la force ?). Malheureusement, de nos jours ce rôle est amoindri. La femme a

vocation à être mère. Elle incarne (est) l'amour dans le foyer. Il faut redonner à chacun sa place. Devenez ce que vous êtes. En faire prendre conscience aux jeunes : garçons et filles.

- Il y a une fragilisation de la famille, en particulier parmi celles qui sont pauvres matériellement et/ou spirituellement. Impact négatif de la contraception : dissociation de union et procréation. Plaisir sexuel séparé de l'amour. L'avortement tue la vie, la contraception tue l'amour. Travail des femmes (nous ne sommes pas contre, mais attention à voir où sont les priorités : pour les enfants, le couple, la famille).
- Attention à la cohabitation. Perte de la liberté et risque de tentation.
- Attention aux collocations mixtes. Vertu de prudence.

Besoins de se former pour soi-même mais aussi pour témoigner (évangéliser) :

- Beaucoup de fausses idées sont véhiculées sur l'Eglise, son enseignement, etc. Sur les méthodes naturelles. Et bien d'autres choses.
- Fausse compassion par rapport à des situations difficiles. Par exemple : nécessité de se protéger avec le préservatif en cas de SIDA. Avortement justifié lors d'un viol, etc.
- Jeunes pollués par les médias (radio, télé) aux mains de groupes idéologiques. Matraquage sur l'utilisation de la contraception. L'avortement, un droit parce que voté par la loi. Etc. Mais jeunes avides de vérité et de savoir (ex des JMJ).
- Les jeunes ont du mal à témoigner ou débattre au lycée par risque d'être rejetés du groupe. Parfois, opposition des enseignants eux-mêmes. Plus facile de témoigner dans le cadre du travail. En apparence, plus grande écoute des collègues, et en même temps plus grande maturité des jeunes alors.
- Besoin de connaître sa fertilité. C'est possible par les méthodes naturelles. Des couples disent vouloir accueillir tous les enfants que Dieu leur donnera. Mais sont essoufflés après 4 ou 5 enfants qui se suivent de près. Ils ont alors peur d'une nouvelle naissance. D'autres veulent attendre, mais l'enfant ensuite ne vient pas.

Comment témoigner ?

- Sans prosélytisme mais oser dire la vérité (le « N'ayez pas peur » de Jean-Paul II).
- Distinguer entre personne et acte (souligné au cours du forum).
- Se former et saisir les occasions propices d'intervenir.
- S'abandonner au Seigneur.
- Ne pas avoir un ton moralisateur.
- Ne pas diminuer la loi de Dieu. Elle est difficile mais elle est faite pour notre bonheur.

Propositions concrètes à mettre en œuvre :

- Publier sur le site de génération missionnaire (mission.fmnd.org) les feuillets écrits par Père Bernard à la fin des années 90 sur l'enseignement de l'Eglise touchant à l'amour conjugal : la loi naturelle, prophétie d'Humanae vitae, la chasteté, différence entre méthodes naturelles et méthodes contraceptives, etc.
- Publier sur ce site d'autres textes comme celui de Mgr Livio Melina lors du colloque Saint Benoît (Paris – 30 janvier 2010).
- Préparer des questions d'actualité pour les jeunes (avortement / contraception : est-ce bien ou mal ?) et donner des réponses simples bien argumentées, avec ensuite des renvois vers des sites donnant un complément correct (ex : www.woomb.org - woombfrance@yahoo.fr pour la Méthode de l'Ovulation Billings). Prévoir de pouvoir télécharger la question et la réponse sous forme de feuillet pdf en A4.
- Proposer aux jeunes des formations à Teen Star et aux méthodes naturelles.
- S'impliquer au niveau des paroisses en vue d'actions concrètes : prochaine marche pour la vie, etc. Collaborer entre familles et prêtres. Inviter les prêtres. Leur proposer nos services.

Réflexion finale : parler du ciel. Nous ne sommes que de passage sur cette terre. Rappeler le sens de notre vie.

Autre compte-rendu d'un participant au carrefour sur l'éducation des jeunes

Du carrefour auquel j'ai participé, je mentionnerai seulement un ou deux points, car je crains d'être redondant par rapport au compte-rendu de Gérard et Marie, qui m'a semblé très complet. Dans ce carrefour

sur l'éducation des jeunes, il a été encore beaucoup question de l'exemplarité, mais aussi, précisément par rapport aux jeunes qui sont écartelés entre les valeurs dans lesquelles ils ont été élevés et les tentations du monde auxquels ils sont confrontés, de la nécessité d'être « vrais » avec eux, sans tomber dans la fausse compassion et sans « descendre la loi » (selon l'expression de Marie) mais au contraire en la présentant dans toute sa vérité et donc dans toute sa richesse. Les jeunes présents à ce forum ont fait remarquer que les autres jeunes qu'ils côtoyaient et qui ne partageaient pas leurs convictions se montraient souvent très ouverts quand on leur partage les exigences que nous nous efforçons de vivre en tant que disciples du Christ. Aussi a-t-on abordé la question du témoignage, en insistant sur la nécessité de témoigner avec respect et charité et sur la nécessité de s'adapter à son public et de saisir opportunément le bon moment pour dire les choses. Mais aussi, on a beaucoup insisté, pendant ce carrefour, sur la nécessité de se former pour pouvoir apporter des réponses vraies aux jeunes qui, comme on l'a souligné, sont interpellés par le témoignage d'une vie authentiquement chrétienne.

TROISIEME FORUM : SOYEZ DES FEMMES ET DES HOMMES LIBRES (Père Bernard) !

Pour introduire ce troisième Forum, je voudrais vous citer deux passages importants de Jean-Paul II à la France, en juin 1980 au Bourget et le 15 août 2004 à Lourdes. La première question que nous a posée ce Grand Pape, nous la connaissons bien : « *Permettez-moi, pour conclure, de vous interroger : France, fille aînée de l'Eglise, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ? Permettez-moi de vous demander : France, fille aînée de l'Eglise et éducatrice des peuples, es-tu fidèle, pour le bien de l'homme, à l'alliance avec la sagesse éternelle ? Pardonnez-moi cette question » ». Le dernier grand appel que nous a lancé Jean-Paul II, le 15 août 2004, était un encouragement, c'est certain, mais aussi peut-être un rappel de sa question du Bourget. Ne pressentait-il pas qu'il parlait pour la dernière fois à la France, fille aînée de l'Eglise ? « *Soyez des femmes et des hommes libres !* nous a-t-il dit. *Mais rappelez-vous : la liberté humaine est une liberté marquée par le péché. Elle a besoin elle aussi d'être libérée. Christ en est le libérateur, Lui qui « nous a libérés pour que nous soyons vraiment libres » (Ga 5, 1). Défendez votre liberté !* Jean-Paul II avait dit à notre Président de la République en arrivant à Lourdes que l'Eglise voulait offrir à la société sa contribution pour l'instauration d'une société fondée sur les idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité. Il a été ensuite très applaudi lorsqu'il a demandé que toute vie soit respectée. Il a voulu nous parler comme un père parle à ses enfants au terme de sa vie afin que nous comprenions que **la liberté libérée par le Christ est une liberté respectueuse de la liberté du prochain**. Sa vie doit être respectée, son corps doit être respecté, sa réputation doit être respectée, son âme doit être respectée. C'est tout cela que ce Grand Pape a voulu nous dire en nous demandant d'être les témoins de cette liberté dans le Christ et en nous exhortant au courage pour **défendre notre liberté**.*

Défendre notre liberté c'est, sans se lasser, faire reconnaître par tous que l'Europe a des racines chrétiennes qui ont profondément marqué sa culture. En ce troisième Forum, nous aimerions avec vous réfléchir pour savoir comment agir et nous organiser pour mieux défendre notre liberté et faire reconnaître les racines chrétiennes de l'Europe.

1) Premier voyage apostolique de Jean-Paul II en France (juin 1980)

En préparant ce Forum, j'ai été ému en relisant quelques autres paroles de Jean-Paul II à la France. Ce voyage est encore dans ma mémoire, comme si c'était hier. Pour encourager nos évêques, il leur avait dit "*Ne vous reste-t-il pas toujours la même puissante ossature de l'Evangile et de la sainteté, qui constitue un patrimoine particulier de l'Eglise en France ? Le christianisme n'appartient-il pas de façon immanente au «génie de votre nation» ? La France n'est-elle pas toujours «la fille aînée de l'Eglise» ?*"

Le Cardinal Dziwicz a dit que la rencontre de Jean-Paul II avec les **jeunes au Parc des Princes** avait été particulièrement importante et avait préparé dans l'esprit du Pape les Journées Mondiales de la Jeunesse qu'il allait fonder 5 années plus tard. Comment oublier cette soirée où Jean-Paul II avait laissé parler son cœur ! « *Jeunes de France, levez plus souvent les yeux vers Jésus-Christ ! Il est l'homme qui a le plus aimé et le plus consciemment, le plus volontairement, le plus gratuitement ! N'ayez pas peur ! Jésus n'est pas venu condamner l'amour mais libérer l'amour de ses équivoques et de ses contrefaçons. Jeunes de France, c'est l'heure plus que jamais de travailler la main dans la main à la civilisation de l'amour. Quel chantier gigantesque, quelle tâche enthousiasmante !* Il n'avait pas eu peur de parler des exigences du bel amour : "*Jeunes de France, l'union des corps touche au mystère sacré de l'homme et de la femme, qui exige qu'on n'accomplisse jamais les gestes de l'amour sans que les conditions d'une prise en charge totale et définitive soient assurées, et que l'engagement en soit pris publiquement dans le mariage. Jeunes de France, gardez ou retrouvez une saine vision des valeurs corporelles !*"

Il avait voulu encourager ceux que Jésus appelait à la vocation : "*Au plan du cœur, de l'amour, j'ai encore une confiance à vous faire; je crois de toutes mes forces que beaucoup parmi vous sont*

capables de risquer le don total au Christ et à leurs frères de toutes leurs puissances d'aimer. *Vous comprenez parfaitement que je veux parler de la vocation au sacerdoce et à la vie religieuse. Vos villes et vos villages de France attendent des ministres au coeur brûlant pour annoncer l'Évangile, célébrer l'Eucharistie, réconcilier les pécheurs avec Dieu et avec leurs frères. Ils attendent aussi des femmes radicalement consacrées au service des communautés chrétiennes et de leurs besoins humains et spirituels. Votre réponse éventuelle à cet appel se situe bien dans l'axe de l'ultime question de Jésus à Pierre : «M'aimes-tu ?»*"

Il avait enfin demandé à tous les jeunes français s'ils prenaient vraiment les moyens pour être fidèles à leur foi : **"Vous en avez les moyens ! Les prenez-vous vraiment ? Au nom de tout l'amour que je vous porte, je n'hésite pas à vous inviter : «Ouvrez toutes grandes vos portes au Christ !» Que craignez-vous ? Faites-lui confiance. Risquez de le suivre. Oui, cela demande des renoncements, une conversion, qu'il vous faut d'abord oser désirer, demander dans la prière et commencer à pratiquer. Laissez le Christ être pour vous le Chemin, la Vérité et la Vie. Laissez-Le être votre Salut et votre Bonheur. Laissez-le saisir votre vie tout entière... Voilà les hommes et les femmes dont le monde a besoin, dont la France a besoin. Vous aurez personnellement le bonheur promis dans les Béatitudes et vous serez, en toute humilité et respect des autres et au milieu d'eux, le ferment dont parle l'Évangile. Vous bâtirez un monde nouveau ; vous préparerez un avenir chrétien. C'est un chemin de croix, oui, c'est aussi un chemin de joie, car c'est un chemin d'espérance. Avec toute ma confiance et toute mon affection j'invite les jeunes de France à relever la tête et à marcher ensemble sur ce chemin, la main dans la main du Seigneur. «Jeune fille, lève-toi ! Jeune homme, lève-toi !».**

2) Deuxième voyage apostolique à Lourdes les 14 et 15 août 1983

Jean-Paul II avait dit aux jeunes : *« dis-moi quel est ton amour et je te dirai qui tu es ! »*. Il nous avait dit à tous : *« Ne laissez pas l'indifférence religieuse se substituer à la foi au Fils du Dieu vivant, ni le matérialisme pratique étouffer l'aspiration vers Dieu dont vous êtes marqués. Sachez démasquer les tentations insidieuses qui jettent tant le soupçon sur Dieu. Priez vous aussi, priez davantage et prenez soin, jeunes et adultes de nourrir votre Foi ! »*

3) Troisième voyage apostolique à Lyon, Paray, Ars, octobre 1986

"Chrétiens de Lyon, de Vienne, de France, que faites-vous de l'héritage de vos glorieux martyrs ? Que faites-vous pour contribuer à démasquer ces idoles d'aujourd'hui et à vous en affranchir ? Puissiez-vous avoir toujours le discernement et le courage de la Foi !" Il a parlé du danger qui menaçait l'âme de beaucoup de catholiques français : "Vous jouissez de toutes les libertés" ! Dans son homélie à Eurexpo, il a utilisé 7 fois le verbe "se souvenir" : "Eglise qui es à Lyon, souviens-toi de ta ferveur première... Et toi, Eglise qui es en France souviens-toi de ton baptême... souviens-toi de l'Amour de Dieu... souviens-toi de l'Esprit-Saint qui t'habite". Il a aussi mentionné l'ignorance religieuse qui s'étalait de façon déconcertante, l'indifférence religieuse, l'oubli de Dieu, le doute, le respect humain et le manque de prêtres occasionnant la misère des âmes abandonnées à elles-mêmes.

4) Quatrième voyage apostolique en Alsace en 1988

Nous nous arrêterons surtout sur ce quatrième voyage *"européen"* particulièrement important pour le thème de notre Forum. Jean-Paul II avait rappelé que *l'identité commune des européens*, si divers par leurs langues et leurs cultures, était *le christianisme*. L'Europe devait être pour Jean-Paul II *la libre association des peuples dans la diversité*. Il ne fallait pas imposer sa langue et sa culture aux autres mais *apprendre celle des autres*. Il avait énergiquement rappelé au Parlement européen que *l'on ne devait pas et ne pouvait pas exclure Dieu de la vie publique européenne* ! Si on L'excluait, on excluait aussi l'ultime instance de la morale et de la justice. Si l'on ne respectait pas les droits de Dieu, on ne respecterait pas les droits des hommes. Il lançait enfin ce **grave avertissement** : *"Si le christianisme devait être marginalisé, c'est tout l'héritage européen passé qui serait nié et un avenir digne de l'homme européen compromis, y compris celui de l'incroyant"*.

Lors de l'audience générale à Rome, qui a suivi le quatrième voyage apostolique en Alsace, Jean-Paul II a tracé *le programme de la nouvelle Évangélisation de l'Europe*, qui demeure toujours valable :

1) *Reconstruire l'unité dans la vérité en écoutant le Message du Christ et en le vivant avec cohérence.*

2) *Réagir avec courage et décision contre la déchristianisation.*

3) *Reconstruire les consciences à la lumière de l'Évangile du Christ, cœur de la civilisation européenne.*

Ce programme, mûrement réfléchi par Jean-Paul II, doit être accueilli par nous, en ce Forum, dans la confiance et l'espérance. L'Europe peut retrouver son unité dans la vérité grâce à

l'Évangile. Cette *unité européenne dans la vérité est un fait historique* : tous les peuples européens ont été baptisés.

Jean-Paul II voulait que les européens reconnaissent que **l'abandon des valeurs chrétiennes n'a pas été un progrès mais une régression, un déclin, le déclin de l'Europe qui a été déchirée par deux horribles guerres.** Comment notre Europe aux racines chrétiennes a-t-elle pu engendrer des idéologies qui ont semé la mort et créé des cultures de la mort ? C'est l'Europe qui avait le plus critiqué le Vatican lors de la Conférence de Pékin sur la population en 1995 ! C'est l'Europe qui avait blâmé le Vatican après la Conférence du Caire parce que le Saint-Père s'était opposé aux projets des cultures de la mort qui voulaient imposer l'avortement partout. Dans cette décadence de l'Europe, que Benoît XVI a appelé "apostasie", **la France, fille aînée de l'Église, a une grande responsabilité !** Elle n'a pas montré le bon exemple à ses sœurs : *elle s'est émancipée la première de la Loi de Dieu.*

Jean-Paul II attachait une grande importance au renouveau de la France et de l'Europe.

Concluons par le grand appel lancé de Saint Jacques de Compostelle par Jean-Paul II le 9 novembre 1982 : "**Moi Jean-Paul II, fils de la nation polonaise qui s'est toujours considérée européenne... Moi, successeur de Pierre sur le siège de Rome... Moi, Evêque de Rome et Pasteur de l'Église universelle, de saint Jacques, je te lance, vieille Europe, un cri plein d'amour : rencontre-toi de nouveau. Sois toi-même. Découvre tes origines. Ravive tes racines. Revis ces valeurs authentiques qui firent glorieuse ton histoire et bienfaitrice ta présence dans les autres continents. Reconstruis ton unité spirituelle... Tu peux être encore un phare de civilisation et un stimulant de progrès pour le monde. Les autres continents te regardent et attendent aussi de toi le même réponse que Jacques donna au Christ : "Je le puis".**

Conclusion :

Nous n'oublions pas les autres voyages de Jean-Paul II en France : celui de 1996 pour commémorer le baptême de la France à Tours, Ste Anne d'Auray et Reims. Au cours de ce voyage, Jean-Paul II avait beaucoup parlé du baptême : « par le baptême, vous avez choisi le Christ, vous avez choisi le bonheur et la vie ». Qui peut oublier les journées mondiales de la jeunesse en 1997 ? La génération Jean-Paul II a entendu l'appel de Jean-Paul II et s'efforce d'y répondre. A la Marche pour la Vie, le 17 janvier dernier, les jeunes étaient la grande majorité des 20 000 marcheurs ! Ils seront très nombreux, l'année prochaine, à Madrid pour les Journées Mondiales de la Jeunesse autour de Benoît XVI. Mais la France et l'Europe, pour le moment, ignorent, voire méprisent, leurs racines chrétiennes. Nous ne devons pas nous démobiliser, mais au contraire mettre en application avec conviction et détermination le triple programme de Jean-Paul II. Gardons encore en mémoire ce qu'il nous disait, au Bourget en 1980, avant de nous poser sa question : "France, fille aînée de l'Église, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ?" : « **Il n'y a qu'un seul problème qui existe toujours et partout : le problème de notre présence auprès du Christ.. Il n'existe qu'un problème, celui de notre fidélité à l'alliance avec la sagesse éternelle** ».

Je vous cite à nouveau ce que je disais à la fin de la Messe en l'honneur de Notre-Dame des Neiges, le 12 décembre dernier : « Que Notre-Dame des Neiges vous aide à accueillir avec un cœur ouvert et confiant ces paroles de Benoît XVI commençant son Pontificat et commentant le « N'ayez pas peur » de Jean-Paul II : « **Le Pape Jean-Paul II parlait surtout aux jeunes. En quelque sorte, n'avons-nous pas tous peur si nous laissons entrer le Christ totalement en nous, si nous nous ouvrons totalement à lui, peur qu'il puisse nous déposséder d'une part de notre vie ? N'avons-nous pas peur de renoncer à quelque chose de grand, d'unique, qui rend la vie si belle ? Ne risquons-nous pas de nous trouver ensuite dans l'angoisse et privés de liberté ? Et encore une fois le Pape voulait dire: Non ! Celui qui fait entrer le Christ ne perd rien, rien, absolument rien de ce qui rend la vie libre, belle et grande. Non ! Dans cette amitié seulement s'ouvrent tout grand les portes de la vie. Dans cette amitié seulement se dévoilent réellement les grandes potentialités de la condition humaine. Dans cette amitié seulement nous faisons l'expérience de ce qui est beau et de ce qui libère. Ainsi, aujourd'hui, je voudrais, avec une grande force et une grande conviction, à partir d'une longue expérience de vie personnelle, vous dire, à vous les jeunes: N'ayez pas peur du Christ ! Il n'enlève rien et il donne tout. Celui qui se donne à lui reçoit le centuple. Oui, ouvrez, ouvrez tout grand les portes au Christ et vous trouverez la vraie vie. Amen** ». Ces paroles adressées aux jeunes nous concernent tous : que Notre-Dame des Neiges nous aide en ce jour à ne pas avoir peur d'ouvrir les portes de notre cœur à Jésus. Qu'elle nous aide à mettre en application le dernier grand appel de Jean-Paul II : « Levez-vous ! Allons ! ». Il est temps de sortir de notre sommeil et d'aider nos contemporains à en sortir ! Alors, encordés à Notre-Dame des Neiges, levons-nous et allons ! La Moisson est abondante, mais les ouvriers sont trop peu nombreux. Jeunes et moins jeunes : in altum ! N'ayons pas peur : aujourd'hui comme hier, l'Église est vivante et jeune !

Compte-rendu synthétique d'un participant

Intervention de Loïc : Que faire ?

- Placer beaucoup de pions dans l'éducation nationale et la presse.

- Se former, agir, avec enthousiasme et énergie.

Conclusion : je ne reviens pas sur la dernière causerie de Père Bernard, consacrée aux messages de Jean-Paul II en France et en Europe. Ils parlent d'eux-mêmes et nous les avons tous écoutés avec beaucoup d'émotion... Ils nous appellent, particulièrement nous Français, au réveil après ce temps d'apostasie... En conclusion, Père Bernard nous a rappelé, selon le mot du cardinal Ratzinger, que « ce ne sont pas les majorités qui changent le monde, mais les minorités agissantes ». D'où la nécessité de nous organiser, de multiplier les rencontres avec nos évêques, les responsables publics, les responsables de l'éducation... pour que l'on puisse récolter les fruits de ce forum.

FORUM DE CONCLUSION (Père Bernard)

En commençant ce Forum de conclusion, je voudrais, en union avec Mère Magdeleine, nos frères et sœurs et nos Foyers amis rendre grâce à Dieu, à Jésus, à Notre-Dame des Neiges et à Saint Joseph pour l'esprit de famille qui a régné pendant ces deux jours et qui nous a permis de vivre ce deuxième Forum dans la continuité avec le premier dans un climat de vraie liberté et de confiance dans la vérité et l'amour. Il nous faudra, pour l'année prochaine et les autres années, tirer les leçons de cette année et prévoir plus à l'avance les moyens de transport mis à la disposition de ceux qui veulent participer au Forum.

Nous allons écouter les remontées des trois carrefours de ce matin et nous pourrions réagir aux convictions et propositions.

Avant de donner les paroles aux rapporteurs des carrefours, je voudrais rappeler ce que nous disions, l'année dernière, sur les riches échanges que nous avons eus et qui nous avaient permis de mieux comprendre *la complexité de la question de l'éducation*. Nous n'avions pas voulu rechercher les boucs émissaires, grands responsables de la crise de la famille, de l'école et de la catéchèse, mais nous avons entendu la souffrance des parents et des éducateurs. Nous avons mieux compris que l'urgence de l'éducation était *un grand défi que personne ne pouvait relever tout seul* ! Notre conviction était que nous avons besoin de tous les acteurs pour relever ce défi : les parents, les éducateurs, les hommes politiques, les évêques et les prêtres, les consacrés, les jeunes ! L'urgence de l'éducation nous concerne tous, *il y va de l'avenir de l'humanité* !

Pardonnez-moi de vous poser cette question, mais n'est-il pas nécessaire de la poser afin de mieux nous organiser pour « réagir avec courage et décision » selon les mots de Jean-Paul II ? Comment avons-nous mis en pratique l'objectif que nous nous étions donnés ? Relisons cet objectif : « Efforçons-nous à présent, *dans l'humilité*, de faire connaître ce que nous avons vécu en présentant les actes de notre Forum afin de *conscientiser nos contemporains sur l'urgence de l'éducation*. Nous voulons répéter ce que nous avons dit en organisant ce Forum : nous ne voulons pas créer une nouvelle association, un nouveau groupe de pression, un nouveau réseau, mais nous aimerions dire à tous ceux qui se sentent concernés par la question de l'éducation : *n'ayez pas peur, ne baissez pas les bras, avec la grâce de Dieu, nous pouvons si nous agissons dans la complémentarité et la confiance relever le défi de l'urgence de l'éducation* ! Cela demande détermination, courage, patience, persévérance et confiance en la grâce de Dieu.

Nous pouvons rencontrer – si nous en avons la possibilité – notre évêque, des responsables de l'éducation, des responsables politiques et aussi des parents pour leur faire part de ce que nous avons vécu. *Puisse notre Forum porter le fruit qu'il s'était fixé : conscientiser sur l'urgence de l'éducation* !

L'expérience de la dernière Marche pour la Vie montre que les jeunes sont prêts à relever le défi. Alors, n'ayons pas peur. Nos Actes sont très riches. C'est vrai, la génération internet a du mal à lire, mais, en même temps, je suis étonné par la qualité d'écoute des personnes, jeunes et moins jeunes, qui participent à nos Retraites, nos recollections, nos sessions et nos pèlerinages. Le Cardinal Joseph Ratzinger avait dit que ce n'était pas les majorités qui changeaient le monde, mais les minorités agissantes. Que Notre-Dame des Neiges vous inspire à présent pour trouver de nouveaux moyens d'action en vue de l'éducation à la vraie liberté dans la vérité et l'obéissance à la Loi de Dieu ! Ne laissons pas l'Europe et la France perdre complètement leurs racines chrétiennes et devenir un continent musulman. Aidons nos contemporains à découvrir qu'à l'Est et à l'Ouest de la « vieille Europe » la Russie et les Etats-Unis se réveillent. L'Eglise d'Afrique, lors du dernier Synode à Rome autour de Benoît XVI a révélé sa maturité : elle ne craint pas de s'adresser à l'Eglise européenne qui l'a évangélisée et de l'appeler à la fidélité !

Compte-rendu synthétique par deux participants

Remontée du carrefour des enfants :

A la question : « Sur quelles vérités doit-on être ferme » ? Père Bernard a répondu par l'adage : « In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas » qu'il s'est efforcé d'expliquer simplement : concernant les vérités révélées, les dogmes = les choses nécessaires, si nous sommes catholiques nous devons l'obéissance de la Foi : unitas= unité ! Concernant les opinions théologiques – Père Bernard a choisi

l'opinion théologique de Saint Thomas d'Aquin sur le fait que le Christ, dans son humanité jouissait de la vision béatifique dès le premier moment de l'Incarnation et jusqu'à sa mort – nous avons la liberté de préférer une autre opinion théologique. Ainsi, pour l'exemple cité, le CEC n'a pas choisi l'opinion théologique de Saint Thomas et ne l'a pas, non plus, contredite. Il s'est contenté de dire : « la connaissance intime et immédiate que le Fils de Dieu fait homme a de son Père » (CEC 473). Le Catéchisme ne parle pas de vision béatifique mais de connaissance immédiate sans préciser le mode de cette connaissance.

La dernière partie de la sentence est très importante : en toutes choses : charité. Ne nous jugeons pas, ne nous condamnons pas, mais enrichissons-nous des opinions libres des autres.

Remontée du carrefour des adolescents :

- Un participant a dit que la méthode globale n'est pas adaptée au cerveau humain : on photographie des structures, cela empêche l'analyse. Un autre a dit aussi que l'origine de la méthode globale était obscure : c'est comme si l'on voulait susciter des comportements de moutons de panurge.

- Un participant a souligné l'importance de tenir coûte que coûte à la présence des grands adolescents à la prière familiale, ce qui n'empêche pas qu'ils doivent savoir prendre du temps en plus pour prier seul. Pour cela, l'exemple des parents est essentiel (prière en couple).

Remontée du carrefour des jeunes :

Se former à la méthode « TeenSTAR » : action proposée par Béatrice. TeenSTAR : Pédagogie pour une Sexualité Adulte et Responsable, pour pouvoir ensuite la proposer dans les établissements scolaires de nos enfants comme module d'éducation affective et sexuelle.

La pédagogie TeenSTAR associe étroitement :

- les jeunes : ils découvrent la signification de la sexualité vécue selon leur nature d'homme ou de femme.
- les parents : premiers éducateurs de leurs enfants.
- les animateurs : qui font découvrir aux adolescents le sens d'une sexualité responsable.

Sur Internet : <http://teenstar.fr/>

Ecrire aux élus, aux évêques :

Action proposée par François Sylvaine. Ecrire un courrier à son député, son maire pour l'informer de notre opinion sur telle question qui nous semble fondamentale. Joindre une lettre à sa déclaration d'impôts pour exprimer notre souci que l'argent versé ne serve pas à financer des actions gravement immorales. Pour cela, écrire de l'« authentique », avec son cœur.

Conclusion du Forum par Père Bernard

Je voudrais conclure ce Forum en présentant brièvement la très importante Conférence que le Cardinal Joseph Ratzinger avait donnée à Lyon et à Paris, les 15 et 16 janvier 1983, et qui sera l'objet de la Session des 10-12 juillet en ce Foyer de Sens. Lors de sa venue en France, Benoît XVI a rappelé sa Conférence sur la catéchèse dans son homélie à Notre-Dame de Paris, le Vendredi 12 septembre 2008. A Lourdes, avec nos évêques, il a, pourrions-nous dire, fait comme un bref résumé de cette Conférence : « *la catéchèse n'est pas d'abord affaire de méthode mais de contenu* ».

Le Cardinal Ratzinger, Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la Foi, avait parlé – dans cette importante conférence qui est toujours d'actualité - de crise de la catéchèse. Il avait même été sévère en disant : « *Ce fut une première et grave faute de supprimer le catéchisme et de déclarer « dépassé » le genre même du catéchisme* ». Il avait souligné « *le fait qu'on n'avait plus le courage de présenter la foi comme un tout organique en soi* ». Il avait aussi parlé de « *crise de la Foi. Il en résultait, disait-il, que la catéchèse omettait généralement le dogme et qu'on essayait de reconstruire la foi à partir de la Bible directement* ». Mais le Cardinal Joseph Ratzinger n'était pas seulement venu à Lyon et à Paris pour faire le constat de la crise, il était venu aussi pour tracer des pistes pour la surmonter. Pour cela, il avait d'abord voulu souligner le fondement de la catéchèse : **la foi qui est vie**, vraie vie, vie en Dieu ! « *Le devoir essentiel de la catéchèse, disait-il, est de conduire à la connaissance de Dieu et de Son Envoyé, Jésus* ». Le Cardinal Ratzinger s'est appuyé sur cette phrase de Jésus dans le chapitre 17 de Saint Jean : « *La vie éternelle, c'est qu'ils Te connaissent, Toi, le véritable Dieu et ton Envoyé Jésus-Christ* ». Dans la dernière partie de sa conférence, le Cardinal Ratzinger avait fait, plusieurs fois, référence au Catéchisme du Concile de Trente et à ses quatre composantes maîtresses : le Symbole des Apôtres, les Sacrements, le Décalogue et le « Notre Père ». Ces quatre composantes du catéchisme n'ont pas été inventées par le Concile de Trente, elles existaient depuis des siècles. Elles ne sont pas arbitraires parce qu'elles correspondent aux dimensions de l'existence chrétienne : **ce que le chrétien doit croire (symbole), espérer (Notre Père), faire (Décalogue) et dans quel**

espace vital il doit l'accomplir (Sacraments et Eglise). Le Cardinal Ratzinger avait conclu en montrant que toute la Catéchèse devait déboucher dans *l'Amour de Dieu* car tout doit être en vue de l'Amour de Dieu.

Deux ans après cette très importante conférence, en 1985, eut lieu à Rome un synode extraordinaire, 20 ans après la clôture du Concile Vatican II. Les Pères de ce Synode demandèrent à Jean-Paul II l'élaboration d'un Catéchisme. Le CEC a pu être promulguée quelques années plus tard. Après la mort de Jean-Paul II fut également promulgué un résumé de ce CEC : le Compendium. Nous devons rendre grâce à Dieu de ces deux grands dons pour l'Eglise.

Notre Pape Benoît XVI attache une très grande importance à la catéchèse, car si la Foi n'était plus transmise, les racines chrétiennes de l'Europe seraient totalement desséchées et la subsistance de l'Eglise serait menacée !

Comprenons bien, au terme de ce Forum « Liberté-Loi », que la Loi de Dieu ne peut être aimée et vécue que si nous transmettons intégralement la Foi. Sans Jésus, nous ne pouvons rien faire.

ANNEXE : DOSSIER PREPARE AVANT LA SESSION

I) LIBERTÉ ET LOI DANS L'EDUCATION (Père Bernard)

Notre monde occidental est marqué par les idéologies libérales qui ont voulu se libérer du « soi-disant joug de la Loi de Dieu ». Notre Forum des 6 et 7 mars 2010 voudrait vous aider à mieux comprendre le lien entre liberté et Loi. On ne peut pas présenter la morale chrétienne en ce troisième millénaire comme on la présentait au Moyen Âge. Le contenu de cette morale est le même, mais les auditeurs ont changé ! Ils sont marqués, consciemment ou inconsciemment, par les idéologies qui ont donné naissance aux philosophies de l'absurde et de l'angoisse, aux cultures de la mort et, aujourd'hui, aux dictatures du relativisme. En « se libérant de la Loi de Dieu », l'homme libéral s'est aussi libéré des devoirs envers ceux qui, comme lui, ont été créés à l'image et à la ressemblance de Dieu. L'être humain a perdu, en beaucoup de sociétés libérales, son caractère sacré : sa vie n'est plus respecté, son honneur n'est plus respecté. Les Droits de l'homme sont bafoués par ceux qui ne cessent de les proclamer ! Il est urgent que les baptisés comprennent qu'il n'y a pas de contradiction entre la liberté de l'homme et la Loi de Dieu, et qu'ils soient les témoins de la Splendeur de la Vérité révélée en ce début de troisième millénaire où la liberté de l'homme libérée de la Loi de Dieu est devenue tyrannique !

Nous ne dirons pas tout sur le rapport « liberté-Loi », mais nous voudrions donner des éléments pour que chacun puisse poursuivre sa réflexion. Nous vivons dans un Continent très sensible au mystère de la liberté. Mais le monde musulman ne l'est pas de la même façon que nous. Tout musulman, en effet, comme son nom l'indique est « soumis » à la Volonté de Dieu. Les hommes de l'antiquité, marqués par le paganisme, ne partageaient pas, non plus, notre conception moderne de liberté. Ils savaient très bien qu'ils étaient soumis à des forces divines. Les philosophes grecs et latins comprenaient que l'homme devait obéir à la loi naturelle. Tous les peuples du monde ont des lois auxquels les citoyens sont tenus d'obéir. L'homme sait, par expérience, qu'il n'est pas « autonome » d'une façon absolue.

Ne nous laissons pas influencer par les idéologies qui rejettent Dieu et la Loi naturelle ! Ne nous laissons pas marginalisés ! En devenant chrétiens, non seulement nous n'avons pas renoncé à notre raison et à notre liberté, mais nous avons été libérés par le Christ pour participer à sa Liberté ! Ayons confiance à notre Pape Benoît XVI et admirons la conclusion de son discours à l'université de Ratisbonne : « *Depuis très longtemps, l'occident est menacé par cette aversion contre les interrogations fondamentales de sa raison, et ainsi il ne peut subir qu'un grand dommage. Le courage de s'ouvrir à l'ampleur de la raison et non le refus de sa grandeur — voilà quel est le programme avec lequel une théologie engagée dans la réflexion sur la foi biblique entre dans le débat du temps présent. « Ne pas agir selon la raison, ne pas agir avec le logos, est contraire à la nature de Dieu » a dit Manuel II, partant de son image chrétienne de Dieu, à son interlocuteur persan* ». Nous pouvons prolonger ainsi le discours de Benoît XVI : « ne pas agir selon la loi naturelle, est contraire à la volonté de Dieu sur nous ».

Soyons convaincus que Dieu ne peut pas créer des êtres libres à son image et à sa ressemblance et, en même temps, supprimer cette liberté en imposant une loi arbitraire. La liberté et la loi naturelle ne sont pas en opposition. Les deux sont des dons de Dieu Créateur, dons accordés à tout homme et à tous les hommes ! La loi naturelle a été donnée par Dieu pour le bien de chaque homme et pour le bien de tous les hommes !

I) LIBERTE ET LOI DANS LA REVELATION

La Révélation nous montre que Dieu a créé l'homme à son image et à sa ressemblance. Dieu lui donne un grand pouvoir : « Qu'ils dominent sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel, les bestiaux,

toutes les bêtes sauvages et toutes les bestioles qui rampent sur la terre » (Genèse 1, 26) et de grands dons : « Je vous donne toutes les herbes portant semence, qui sont sur toute la surface de la terre, et tous les arbres qui ont des fruits portant semence: ce sera votre nourriture » (Genèse 1, 29).

Mais Yahvé donne cet ordre à Adam : « Tu peux manger de tous les arbres du jardin. Mais de l'arbre de la connaissance du bien et du mal tu ne mangeras pas, car, le jour où tu en mangeras, tu deviendras passible de mort » (Genèse 2,17). Aucun animal n'a reçu un tel ordre, parce qu'aucun n'est dit avoir été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. Aujourd'hui, il n'y a pas de règlement affiché dans un zoo, parce que les animaux ne sont pas capables de les lire et de les comprendre ! Il en était ainsi, dès le début de la création : *seuls l'homme et la femme étaient libres* : ils connaissaient la volonté de Dieu, ils pouvaient lui obéir ou lui désobéir ! Les conséquences de l'obéissance et de la désobéissance, cependant, n'étaient pas les mêmes : la vie ou la mort !

La réponse d'Adam et Eve a été le péché originel, *péché qui n'a pas supprimé la liberté de choix de l'homme* mais qui lui a fait perdre la grâce sanctifiante et, en même temps, *la « liberté spirituelle »* qui ne connaissait pas le mal.

Toute l'Histoire du Salut va être marqué par un bien douloureux « combat » dans le cœur même de l'homme pécheur. Dieu infiniment Juste et Miséricordieux ne peut pas et ne veut pas supprimer les hommes pécheurs, créés à son image et à sa ressemblance. Mais comment les sauver ?

Dieu va réaliser un plan de Rédemption absolument merveilleux. En cette humanité pécheresse qui ne cesse de s'éloigner de lui et de faire grandir les injustices qui créent des souffrances de plus en plus grandes, Dieu appelle Abraham pour faire de lui son Peuple et pour qu'en sa descendance soient bénies toutes les nations de la terre. *Abraham est libre face à cette grande mission*. Dieu ne contraint pas sa liberté. Dieu va même l'éprouver : cette épreuve lui permettra de faire un acte de foi héroïque et d'être le père dans la Foi de nombreux croyants !

Après Abraham, c'est l'Alliance sur le Sinaï par la médiation de *Moïse*. Ce médiateur est appelé librement par Dieu. Lui aussi a été éprouvé : il *doit accepter librement sa mission*. Dieu se révèle à Moïse pour les enfants d'Abraham, mais aussi pour toutes les nations de la terre. Il veut, en effet, révéler à tous « la Loi de liberté » qu'est le décalogue. Pourquoi *Loi de liberté* ? Parce qu'elle permet à l'homme de ne pas se laisser asservir par le pouvoir du Mal et par ses passions. Les 3 premiers commandements lui permettent de demeurer dans une relation juste avec Dieu, son Créateur qui lui a fait don de sa liberté et qui veut lui faire don de sa grâce pour l'aider à demeurer dans la vraie liberté des fils de Dieu : dans la vérité, la justice, l'amour et la paix. Les 5 autres commandements doivent aider l'homme à respecter la liberté de ses frères et sœurs. Les deux derniers commandements lui sont donnés pour qu'il soit maître de ses pensées et de ses désirs.

L'Histoire du Peuple de Dieu va révéler que *l'homme pécheur est incapable par lui-même d'accomplir toute la Loi de Dieu. David lui-même a été incapable d'obéir à toute cette Loi !*

Saint Paul expliquera dans ses écrits – pas toujours faciles à comprendre – que, de fait, tous les hommes ont été pécheurs et que tous doivent recevoir gratuitement la grâce du salut par et dans le Christ. C'est par le Christ Rédempteur, seul, que l'homme pécheur est racheté et libéré. C'est par le Christ, seul, que l'homme qui avait perdu la ressemblance avec Dieu à cause de son péché et était entré dans le monde de la dissemblance (cf. Saint Bernard) va retrouver la ressemblance originelle et, par là, la vraie liberté des enfants de Dieu.

Saint Paul – dans sa lettre aux Galates - a parlé de la loi de la chair qui s'oppose à la loi de l'esprit. Ceux qui sont libres par et dans le Christ vivent de la loi de l'esprit parce qu'ils ont reçu l'Esprit Saint qui est l'Esprit de la vraie liberté. Lorsque l'on a bien compris la pensée de ce grand théologien, on ne peut plus faire de contresens dans l'interprétation de la lettre aux romains. Pour ce grand apôtre, qui avait été un zélé pharisien, *la liberté dans le Christ est obtenue par la foi et non par l'observance de la Loi*. Luther s'est appuyé sur Saint Paul pour s'opposer à l'Eglise catholique, mais il a radicalisé l'enseignement de cet apôtre. Lorsque Saint Paul semble opposer la foi dans le Christ à la Loi, il n'oppose pas la foi à la Loi des 10 commandements mais aux prescriptions multiples : ne pas manger de la viande de porc, ne pas toucher de personnes en état d'impureté légale (perte de sang, lèpre...). L'ensemble de l'enseignement de Saint Paul permet de mieux comprendre sa pensée : ce n'est pas parce que nous avons obéi à toutes les prescriptions du Peuple juif que nous sommes sauvés, mais parce que nous avons cru en Jésus Rédempteur. L'Histoire du Salut a montré que, de fait, tous les hommes avaient désobéi à la Loi de Dieu et tous étaient donc pécheurs. Elle montre aussi que tous ceux qui sont sauvés le sont par miséricorde. La théologie catholique et la théologie luthérienne sont d'accord sur ce point fondamental ! Mais une fois justifiés, tous les baptisés doivent vivre de la loi de l'esprit en menant le combat spirituel contre la loi de la chair.

II) LA LOI DANS LE PATRIMOINE SPIRITUEL DE L'HUMANITÉ

Toute l'antiquité était d'accord sur ce fait : le monde était ordonné (lois de la nature, lois des astres, des animaux, des plantes etc...). L'homme, lui, était régi par un ordre moral : il devait faire le bien et éviter le mal. Pour les philosophes grecs et latins, le « Logos » était « la cause » de l'Ordre du monde. Les Pères de l'Eglise, se fondant sur le prologue de Saint Jean (le Logos = Verbe s'est fait chair), s'efforcèrent de montrer que le Verbe de Dieu est ce Logos qui est la raison d'être de l'Ordre du monde et de l'humanité.

Pour assurer l'Ordre dans les Cités, *l'autorité* était nécessaire. Cette autorité tenait son pouvoir du divin. Attention : ne faisons pas de l'anachronisme ! Les philosophes païens n'étaient pas des penseurs chrétiens, ils professaient pratiquement tous le polythéisme. Malgré leurs erreurs, cependant, un important élément commun demeurait : *l'autorité vient de la divinité*. Jésus a rappelé cela à Pilate lors de son procès : « tu n'aurais aucun pouvoir sur moi s'il ne t'avait été donné d'en-haut » (Jn 19, 11). L'Empereur romain était divinisé parce qu'il était le garant de l'Ordre de l'Empire. Les lois de cet Empire étaient donc importantes !

Saint Thomas d'Aquin (1-2 Qu.90-97) a montré l'importance de la loi pour tous les hommes. Il disait que le mot "loi" venait du verbe latin "lier = ligando". La loi oblige l'agent à agir, car elle le lie à une certaine manière d'agir. La loi est aussi une règle d'action parce qu'elle comprend des principes qui ont pour but le maintien de l'ordre et de la discipline. Elle est encore une mesure de nos actes parce qu'elle nous permet de juger nos actes, de les évaluer par comparaison à un modèle. Cette mesure et cette règle n'ont pas été créées par ceux qui sont soumis à la loi. C'est pourquoi il est dit que la loi "oblige" à agir en vue du bien et à se détourner du mal.

Pour définir la loi on se réfère à l'expérience humaine en général : tous les hommes savent ce qu'est la loi, car ils sont tous soumis, bon gré, mal gré, à des lois.

La loi, cependant, ne doit pas être arbitraire : elle doit être œuvre de la raison animée par la sagesse.

La loi doit être orientée vers le bien commun : elle doit viser d'abord et principalement l'ordre en vue du bien commun. Saint Thomas dit que n'importe qui ne peut pas faire de lois mais que le pouvoir de légiférer appartient à la multitude tout entière ou à un personnage officiel qui a la charge de la multitude.

Saint Thomas définit plus précisément à la fin de la question 90 sa conception de la loi : "*Une ordonnance de raison en vue du bien commun établie et promulguée par celui qui a charge de la communauté.*" La loi est une ordonnance en tant qu'elle est un ensemble de règles en vue de l'ordre dans une société et pour le bien commun de tous les membres de cette société. La loi ordonne, c'est à dire oblige les membres de cette société. "C'est pour assurer le bon ordre des choses dont ils sont chargés que les détenteurs de l'autorité donnent des ordres." ***La loi est donc un ensemble d'ordres donnés par l'autorité compétente pour que la société soit "dans l'ordre" = l'harmonie, et que le bien commun soit atteint par tous.***

Saint Thomas dit qu'il a été nécessaire de promulguer des lois humaines à cause de la faiblesse des hommes. Le but de cette loi est de garantir une vie paisible à tous les membres d'une communauté. Cicéron a écrit : "Ce sont les choses suggérées par la nature et éprouvées par la coutume qu'ont sanctionnées la crainte et le respect des lois".

Saint Thomas en déduit, à la suite de saint Augustin :

Une loi humaine n'a de valeur que dans la mesure où elle participe à la justice. De ce fait, toute loi portée par les hommes n'a valeur de loi que dans la mesure où elle dérive de la loi naturelle. Si elle dévie en quelque point de la loi naturelle ce n'est déjà plus une loi mais une corruption de la loi (95,2).

Saint Thomas retient l'analyse de saint Isidore : La loi humaine doit être :

- en harmonie avec la religion, c'est à dire en conformité avec la loi divine,
- adaptée à la discipline des mœurs, c'est à dire en conformité avec la loi naturelle,
- qu'elle concoure au salut public, c'est à dire qu'elle soit adaptée à l'utilité des hommes (95,3) ;

Ce qu'enseigne Saint Thomas devrait aider les responsables politiques d'aujourd'hui à mieux fonder la légitimité des Etats de Droit. Un Etat de Droit devrait être un Etat dont les lois sont en conformité avec la loi naturelle.

Saint Thomas dit aussi qu'une loi humaine ne doit pas entrer dans tous les détails car elle est en vue du bien commun de tout un peuple. Elle ne peut pas, non plus, réprimer tous les vices dont les hommes vertueux s'abstiennent, mais uniquement les plus graves pour que la vie en société soit possible. Il est intéressant de citer encore ce que dit saint Thomas : "La loi humaine a pour but d'amener les hommes à la vertu, non point d'un seul coup, mais progressivement" (96,2,2). ***Saint Augustin disait également que la loi humaine est moins parfaite que la loi naturelle car elle tolère beaucoup de choses et les laisse impunies mais elle a sa valeur.***

Conclusion : *la loi* ne doit pas être considérée d'une manière négative : « contraindre notre liberté ». Elle "*lie*" *la liberté*, c'est un fait, mais *en vue du bien commun* et de *la protection des libertés humaines*. Dans l'Empire romain, l'Empereur divinisé était le garant de l'Ordre de l'Empire, mais cet Empereur divinisé est devenu le grand persécuteur des chrétiens ! Les lois humaines nécessaires ne sont donc pas suffisantes : il est important de mieux comprendre ce qu'est la Loi naturelle que Dieu Créateur a révélée par les 10 commandements.

III) LA LIBERTÉ ET LE DERNIER ENSEIGNEMENT DE JEAN-PAUL II A LA FRANCE

Le 15 août 2004 à Lourdes, **Jean-Paul II** nous disait : « *Soyez des femmes et des hommes libres ! Mais rappelez-vous : la liberté humaine est une liberté marquée par le péché. Elle a besoin elle aussi d'être libérée. Christ en est le libérateur, Lui qui « nous a libérés pour que nous soyons vraiment libres » (Ga 5, 1). Défendez votre liberté ! Chers amis, pour cela nous savons que nous pouvons compter sur Celle qui, n'ayant jamais cédé au péché, est la seule créature parfaitement libre. C'est à elle que je vous confie. Marchez avec Marie sur les chemins de la pleine réalisation de votre humanité !* ».

Essayons de mesurer l'importance de ce dernier message de Jean-Paul II aux baptisés français qu'il aimait paternellement. Ces paroles, qu'il a eues tant de mal à prononcer, venaient de son cœur si aimant de Pasteur souffrant. Il aurait pu nous faire de vifs reproches : nous les aurions bien mérités ! Il aurait pu nous dire : « qu'avez-vous fait de la question que je vous ai posée en 1980 alors que je venais pour la première fois dans votre pays que j'aime : « la France » ? Il aurait pu nous dire encore : « vous souvenez-vous encore de cette question : France es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ? ». Il a voulu nous parler avec douceur, comme un Père qui se prépare à la mort parle à ses enfants. Mais tout en nous parlant avec douceur, il nous a parlé avec sagesse ! Avons-nous entendu ce qu'il voulait nous dire ? Beaucoup de catholiques ne l'ont pas encore entendu ! Alors, ce soir, reprenons encore ses paroles si importantes :

« *Soyez des femmes et des hommes libres !* » Il voulait nous dire tout simplement : soyez fiers d'être chrétiens ! Ne rougissez pas du Christ ! En vivant fidèlement votre baptême, en obéissant à la Loi de Dieu et de l'Eglise, vous n'êtes pas esclaves mais vous êtes vraiment libres, libres de par la grâce de Dieu, libres de la liberté de l'esprit, libres de la liberté des Saints qui ne sont pas esclaves du péché ! Soyez les témoins de cette liberté !

Mais rappelez-vous : « *la liberté humaine est une liberté marquée par le péché* ». Après nous avoir encouragés, Jean-Paul II voulait nous appeler à la vigilance. Jésus avait dit à ses apôtres : « *veillez et priez, l'esprit est ardent, mais la chair est faible* ». Son vicaire nous disait la même chose : « *vous êtes libres, mais la liberté est marquée par le péché* ». Tant que nous ne serons pas des habitants du Ciel, nous ne participerons pas à la liberté de gloire = la liberté de ceux qui ne peuvent plus pécher. Donc, humilité, humilité, humilité !

« *La liberté a besoin elle aussi d'être libérée. Christ en est le libérateur* ». Que ces paroles demeurent gravées dans nos cœurs ! Sans le Christ, sans vie de prière, sans recours aux sacrements, nous ne pouvons pas être vraiment libres de la liberté des enfants de Dieu ! La vraie liberté, c'est la liberté dans le Christ ! Mais il voulait aussi nous inviter à la confiance à la suite de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus : ne restez pas à terre si vous êtes tombés, relevez-vous vite, Jésus, dans le sacrement de pénitence, libérera encore votre liberté !

« *Défendez votre liberté !* » Jean-Paul II connaissait très bien la situation des baptisés dans notre monde marqué par le mondialisme. En ce monde, le chrétien doit affronter bien des combats pour défendre sa liberté : il ne doit pas se compromettre avec les cultures du plaisir et de la mort ! Le Saint-Père nous invitait à être énergiques dans l'Esprit Saint et forts dans la Foi !

« *Chers amis, pour cela nous savons que nous pouvons compter sur Celle qui, n'ayant jamais cédé au péché, est la seule créature parfaitement libre. C'est à elle que je vous confie. Marchez avec Marie sur les chemins de la pleine réalisation de votre humanité !* » Nous pouvons garder cette dernière consigne comme le testament du bien-aimé Pape Jean-Paul II adressé à chacun de nous. Dans la communion des saints, nous pouvons à présent le prier, il est beaucoup plus proche de nous que ce que nous pouvons imaginer. Il veut nous inviter à l'imiter dans son abandon d'enfant envers la Vierge Marie : elle nous gardera dans la liberté des enfants de Dieu et elle nous aidera à réaliser pleinement notre humanité, c'est-à-dire à atteindre nous aussi un jour la liberté des habitants du Ciel qui ne peuvent plus jamais pécher !

IV) L'ÉDUCATION DES ENFANTS A LA VRAIE LIBERTÉ

Nous reprenons dans cette quatrième partie l'intégralité de ce que nous avons préparé pour une récollection trimestrielle de foyers en 2006. Il est important que les parents - pour l'éducation de leurs

enfants et pour leur mission dans le monde et l'Eglise - comprennent bien le lien entre liberté et loi. Ils ne doivent pas avoir peur d'utiliser le mot « morale » pour l'éducation de vos enfants. Ils ne doivent pas avoir peur de passer pour des parents « rétros ». Dieu ne leur demande pas de suivre les modes mais d'être fidèles aux engagements qu'ils ont pris au jour de leur mariage à éduquer humainement et chrétiennement leurs enfants. Peu importe que l'on soit marginalisé : ce qui importe c'est que nous réalisons la Volonté de Dieu ! Paul VI, Jean-Paul II et Benoît XVI n'ont pas cherché à suivre les modes de notre temps. Ils n'ont pas cherché à plaire en se modelant sur l'esprit du libéralisme moral. Ils ont fidèlement indiqué la seule Voie qui nous conduit au Royaume éternel : le Christ, Voie, Vérité et Vie ! Cette Voie n'est pas une voie sans issue : les jeunes ne s'y sont pas trompés. Même s'ils ne vivent pas toujours en conformité avec ce que ces Papes leur ont enseigné, ils savent qu'ils leur ont dit la vérité sur l'amour humain et sur la dignité de la vie ! Les enfants, adolescents et jeunes feront confiance à leurs parents dans la mesure où ils leur indiqueront la Voie du Christ, Voie exigeante, mais Voie de la Vérité et de l'Amour, Voie du Bonheur éternel, Voie évangélique.

ADAPTATION DE L'ENSEIGNEMENT DE SAINT PAUL

Approfondissons ce texte si important de la lettre de Saint Paul aux Galates : « *Pourquoi donc la loi? Elle a été donnée à cause des transgressions, jusqu'à ce que vînt la postérité à qui la promesse avait été faite. Avant que la foi vînt, nous étions enfermés sous la garde de la loi, en vue de la foi qui devait être révélée. Ainsi la loi a été comme un pédagogue pour nous conduire à Christ, afin que nous fussions justifiés par la foi. La foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce pédagogue. Car vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ. Aussi longtemps que l'héritier est enfant, je dis qu'il ne diffère en rien d'un esclave, quoiqu'il soit le maître de tout; mais il est sous des tuteurs et des administrateurs jusqu'au temps marqué par le père. Nous aussi, de la même manière, lorsque nous étions enfants, nous étions sous l'esclavage des rudiments du monde; mais, lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, né sous la loi, afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi, afin que nous reçussions l'adoption. Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils, lequel crie: Abba! Père! 7 Ainsi tu n'es plus esclave, mais fils; et si tu es fils, tu es aussi héritier par la grâce de Dieu.* » (Galates 3,20 - 4,7)

Ce texte est absolument remarquable mais il risque d'être déformé à cause de sa complexité. Saint Paul n'oppose pas la Loi divine à la liberté des enfants de Dieu, c'est évident.

Pourquoi dit-il que la loi aurait été donnée à cause des transgressions ? Sa réponse pourrait être celle-ci : au début de la création, Adam et Eve, vivant dans la grâce de Dieu, n'avaient pas besoin d'un code de lois pour demeurer dans la justice et la sainteté. Prenons un exemple dans notre expérience pour mieux comprendre : les prêtres et consacrés n'ont pas besoin d'une loi qui les oblige à aller à la Messe le dimanche ! Les baptisés ne devraient pas avoir besoin d'une telle loi. Pourtant, l'Eglise a été contrainte à donner une telle loi. Prenons un autre exemple : si l'on vit de l'Esprit de Dieu, on ne devrait pas avoir besoin d'une loi pour nous dire qu'avorter est un crime, parce que c'est tuer un innocent ! L'Eglise a été contrainte de donner une telle loi. Ces deux exemples nous font comprendre la justesse de la pensée de Saint Paul : la loi a été donnée à cause des transgressions. Elle est voulue par Dieu pour faire cesser ces transgressions et demeurer dans la vraie liberté des enfants de Dieu, et pour respecter la liberté d'autrui.

Saint Paul dit encore que la loi est comme un pédagogue. Le mot « pédagogue » signifie : « celui qui conduit un enfant ». L'apôtre comprenait très bien que l'enfant a besoin d'un « guide éducateur » pour être conduit sur la voie de la vérité et du vrai bonheur. Sa liberté n'est pas encore suffisamment ferme et il n'a pas la force spirituelle suffisante et le discernement pour ne pas succomber à certaines tentations.

Saint Paul s'appuie enfin sur l'Histoire du salut pour dire que jusqu'au Christ, les membres du Peuple de Dieu étaient comme des enfants, qui n'avaient pas atteint l'âge adulte, l'âge de la liberté mature. Ils devaient donc être gardés par un tuteur : **la Loi**. Le Christ ayant accompli la Rédemption et envoyé l'Esprit Saint dans les cœurs, ce tuteur n'est plus nécessaire car cet Esprit devient le principe intérieur de « la Loi » : Il nous éclaire et nous fait appeler Dieu le Père : « Abba » = Papa ! Cet Esprit, en effet, ne peut pas nous faire choisir le mal car Il est l'Esprit de la Vérité, l'Esprit de l'Amour, l'Esprit de Dieu ! Saint Paul fait ainsi comprendre que **ceux qui ont reçu l'Esprit Saint vivent de la loi de l'esprit**.

Les parents, dans leur prière et leur unité, auront les grâces pour bien interpréter ce texte de Saint Paul et l'adapter pour l'éducation de chacun de leurs enfants. Mais ils doivent être vigilants, priants et très observateurs. Leurs enfants ont bien reçu le baptême et d'autres sacrements, mais ils demeurent des enfants qui n'ont pas encore atteint la maturité de la liberté parfaite ! Ils doivent affronter un monde où le Mal est particulièrement agissant : Satan est habile, il vise et combine sans cesse. Il a suscité des cultures du mauvais plaisir, des cultures de la mort. En face de ce pouvoir du Mal, il y a, bien évidemment et ne l'oublions jamais, l'action de Dieu et des bons anges. Mais nous devons être réalistes : nous devons éclairer nos enfants et leur donner des règles sûres pour les protéger en ce temps où ils ont besoin de tuteurs. Protéger les enfants ne signifie pas : les mettre dans une tour d'ivoire à l'abri du monde et du mal, mais leur faire découvrir la splendeur de la Vérité révélée par Jésus. Le plan de la partie morale de notre petit résumé de la foi catholique

devrait grandement aider les parents dans leur mission de pédagogues (conduire leurs enfants) et d'éducateurs (élever les enfants, les faire grandir, les conduire vers le haut, les faire sortir de leur « moi »).

Les parents, dans leur prière et leur unité, auront aussi les lumières pour savoir comment expliquer à leurs enfants les préceptes de la Loi de Dieu en s'adaptant à leur âge et à leur cheminement ! Avec les grands enfants, il ne suffit plus de dire : « *c'est mal parce que c'est mal. La Loi c'est la Loi !* ». Il faut expliquer pourquoi tel acte est mal. Mais attention : l'explication ne doit ni troubler l'innocence des petits enfants, ni déformer leur conscience.

En imitant Saint Paul, les parents pourront faire comprendre à leurs enfants que Jésus – par Son Eglise - leur donne une Loi pour qu'ils grandissent à son image et à sa ressemblance. Plus ils seront obéissants à cette Loi, plus ils imiteront Jésus Enfant et plus ils L'aimeront et aimeront papa et maman ! Ils comprendront que la Loi de Dieu n'enlève pas leur liberté mais leur permet de ressembler à Jésus et à Marie.

ADAPTATION DE L'ENSEIGNEMENT DE SAINT THOMAS

Nous invitons les parents à bien adapter dans l'éducation de leurs enfants ce qui vient d'être dit sur l'enseignement de Saint Thomas par rapport aux lois humaines en général. Comme Jésus, sachons dire qu'il faut rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Donnons une éducation qui respecte l'autorité. L'Eglise, c'est évident, ne demande pas de faire adorer l'autorité humaine, puisqu'elle a refusé, dans ses martyrs, d'adorer l'Empereur : Dieu seul doit être adoré ! Mais l'Eglise demande de prier pour l'autorité légitime, qui a des grâces d'état pour assurer l'Ordre d'une Nation. Donnons aux enfants l'exemple de l'obéissance aux lois sociales et au code de la route. Attention aux discussions trop critiques devant les enfants : il ne s'agit pas qu'ils croient que toutes les lois de la société sont mauvaises ou à contourner !

Il faut aussi, cependant, faire comprendre aux enfants – en s'adaptant bien sûr à leur âge – qu'il existe des **valeurs morales non négociables**. Jean-Paul II, dans « *Evangelium Vitae* », a affirmé : « *L'avortement et l'euthanasie sont des crimes qu'aucune loi humaine ne peut prétendre légitimer. Des lois de cette nature, non seulement ne créent aucune obligation pour la conscience, mais elles entraînent une obligation grave et précise de s'y opposer par l'objection de conscience. Dès les origines de l'Église, la prédication apostolique a enseigné aux chrétiens le devoir d'obéir aux pouvoirs publics légitimement constitués - Rm 13,1-7; 1P 2,13-14 -, mais elle a donné en même temps le ferme avertissement qu' " il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes " Ac 5,29* » (*Evangelium Vitae* 73). Comprendons l'importance d'une telle éducation. La Loi française permet aux adolescentes de prendre « la pilule du lendemain » à l'insu de leurs parents : ce n'est pas conforme à la Loi de Dieu. Les parents sont les responsables de leurs enfants.

LES ENFANTS ET LEURS MODELES DE VIE : DISCERNEMENT

Dans l'éducation de la liberté des enfants, il est bon de réfléchir aux modèles que la société leur propose. Soyons vigilants ! Dans le sport, il n'est pas rare que soit mis en vedette le sportif qui a été le plus habile pour détourner le règlement et tricher. Que de tricheries en football ! Que dire du dopage dans le cyclisme ! Que dire du champion automobile qui fait une queue de poisson à son grand rival pour l'envoyer hors du circuit ! Quels sont les modèles des enfants dans la vie politique, culturelle et économique ? La télévision banalise la sexualité et présente l'homosexualité comme un état de vie normal. Il est très important de présenter aux enfants des modèles de sainteté : Jésus doit toujours être leur grand modèle. La Sainte Vierge et Saint Joseph leur feront découvrir l'importance de l'humilité et de l'obéissance. Les Saints sont très nombreux, apprenons à les connaître pour les donner en exemple à nos enfants.

QUELQUES CITATIONS DE BENOÎT XVI

« *L'Église ne cesse de rappeler que la véritable liberté de l'être humain vient du fait d'avoir été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu. C'est pourquoi l'éducation chrétienne est une éducation de la liberté et pour la liberté. « Nous faisons le bien non comme des esclaves, qui ne sont pas libres de faire autrement, mais nous le faisons parce que nous portons personnellement la responsabilité pour le monde; parce que nous aimons la vérité et le bien; parce que nous aimons Dieu lui-même et donc ses créatures également. Telle est la liberté véritable, à laquelle l'Esprit Saint veut nous conduire* » (Homélie de la veillée de Pentecôte, Osservatore Romano en langue française, n. 23, 6 juin 2006, p. 3).

« *Outre la transmission de la foi et de l'amour du Seigneur, une des tâches les plus importantes de la famille consiste à former des personnes libres et responsables. C'est pourquoi les parents doivent faire accéder leurs enfants à la liberté, dont ils sont, durant quelque temps, les tuteurs. Si les enfants voient que leurs parents – et en général les adultes qui les entourent – vivent avec joie et enthousiasme, même dans les difficultés, grandira plus facilement en eux la joie profonde de vivre qui les aidera à dépasser avec succès*

les obstacles possibles et les difficultés que comporte la vie humaine. De plus, quand la famille ne se renferme pas sur elle-même, les enfants apprennent que chaque personne est digne d'être aimée, et qu'il existe une fraternité fondamentale universelle entre tous les êtres humains.

La joie amoureuse avec laquelle nos parents nous accueillirent et nous ont accompagnés dans nos premiers pas dans le monde est comme un signe et le prolongement sacramental de l'amour bienveillant de Dieu d'où nous venons. L'expérience d'avoir été accueillis et aimés par Dieu et par nos parents est le fondement sûr qui favorise toujours la croissance et le développement authentique de l'homme, qui nous aide grandement à mûrir sur notre chemin vers la vérité et l'amour, et à sortir de nous-mêmes pour entrer en communion avec les autres et avec Dieu.

L'objet des lois est le bien intégral de l'homme, la réponse à ses besoins et à ses aspirations. C'est une aide notable à la société, dont on ne peut se passer, et cela demeure pour les peuples une sauvegarde et une purification. De plus, la famille est une école d'humanisation de l'homme, pour qu'il grandisse jusqu'à devenir pleinement homme. Dans cette perspective, l'expérience d'être aimés par leurs parents conduit les enfants à avoir conscience de leur dignité de fils. La créature conçue devra être éduquée dans la foi, aimée et protégée. Les enfants, avec le droit fondamental à naître et à être éduqués dans la foi, ont droit à un foyer qui ait pour modèle celui de Nazareth et à être préservés de toute embûche et de toute menace » (Valence 9 juillet 2006 5e journée mondiale de la famille).

V) QUELLE LIBERTÉ DEVONS-NOUS FAIRE GRANDIR ?

Saint Paul révèle ce qu'est la liberté dans le Christ : elle est la liberté des fils. Les fils, en effet, sont libres alors que les esclaves ne le sont pas (Ga 4, 21-31) : « *C'est pour que nous soyons vraiment libres que le Christ nous a libérés* » (Ga 5, 1). Le point culminant de cette épître est : « *Quand vint la plénitude du temps, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, assujéti à la loi pour payer la libération de ceux qui sont assujéti à la loi, pour qu'il nous soit donné d'être fils adoptifs. Fils, vous l'êtes bien : Dieu a envoyé dans nos cœurs l'Esprit de son Fils, qui crie : « Abba – Père ! Tu n'es donc plus esclave, mais fils. Comme fils, tu es aussi héritier : c'est l'œuvre de Dieu »* (Ga 4, 4-7).

Rappelons ce que nous avons déjà écrit dans les fondamentaux de l'éducation (cf. Actes du Forum de Sens – mars 2009 – sur l'éducation) : les Pères de l'Église ont puisé dans l'Écriture pour faire comprendre les diverses formes de liberté. Saint Bernard a synthétisé leur pensée en distinguant trois formes de liberté :

- La liberté de choix est celle que tout homme possède du fait qu'il est à l'image et à la ressemblance de Dieu. Cette liberté de choix est la liberté de se déterminer sans être contraint. Elle n'est pas, cependant, la liberté parfaite car elle peut se décider pour le bien moral ou pour le mal moral.

- La liberté de grâce est la liberté obtenue par la grâce de la Rédemption du Christ dont Saint Paul a parlé dans l'épître aux Galates.

- La liberté de gloire est la liberté dont jouissent les bienheureux au Ciel : ils sont dans la liberté parfaite, ils ne peuvent plus pécher. Cette liberté de gloire ne peut pas être atteinte sur cette terre.

Cette distinction éclaire les étapes de l'éducation des enfants. Les parents doivent aider leur enfants :

- à bien user de leur liberté de choix,
- à demeurer dans la liberté de grâce en menant avec énergie le combat spirituel, les yeux fixés sur Jésus leur grand modèle,
- à se préparer à la liberté de gloire avec la perspective du Royaume des Cieux.

Le Père, dans une lettre envoyée à ses fils et filles, le 10 janvier 1997, disait :

« **La liberté intérieure de l'âme** n'est pas la liberté de penser et d'agir n'importe comment. Elle consiste fondamentalement à choisir librement d'abord la vérité qui nous est donnée par le Verbe fait chair et par son Eglise.

C'est ainsi que se réalisent une formation et une éducation à une entière liberté humaine et chrétienne : liberté d'esprit, liberté de cœur en face des « conditionnements collectifs, des idéologies dominantes et des pressions fluctuantes de la mode en tous domaines ».

VI) LES ÉTAPES DE L'ÉDUCATION A LA VRAIE LIBERTÉ

Pour développer cette partie, nous nous sommes servis de notre propre expérience religieuse. Il nous semble important de souligner que les vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, non seulement ne s'opposent pas à la vraie liberté, mais au contraire « libèrent » la liberté des religieux ! Les laïcs ne sont pas

tenus de professer ces trois vœux, mais ils sont invités à exercer les vertus de pauvreté, chasteté et obéissance. La vertu de pauvreté, détachement quotidien du sensible, rend plus libre spirituellement et donc plus ouvert à la vérité et à l'amour divin. Eduquons les enfants à l'esprit évangélique de pauvreté, ils seront plus libres demain ! La vertu de chasteté, par l'exercice de la maîtrise de soi, la lutte contre la sensualité et la vigilance pour ne pas se laisser tromper et lier par l'amour sensuel ou sentimental, permet l'épanouissement d'un cœur libre et rend pleinement disponible pour la mission. Comprenons davantage l'importance de l'éducation à la pureté. Jésus a dit : « Bienheureux les cœurs purs, ils verront Dieu » (Mt 5). La vertu d'obéissance permet l'exercice de la vraie liberté en vivant libéré de soi. Les enfants doivent comprendre très tôt la valeur de l'obéissance, qui n'empêche jamais l'expression simple et confiante de leurs idées avec leurs parents.

Il est particulièrement important, surtout **à partir de l'âge de raison**, de permettre **le développement de la liberté de grâce**, qui permettra à l'enfant d'utiliser sa liberté de choix en grandissant dans l'esprit d'enfance évangélique et dans l'obéissance plus responsable. Les parents ne devront pas avoir peur d'être énergiques, dans l'énergie de l'amour, pour que cette liberté de grâce ne soit pas perdue par le péché grave ou ne soit pas diminuée par la tiédeur et la routine. Ils aideront leurs enfants à ne pas se décourager dans les chutes ou le combat spirituel. Ils les entraîneront à ne pas perdre leur ferveur et leur détermination, ils leur rappelleront souvent qu'on ne doit pas se contenter d'une vie médiocre mais qu'il faut désirer être saint et atteindre la liberté de gloire dans le Royaume de Dieu.

Les grands enfants et les jeunes devront être conscients que leur conversion n'est pas achevée. Les parents devront être vigilants et priants pour que leurs aînés ne se laissent pas influencer par les idéologies de la fausse liberté ! Ces paroles du Pape Benoît XVI à tous les catholiques du monde (21-2-2007) seront une lumière sur leur route : *« Se convertir signifie chercher Dieu, aller avec Dieu, suivre docilement les enseignements de son Fils, Jésus Christ; se convertir n'est pas un effort pour se réaliser soi-même, car l'être humain n'est pas l'archétype de son propre destin éternel. Ce n'est pas nous qui avons créé nos propres personnes. C'est pourquoi la réalisation de nous-mêmes est une contradiction et c'est également trop peu pour nous. Nous avons un destin plus haut. Nous pourrions dire que la conversion consiste précisément à ne pas nous considérer les « créateurs » de nous-même et ainsi découvrir la vérité, car nous ne sommes pas les auteurs de nous-mêmes. La conversion consiste à accepter librement et avec amour de dépendre en tout de Dieu, notre véritable Créateur, de dépendre de l'amour. Ce n'est pas dépendance mais liberté. Se convertir signifie alors ne pas rechercher un succès personnel — cela qui passe — mais, en abandonnant toute certitude humaine, se mettre avec simplicité et confiance à la suite du Seigneur pour que Jésus devienne pour chacun, comme aimait à le répéter la bienheureuse Teresa de Calcutta, « mon tout en toute chose ». Celui qui se laisse conquérir par Lui ne craint pas de perdre sa vie, car sur la Croix Il nous a aimé et s'est donné lui-même pour nous. Et précisément en perdant notre vie par amour nous la retrouvons ».*

L'éducation doit permettre aux **jeunes qui ont mûri dans leur liberté de grâce** de décider librement pour leur état de vie, dans leur liberté de choix. Les parents les inviteront à partager la conviction et la joyeuse détermination de Saint Paul : *« ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi ! »* (Ga 2, 20). La liberté humaine, selon Benoît XVI, a un destin plus haut que « la réalisation de soi ». C'est le Christ qui nous libère et nous fait entrer dans une Alliance d'amour ineffable avec Lui !

L'expérience d'éducation du Père et de Mère Marie-Augusta pourrait aider les parents éducateurs :

« Pendant ces premières années (neuf ans), nous avons pu déjà faire des expériences heureuses et malheureuses, mais toutes portaient leurs leçons. Dans cette éducation des cœurs, nous avons compris qu'une disposition fondamentale à créer et à fortifier, c'est l'humilité. Le grand obstacle à l'Amour divin et à l'action divine dans l'âme, c'est ce qui a perdu Lucifer et qui a fait tomber Adam et Ève dans la désobéissance. Cette éducation est vraiment difficile et jamais achevée et pourtant c'est la condition absolue pour qu'on n'aille pas à un échec ou à une réussite seulement apparente et superficielle, dangereuse en définitive. L'humilité confiante est une force divine. Elle préserve toujours du découragement ainsi que des illusions. Pierre a chuté lamentablement le Vendredi Saint, mais il était humble et il aimait tant Jésus. Jésus lui a confié l'Église et en a fait le Rocher inébranlable. Avec l'humilité confiante, le cœur ne vieillit pas. Saint Pierre est mort humblement sur une croix, tout heureux d'imiter Jésus dans son affreux martyre. Le cœur plein d'amour et d'humble confiance demeure jeune jusqu'au bout. Malgré toutes les contradictions, malgré toutes les déceptions, malgré le sentiment croissant de sa faiblesse, ce cœur est ouvert à Dieu et aux autres. Il ne peut pas ne pas aimer ; il n'est « vitalement » capable que d'aimer ! Il est « prêt » à la vie céleste, où « Dieu qui est amour » remplit le cœur de tous les élus. La lutte peut être dure et pénible pour les disciples de Jésus. Jésus leur promet la croix et ne veut, comme disciples, que ceux qui l'acceptent. Mais ce sont ses « bien-aimés » pour l'éternité. Aussi nous répétons toujours : Fiat, Magnificat, Alléluia ! »

Les parents devront toujours exercer une vigilance priante en vue du vrai développement humain et

spirituel de leurs enfants. Ils s'efforceront d'être des éducateurs énergiques à l'image du Père et de notre Mère pour les aider à ne pas s'arrêter sur le chemin de la montée spirituelle, à ne pas baisser les bras devant les difficultés du combat spirituel et à ne pas laisser se développer l'orgueil qui est le plus grand ennemi de la liberté de grâce.

VII) L'ÉDUCATION DES LIBERTÉS PAR DES PARENTS MARQUÉS PAR LEURS LIMITES

Le Père disait : « Dieu veut passer pour nous conduire, par des instruments humains qui ne sont pas infaillibles d'une façon absolue. Mais le Tout-Puissant est capable de nous diriger ainsi selon sa volonté ».

Considérons les membres de la Sainte Famille : Jésus est le Verbe incarné, plénitude personnelle de la Révélation. La Sainte Vierge est l'Immaculée, pleine de grâce. Mais c'est Saint Joseph qui a les grâces d'état de « chef de famille ». Il ne devait vraiment pas penser qu'il était « le détenteur de la vérité » dans la Sainte Famille ! C'est lui, pourtant, qui devait prendre les décisions. Il ne s'est pas dérobé à sa mission.

L'éducateur peut être « moins saint », « moins intelligent », « moins habile » que ceux dont il a la charge, mais il a les grâces d'état pour accomplir la charge qui lui a été confiée par Dieu.

Notre Père avait beaucoup d'estime pour Mère Marie-Augusta, qui avait une forte vie intérieure et des qualités d'éducatrice admirables. Mais c'était lui, de par la volonté de Dieu, qui avait les grâces d'état pour la guider. Il ne s'est jamais considéré comme « détenteur de la vérité », mais il a demandé humblement à Dieu les grâces d'état pour exercer sa mission paternelle de fondateur. Il a toujours écouté Mère Marie-Augusta. Ils ont beaucoup prié et réfléchi. Ils se sont obéïs mutuellement et ils sont arrivés au « jamais rien l'un sans l'autre ». Cette unité leur a permis d'exercer avec amour et sans faiblesse leur mission d'éducateurs des cœurs de leurs filles. Tout en gardant leur liberté de jugement, ils ont toujours favorisé l'ouverture de la part de leurs filles et ont attentivement écouté leurs idées avant de prendre des décisions.

Les foyers amis, premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, chercheront à imiter nos Père et Mère pour réaliser leur mission et aider leurs enfants à tendre à la réalisation plénière de leur liberté dans le Christ. Conscients de ne pas être « détenteurs de la vérité », ils n'agiront pas avec « un esprit de dictateurs ». Ils demanderont humblement les grâces d'état pour exercer leur mission d'éducateurs en imitant Jésus, le Bon Berger, et en favorisant avec chacun de leurs enfants l'échange confiant qui réalise les meilleures conditions pour obtenir l'unité de pensée et de vouloir. Cela ne les empêchera pas d'être fermes, énergiques et déterminés, car ils n'oublieront pas que leur mission d'éducation est avant tout une mission au service de la sanctification de leurs enfants (1 Th 2, 11-12).

VIII) CONSEILS DONNÉS PAR LE PÈRE POUR L'ÉDUCATION

Le Père et Mère Marie Augusta n'ont pas écrit de traité philosophique ou théologique sur le rapport Liberté – Loi, mais à partir de conseils donnés aux Domini et aux Foyers amis nous pouvons tirer quelques éléments éclairants pour notre vie des époux et pour notre mission d'éducateurs.

Mère Marie Augusta disait : *« Que nous sert-il de comprendre les besoins des autres et d'avoir un message à leur transmettre, si le manque de liberté, d'adaptation, une gaucherie ou sécheresse habituelle, nous empêchent de prendre contact avec eux ? La personnalité de l'apôtre de l'Amour ne doit pas avoir un certain genre d'attirance qui arrête à lui l'amour des hommes ; il doit agir comme l'ange qui, d'un signe mystérieux, montre la voie et disparaît. L'apôtre de l'Amour dénoue le lien du filet pour libérer le vol de l'âme, mais cela sans violence, dans une note de liberté, de pureté, de sérénité, de douceur qui est celle même de l'Évangile »*. Madeleine Daniélou, la mère du Cardinal, fondatrice des collèges de jeunes filles appelés "Institutions Sainte-Marie", avait déjà exprimé ces mêmes pensées dans le livre intitulé "Action et Inspiration". Le Père nous disait après la mort de Mère Marie Augusta : *« Cela rappelle que ce n'est pas la sentimentalité qui permettra de transmettre le message d'amour. Elle est trop complice des passions obscures et attire l'amour des hommes à soi et non pas au Seigneur. Elle ne permet pas de faire comme l'ange qui éclaire et non seulement disparaît mais même ne se laisse pas voir lorsqu'il donne sa lumière. On peut refondre en un seul membre de phrase la mention des deux images des obstacles, l'image des liens qui attachent l'âme et l'image du filet qui la capture : "L'apôtre dénoue le lien du filet". L'image du "fil à la patte" est classique dans les ouvrages de spiritualité, qui insistent d'habitude sur le fait que, même si le lien n'est pas une grosse corde de poil de chameau dont parle l'Évangile pour montrer la difficulté pour les riches d'entrer dans le Royaume, même s'il ne s'agit que d'un fil de nylon, l'oiseau au fil à la patte ne peut pas s'envoler. Madeleine Daniélou dit encore, comme saint François de Sales : "Le service de l'apôtre est gracieux. Il fait appel à toutes les forces spirituelles et les aide à triompher de la chair, ce qui est le dernier mot du christianisme. Mais cela sans violence, dans une note de liberté, de pureté, de sérénité, de douceur*

qui est celle même de l'Évangile." Je pense que le dernier mot de l'Évangile et du christianisme est plus encore le triomphe sur l'orgueil de l'esprit, le péché de Satan. Mais, pour cela même, combien est importante la liberté des sens et la pureté qui donne la vision de Dieu (cf. Mt 5, 8). Il faut, encore plus, la liberté de l'amour ».

Mère Marie Augusta a dit encore au sujet de la liberté : « *La liberté a été le plus beau don de Dieu aux âmes fidèles, l'arme la plus redoutable pour les autres* ». Le Père a commenté, d'une certaine manière, cette pensée de notre Mère en l'actualisant dans l'histoire qui était la leur : « *En ces années d'après-guerre, il semblait que l'on assistait à un certain renouveau spirituel. Il y eut beaucoup de vocations de toutes sortes. Non pas autant que dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, mais cependant les horreurs de la guerre avaient favorisé des réflexions profondes sur la vie et l'éternité et sur l'apostolat nécessaire pour révéler le Sauveur au monde, même le plus fermé au Christ. Et pourtant, d'une façon qui n'était pas très visible, Satan, qui ne se décourage jamais, préparait déjà les attaques doctrinales et morales qui finiront par aboutir à un nouveau modernisme plus subtil, plus dangereux, soi-disant scientifique, car il prétendait mettre la doctrine et la morale en accord avec la science, la culture et les conditions sociales de la vie moderne. C'était le début d'un grand combat visant à détruire l'authentique Esprit de Jésus, même dans l'Église. Les théories exégétiques de composition des textes affaiblissaient la confiance en l'Écriture. Dans le domaine des mœurs, la pilule contraceptive se préparait ainsi que le soi-disant "amour libre" dans l'usage des "valeurs" de la sexualité.*

*Nous étions dans un temps où, après l'écrasement du paganisme nazi, c'était l'apostasie non moins redoutable provoquée par le marxisme triomphant de plus en plus. Le temps était proche où l'immense peuple chinois allait tomber sous son joug, et l'ambition du communisme était bien de dominer le monde entier. Le matérialisme dialectique a fait énormément de mal et en fait encore. Mais le matérialisme pratique de l'adoration de l'or, du plaisir, de la luxure sous toutes ses formes, continuait aussi à se développer. Le monde se pervertissait et faisait largement son choix contre l'esprit chrétien, contre l'esprit de Jésus qui nous sauve par sa Croix. Ce fut tellement clair que beaucoup pensèrent que croire à un certain triomphe sur terre du Christ-Roi de Paix et d'Amour était tout à fait illusoire et qu'il fallait se contenter d'être "le petit troupeau". Or, penser cela est déjà un reniement de Jésus qui doit être le Pasteur universel. C'est renier la prière de Jésus à son Père : "**Que ton règne arrive, que ta volonté soit faite «sur la terre» comme au Ciel !**" Quelle souffrance pour Jésus devant tous ces reniements, surtout dans des nations de baptisés ! C'est le règne de Satan. Les conséquences de l'esprit nazi ont été l'écrasement de l'Allemagne et sa division pour soixante-dix années. Qu'en sera-t-il du matérialisme pratique ? Heureusement, nous croyons que, au milieu du monde, s'élève malgré tout, droit, impératif, l'Amour dans les amis fidèles de Jésus. Mais après quelles épreuves ?*

L'homme est libre. Dieu lui a donné la liberté. Lui, le Tout-Puissant, ne violente jamais. La liberté est quelque chose à la fois de merveilleux et de terrible. Non seulement Dieu l'a donnée aux anges et aux hommes, mais Il la maintient toujours au service de l'amour vrai. L'amour vrai doit être libre, sinon ce n'est plus de l'amour. Dieu est créateur de la liberté avec toutes les conséquences que cela comporte : des vies splendides d'amour à l'imitation de l'amour du Cœur de Jésus Lui-même, et des vies qui aboutissent à l'horreur de l'Enfer. Notre-Dame de Fatima a montré une image effroyable de l'Enfer aux trois petits enfants.

*Dans ce grand combat entre l'Amour et la haine, nous devons nous-mêmes répondre librement avec amour et aider les âmes à répondre à l'amour de Jésus : apôtres de l'Amour ! Cela comporte forcément une union profonde à Jésus, à sa vie d'amour et par le fait même à sa croix salvatrice. Tout faibles que nous soyons, nous devons croire que Jésus sera toujours là pour nous soutenir, même si la croix peut parfois être humainement lourde. Mais nous devons être pleins d'espérance en Jésus qui veut nous conduire au Ciel, dans la maison paternelle où nous serons tellement heureux d'avoir contribué au bonheur éternel de nos frères humains. Il faut d'abord que Dieu nous garde fidèles dans cette activité apostolique où nous devons aider d'autres âmes à devenir des apôtres de l'Amour et à continuer après notre départ de la terre l'animation spirituelle et apostolique de cette Famille missionnaire de Notre-Dame que Dieu veut. Peut-être souffrirons-nous comme Jésus Lui-même de beaucoup d'oppositions, de beaucoup d'échecs apparents. La Foi nous permettra de croire malgré tout à la fécondité de la souffrance pour qu'à notre mort nous puissions dire en toute confiance : "**En tes mains, Père, je remets mon esprit**" ».*

Essayons de faire une petite synthèse très incomplète de la pensée du Père sur la liberté à partir des conseils donnés aux Foyers amis :

a) Il concevait ainsi la nature de la liberté donnée par Dieu au premier homme et à la première femme et à leurs descendants : « *Dieu a créé Adam et Ève en leur donnant l'intelligence et la volonté pour penser et agir librement* ». La liberté n'est pas une faculté qui s'ajoute à l'intelligence et à la volonté, facultés données à l'homme pour lui permettre de penser et d'agir librement. Ce qui distingue le premier

homme et la première femme des animaux est **la liberté** : « *les animaux sont conduits sans liberté par leurs instincts* », dit le Père aux Foyers amis. Les animaux, en effet, sont « déterminés » par la loi de leurs instincts, l'homme à l'image et à la ressemblance de Dieu agit librement grâce à son intelligence et à sa volonté. Mais agir librement, ne signifie pas agir n'importe comment : « *ils devaient agir selon leur conscience en obéissant à Dieu avec amour* », dit encore le Père. Cette précision est extrêmement importante pour comprendre le mystère de la liberté des enfants de Dieu. L'homme n'est pas contraint d'agir « droitement » par une Loi morale qui s'imposerait à lui comme venant de l'extérieur, d'un autre, qui pourrait être comme un tyran. L'homme libre n'est pas en situation d'hétéronomie, il agit « selon sa conscience ». Il est donc bien « autonome », car c'est sa conscience personnelle qui lui commande de faire le bien et d'éviter le mal. Cette autonomie, cependant, ne doit pas être comprise comme une autonomie sans Dieu ou contre Dieu. C'est une « théonomie » participée, disait Jean-Paul II, c'est-à-dire : la Loi de Dieu participée par la conscience morale personnelle du sujet libre. **Il est très important dans le domaine de l'éducation de bien comprendre la nature de cette théonomie participée afin de ne pas faire de contre-sens sur la nature de la conscience morale.** Beaucoup, aujourd'hui, identifient aujourd'hui la conscience morale à la personne, au sujet qui décide arbitrairement de ce qui est bien ou mal pour elle sans référence à un ordre moral objectif. Mais une conscience morale qui commande de faire le mal (avortement, euthanasie) est une conscience gravement déformée. L'homme ne peut pas décider par lui-même de ce qui est bien ou de ce qui est mal. Pour Jean-Paul II, le récit du « péché originel » de la Genèse révèle que l'homme et la femme ont refusé de recevoir la loi morale de Dieu leur Créateur pour décider par eux-mêmes du bien et du mal.

La mission de l'éducateur est d'aider le sujet à comprendre qu'il est libre et autonome, mais qu'il doit obéir à sa conscience morale, qui lui dicte le bien à faire et le mal à éviter. Cette conscience pour être dans la vérité doit être soumise à la voix de Dieu, qui résonne au plus intime d'elle-même, dans le sanctuaire intime que les thomistes appellent la « syndérèse ». Victor Hugo a écrit un poème très réaliste sur la conscience morale, l'œil de Dieu. Il serait bon de le rappeler en ce temps de dictature du relativisme ! Victor Hugo a cherché à décrire le vain effort de Caïn pour fuir cet œil de Dieu. Citons la fin de ce poème : « *Et Caïn dit : « Cet oeil me regarde toujours ! » Hénoch dit : « Il faut faire une enceinte de tours. Si terrible, que rien ne puisse approcher d'elle. Bâtissons une ville avec sa citadelle, bâtissons une ville, et nous la fermerons. » Alors Tubalcaïn, père des forgerons, construisit une ville énorme et surhumaine. Pendant qu'il travaillait, ses frères, dans la plaine, chassaient les fils d'Enos et les enfants de Seth ; et l'on crevait les yeux à quiconque passait ; et, le soir, on lançait des flèches aux étoiles. Le granit remplaça la tente aux murs de toiles, on lia chaque bloc avec des noeuds de fer, et la ville semblait une ville d'enfer ; l'ombre des tours faisait la nuit dans les campagnes ; ils donnèrent aux murs l'épaisseur des montagnes ; sur la porte on grava : « Défense à Dieu d'entrer. » Quand ils eurent fini de clore et de murer, on mit l'aïeul au centre en une tour de pierre ; et lui restait lugubre et hagard. « Ô mon père ! L'œil a-t-il disparu ? » dit en tremblant Tsilla. Et Caïn répondit : " Non, il est toujours là. » Alors il dit : « je veux habiter sous la terre comme dans son sépulcre un homme solitaire ; rien ne me verra plus, je ne verrai plus rien. » On fit donc une fosse, et Caïn dit « C'est bien ! » puis il descendit seul sous cette voûte sombre. Quand il se fut assis sur sa chaise dans l'ombre et qu'on eut sur son front fermé le souterrain, l'œil était dans la tombe et regardait Caïn ».*

Comprenons-le en profondeur : on ne peut pas concevoir la liberté humaine sans référence à Dieu. Nous ne pouvons pas oublier le « cri » de Jean-Paul II, adressé à tous les jeunes participant à la veillée des JMJ à Czestochowa, le 14 août 1991 : « *Mais si Dieu n'existe pas, Homme peux-tu exister ?* ». Le choix de Jean-Paul Sartre : « Tu m'as créé libre et je ne retournerai pas sous Ta Loi », a été, certes, un choix « libre » de la liberté de choix mais pas libre de la liberté de grâce dans la vérité et l'amour ! **La liberté dans la vérité est une liberté, rappelait le Père, dans l'obéissance à Dieu avec amour.**

Le Père rappelait aussi - dans la fidélité à l'Histoire du Salut - que « *la nature humaine blessée n'avait pas perdu l'intelligence et la volonté qui lui permettaient de penser et d'agir librement, malgré les poussées aveugles des sens et des instincts* ». Cette nouvelle précision est importante : lorsque nous parlons du rapport entre notre liberté et la Loi, nous ne devons pas oublier que nous sommes marqués par le péché originel qui a affecté notre nature humaine. Nous gardons bien notre intelligence et notre volonté, mais la triple concupiscence peut nous jouer de mauvais tours. C'est ce que le Père veut signifier en parlant des « poussées aveugles des sens et des instincts ». De fait, l'Histoire du Salut le révèle : sans la grâce du Christ, aucun fils d'Adam, ni aucune fille d'Eve, n'ont pu atteindre la pleine liberté : tous ont péché (cf. lettre de Saint Paul aux Romains).

Le Père n'oubliait pas enfin de parler de la responsabilité : « *Aussi l'homme et la femme sont toujours responsables de leur vie affective et morale* ». Être responsable, cela signifie : « répondre de ses actes ». Devant qui devons-nous répondre de nos actes ? Devant Dieu, mais aussi devant toute autorité humaine, devant toute l'humanité (aujourd'hui est entrée dans le Droit la notion de « crime contre l'humanité »). L'animal, qui n'est pas libre, n'est pas responsable. Il n'a pas à répondre de ses actes devant l'autorité humaine. Le mineur et l'handicapé mental ne sont pas pleinement responsables de leurs actes.

Le Père rappelait souvent la nécessité de mener le combat spirituel pour demeurer dans la liberté : « *Mais ils doivent lutter pour garder la maîtrise de leurs sentiments et de leurs actes* ». Saint Paul a parlé du combat spirituel. Dans la lettre aux Galates, il a parlé du combat entre la loi de l'esprit et la loi de la chair. L'éducateur ne doit jamais oublier la fragilité des libertés de ses sujets.

b) Le Père soulignait aussi l'importance de *la vertu de chasteté* par rapport à la liberté. Jésus a dit : « Bienheureux les cœurs purs, ils verront Dieu » (Mt 5). La pureté du corps et du cœur rend libre. Mais cette pureté ne dispense pas de la prudence : « simples comme des colombes, prudents comme des serpents ! » Benoît XVI a un cœur pur, il est un homme libre et c'est la raison pour laquelle il n'a pas peur de parler et il est courageux pour s'opposer aux cultures de la mort.

c) Le Père a souligné le lien entre *soumission à l'action providentielle et liberté spirituelle*. Jésus a dit à ses apôtres que sans Lui, ils ne pouvaient rien faire (Jn 15). La vie des saints révèle à quel point l'abandon confiant en Dieu leur donnait une audace, que les matérialistes ne peuvent trouver que « déconcertante ». Saint Maximilien Kolbe a été appelé « le fou de Notre-Dame ». Sans argent, il s'est lancé dans des entreprises absolument déraisonnables aux yeux des prudents ! Notre Père a toujours commencé ses constructions sans l'argent voulu. Il priait et réfléchissait beaucoup pour savoir si Dieu voulait cette nouvelle construction. Quand il était convaincu de la Volonté de Dieu, il n'avait pas peur : il était libre de cette liberté spirituelle parce que soumis à l'action providentielle par sa Foi confiante.

d) Le Père a donné des conseils très précieux pour l'éducation à la vraie liberté. Quel est le but de cette éducation ? *Que la liberté se tourne vers la recherche du bien*. Cette éducation à la vraie liberté, Benoît XVI s'efforce de la donner à tous les hommes de notre temps qui ne sont plus convaincus qu'il existe une Vérité objective et un Bien objectif. L'éducateur doit donner à ses sujets « la passion du vrai et du bien ».

Mais pour donner l'amour du vrai et du bien, il *ne faut pas user de contrainte* envers les jeunes et les adultes. *La contrainte, disait le Père, n'obtient pas le bien réel des âmes*. Pourquoi ? *Parce qu'elle n'engendre pas l'adhésion de l'esprit et du cœur*. Un acte libre, redisons-le encore, est un acte conscient et volontaire dans l'obéissance par amour à la conscience et à la Volonté de Dieu. *Si n'existent pas l'adhésion de l'intelligence à la vérité et l'adhésion de la volonté au vrai bien, il n'y a pas de vraie liberté*. Des insistances et des persuasions peuvent sembler obtenir de soi-disant bons résultats, mais cachent, de fait, un désaccord en profondeur. *Le simulacre de liberté n'est pas dans la vérité*. Comprenons cela en profondeur, c'est si important pour les éducateurs !

Le Père a souvent fait *partager son expérience et celle de Mère Marie Augusta* en invitant les éducateurs à la patience et à la persévérance pour *éduquer à la vérité sans avoir peur de répéter les explications afin de les inoculer avec douceur et amour jusqu'à ce que l'esprit les assimile bien et y adhère de tout cœur, avec liberté intérieure*. L'expérience de foyers amis est importante pour donner les conseils concrets qui montreront que l'adhésion de l'intelligence, de la volonté et du cœur sont absolument nécessaires pour atteindre la vraie liberté des enfants de Dieu.

Le Père a donné aussi des conseils précieux aux parents *d'enfants mariés* : *ils doivent respecter leur liberté, les aider avec délicatesse, les encourager, les conseiller sans autoritarisme, tout en profitant de la sagesse acquise, et beaucoup prier pour eux*. Comment respecter la liberté des adultes ? En imitant le Père de l'enfant prodigue. Comment encourager leur liberté ? En imitant Jésus dans le sermon sur la montagne. Comment conseiller ? En imitant Jésus dans ses rencontres avec ses contemporains. Comment prier ? En imitant Jésus priant pendant la nuit ou priant avant d'instituer les douze. *Jésus n'a jamais contraint une liberté*. Il a toujours agi avec délicatesse, sagesse et sans autoritarisme.

IX) PRESENTATION DU TEXTE DE LA CTI SUR LA LOI NATURELLE

A) **L'introduction** révèle tout de suite le but de ce très important texte de la Commission Théologique Internationale : « *Y a-t-il des valeurs morales objectives capables d'unir les hommes et de leur procurer paix et bonheur* ? Quelles sont-elles ? Comment les discerner ? Comment les mettre en œuvre dans la vie des personnes et des communautés ? Ces questions de toujours autour du bien et du mal sont aujourd'hui *plus urgentes que jamais* dans la mesure où les hommes ont davantage pris conscience de former une seule communauté mondiale. Les grands problèmes qui se posent aux hommes ont désormais une dimension internationale, planétaire, d'autant que le développement des techniques de communication favorise une interaction croissante entre les personnes, les sociétés et les cultures. *Un évènement local peut avoir un retentissement planétaire presque immédiat. Emerge ainsi la conscience d'une solidarité globale qui trouve son fondement ultime dans l'unité du genre humain*. Elle se traduit par le sens d'une responsabilité planétaire. Ainsi la question de l'équilibre écologique, de la protection de l'environnement, des ressources et du climat, est-elle devenue une préoccupation pressante qui interpelle toute l'humanité et dont la solution déborde largement les cadres nationaux. De même, les menaces que le terrorisme, le crime organisé et les nouvelles formes de violence et d'oppression font peser sur les sociétés ont une dimension

planétaire. Les développements accélérés des biotechnologies, qui menacent parfois l'identité même de l'homme (manipulations génétiques, clonage...), appellent **d'urgence une réflexion éthique et politique d'ampleur universelle**... Dans ce contexte, la recherche de valeurs éthiques communes connaît un regain d'actualité ».

La CTI dit que ***L'Eglise est consciente des grands défis actuels au sujet de l'éthique : quels sont ses fondements ultimes ? Une présentation renouvelée de la doctrine de la loi naturelle devenait urgente.*** Les membres de la CTI sont convaincus que « les personnes et les communautés humaines sont capables, à la lumière de la raison, de discerner les orientations fondamentales d'un agir moral conforme à la nature même du sujet humain et de les exprimer de façon normative sous forme de préceptes ou commandements. Ces préceptes fondamentaux, objectifs et universels, ont vocation à fonder et à inspirer l'ensemble des déterminations morales, juridiques et politiques qui régissent la vie des hommes et des sociétés » (9). Mais ils tiennent à affirmer que « **le christianisme n'a pas le monopole de la loi naturelle.** En effet, **fondée sur la raison commune à tous les hommes, la loi naturelle est la base de la collaboration entre tous les hommes de bonne volonté quelles que soient leurs convictions religieuses** » (9).

La CTI est consciente des **malentendus** au sujet de l'expression « **loi naturelle** » (10), mais elle est consciente aussi des « **convergences** » au sujet de la loi morale naturelle rencontrées dans les grandes sagesses religieuses et philosophiques de l'humanité (11). C'est la raison pour laquelle le premier chapitre est consacré à ces convergences.

B) **Le premier chapitre** montre qu'il existe un **patrimoine moral largement commun**, qui forme la base de tout dialogue sur les questions morales. Nous ne pouvons qu'inviter chacun à lire attentivement ce premier chapitre. Au numéro 28, la CTI dit : « L'histoire moderne de l'idée de la loi naturelle se présente par certains aspects comme un développement légitime de l'enseignement de la scolastique médiévale dans un contexte culturel plus complexe, marqué en particulier par un sens plus vif de la subjectivité morale. Parmi ces développements, signalons l'œuvre des théologiens espagnols du XVI^e siècle qui, à l'instar du dominicain François de Vitoria, ont eu recours à la loi naturelle pour contester l'idéologie impérialiste de certains Etats chrétiens d'Europe et défendre les droits des peuples non-chrétiens d'Amérique. Ces droits sont en effet inhérents à la nature humaine et ne dépendent pas de la situation concrète vis-à-vis de la foi chrétienne. **L'idée de loi naturelle a aussi permis aux théologiens espagnols de poser les bases d'un droit international, c'est-à-dire d'une norme universelle régissant les relations des peuples et des États entre eux** ».

Au numéro 30, il est montré comment le courant « volontariste » a eu un impact négatif sur la perception de la loi naturelle : elle n'est plus œuvre de raison, expression d'une sagesse, mais la force de la loi réside dans la seule volonté du législateur. Thomas Hobbes dit : « *C'est l'autorité et non la vérité qui fait la loi* ». L'homme moderne, épris d'autonomie, ne pouvait que s'insurger contre une telle vision de la loi. Note : essayons d'expliquer plus simplement ce que veut signifier la CTI. Pour Saint Thomas d'Aquin, tout ce que Dieu a créé est « intelligible », c'est-à-dire : a une raison d'être, est conforme à la sagesse. Dieu ne peut pas se contredire : son intelligence et sa volonté sont UN en Lui. La loi naturelle, participation de la Loi éternelle en Dieu, est une œuvre de l'autorité de Dieu, c'est évident, mais aussi en même temps une œuvre de son intelligence divine. Si la loi naturelle n'était plus une œuvre de raison, elle serait perçue comme une œuvre arbitraire, une œuvre qui contraindrait la liberté de l'homme !

Au numéro 31, il est dit que les guerres de religion ont eu cette autre grave conséquence : « On en est venu à vouloir fonder **l'unité politique** des communautés humaines **en mettant entre parenthèses la confession religieuse**. Désormais, la doctrine de la loi naturelle fait abstraction de toute révélation religieuse particulière, et donc de toute théologie confessante. Elle prétend reposer sur les seules lumières de la raison commune à tous les hommes et se présente comme la norme ultime dans le champ séculier ».

Au numéro 32, il est dit que pour le rationalisme moderne : « **la référence à Dieu devient donc optionnelle. La loi naturelle s'imposerait à tous « même si Dieu n'existait pas ».** Note : nous mesurons les graves conséquences de cette affirmation et nous en voyons aujourd'hui les « mauvais fruits ».

Le numéro 33 est particulièrement important pour mieux comprendre les raisons pour lesquelles beaucoup aujourd'hui rejettent la loi naturelle : « Le modèle rationaliste moderne de la loi naturelle se caractérise : 1/ par la croyance essentialiste en une nature humaine immuable et an-historique, dont la raison peut parfaitement saisir la définition et les propriétés essentielles ; 2/ par la mise entre parenthèses de la situation concrète des personnes humaines dans l'histoire du salut, marquée par le péché et la grâce, dont l'influence sur la connaissance et la pratique de la loi naturelle sont pourtant décisives ; 3/ par l'idée qu'il est possible à la raison de déduire a priori les préceptes de la loi naturelle à partir de la définition de l'essence de l'homme ; 4/ par l'extension maximale donnée aux préceptes ainsi déduits, de sorte que **la loi naturelle apparaît comme un code de lois toutes faites qui règle la quasi-totalité des comportements**. Cette tendance à étendre le champ des déterminations de la loi naturelle a été à l'origine d'une crise grave lorsque, en

particulier avec l'essor des sciences humaines, la pensée occidentale a pris davantage conscience de *l'historicité* des institutions humaines et de *la relativité culturelle de nombreux comportements* que l'on justifiait parfois en faisant appel à l'évidence de la loi naturelle. *Ce décalage entre une théorie abstraite maximaliste et la complexité des données empiriques explique en partie la désaffection pour l'idée même de loi naturelle.* Pour que la notion de loi naturelle puisse servir à l'élaboration d'une éthique universelle dans une société sécularisée et pluraliste comme la nôtre, il faut donc éviter de la présenter sous la forme rigide qu'elle a prise, en particulier dans le rationalisme moderne ».

Le numéro 35 est une synthèse brillante sur *la conception par l'Eglise de la Loi naturelle aujourd'hui* : « *Aujourd'hui, l'Eglise catholique invoque la loi naturelle dans quatre contextes principaux. En premier lieu, face à la montée d'une culture qui limite la rationalité aux sciences dures et abandonne au relativisme la vie morale, elle insiste sur la capacité naturelle qu'ont les hommes à saisir par leur raison « le message éthique contenu dans l'être[41] » et à connaître dans leurs grandes lignes les normes fondamentales d'un agir juste conforme à leur nature et à leur dignité. La loi naturelle répond ainsi à l'exigence de fonder en raison les droits de l'homme [42] et elle rend possible un dialogue interculturel et interreligieux capable de favoriser la paix universelle et d'éviter le « choc des civilisations ». En deuxième lieu, face à l'individualisme relativiste qui considère que chaque individu est source de ses propres valeurs et que la société résulte d'un pur contrat passé entre des individus qui choisissent d'en constituer par eux-mêmes toutes les normes, elle rappelle le caractère non-conventionnel mais naturel et objectif des normes fondamentales qui régissent la vie sociale et politique. En particulier, la forme démocratique de gouvernement est intrinsèquement liée à des valeurs éthiques stables qui ont leur source dans les exigences de la loi naturelle et qui ne dépendent donc pas des fluctuations du consensus d'une majorité arithmétique. En troisième lieu, face à un laïcisme agressif qui veut exclure les croyants du débat public, l'Eglise fait valoir que les interventions des chrétiens dans la vie publique, sur des sujets qui touchent la loi naturelle (défense des droits des opprimés, justice dans les relations internationales, défense de la vie et de la famille, liberté religieuse et liberté d'éducation...), ne sont pas de soi de nature confessionnelle mais relèvent du souci que chaque citoyen doit avoir pour le bien commun de la société. En quatrième lieu, face aux menaces d'abus de pouvoir, voire de totalitarisme, que recèle le positivisme juridique et que véhiculent certaines idéologies, l'Eglise rappelle que les lois civiles n'obligent pas en conscience lorsqu'elles sont en contradiction avec la loi naturelle et elle prône la reconnaissance du droit à l'objection de conscience ainsi que le devoir de désobéissance au nom de l'obéissance à une loi plus haute[43]. La référence à la loi naturelle, loin d'engendrer le conformisme, garantit la liberté personnelle et plaide en faveur des délaissés et de ceux qu'oppriment des structures sociales oubliées du bien commun ».*

C) **Le deuxième chapitre** est difficile mais combien précis et lumineux. Il montre que la loi naturelle est une loi découverte par la raison de l'homme, qui vit dans une culture et dans un temps déterminé. La conclusion de cette deuxième partie est éclairante : « la science morale ne peut fournir au sujet agissant une norme qui s'appliquerait de façon adéquate et comme automatique à la situation concrète : seule la conscience du sujet, le jugement de sa raison pratique, peut formuler la norme immédiate de l'action. Mais en même temps elle n'abandonne pas la conscience à la seule subjectivité : elle vise à faire acquérir au sujet les dispositions intellectuelles et affectives qui lui permettent de s'ouvrir à la vérité morale de telle sorte que son jugement soit adéquat. La loi naturelle ne saurait donc être présentée comme un ensemble déjà constitué de règles qui s'imposent a priori au sujet moral, mais elle est une source d'inspiration objective pour sa démarche, éminemment personnelle, de prise de décision ».

D) **Le troisième chapitre** est difficile mais fondamental.

Au numéro 63, il est dit : « La loi naturelle se définit alors comme une participation à la loi éternelle [63]. Elle est médiatisée, d'une part, par les inclinations de la nature, expressions de la sagesse créatrice, et, d'autre part, par la lumière de la raison humaine qui les interprète et qui est elle-même une participation créée à la lumière de l'Intelligence divine. L'éthique se présente ainsi comme une « théonomie participée [64] ».

Le numéro 68 parle de la distinction entre personne et nature : « La personne ne s'oppose pas à la nature. Au contraire, nature et personne sont deux notions qui se complètent. D'une part, toute personne humaine est une réalisation unique de la nature humaine entendue au sens métaphysique. D'autre part, la personne humaine, dans les choix libres par lesquels elle répond dans le concret de son ici et maintenant à sa vocation unique et transcendante, assume les orientations données par sa nature. La nature pose en effet les conditions d'exercice de la liberté et indique une orientation pour les choix que doit effectuer la personne. En scrutant l'intelligibilité de sa nature, la personne découvre ainsi les chemins de sa réalisation ».

Le numéro 69 affirme cette vérité fondamentale : « Le concept de loi naturelle suppose l'idée que la

nature est porteuse pour l'homme d'un message éthique et constitue une norme morale implicite qu'actualise la raison humaine. La vision du monde à l'intérieur de laquelle la doctrine de la loi naturelle s'est développée et trouve encore aujourd'hui tout son sens implique donc la conviction raisonnée qu'il existe une harmonie entre ces trois instances que sont Dieu, l'homme et la nature. Dans cette perspective, le monde est perçu comme un tout intelligible, unifié par la commune référence des êtres qui le composent à un principe divin fondateur, à un Logos ».

Le numéro 70 explicite : « Chaque créature participe à sa manière au Logos. L'homme, parce qu'il se définit lui-même par la raison ou logos, y participe d'une manière éminente. En effet, par sa raison, il est capable d'intérioriser librement les intentions divines manifestées dans la nature des choses. Il se les formule pour lui-même sous la forme d'une loi morale qui inspire et oriente sa propre action. Dans cette perspective, l'homme n'est pas l'autre de la nature. Au contraire, il entretient avec le cosmos un lien de familiarité fondé sur une commune participation au Logos divin ».

Soulignons la conclusion du numéro 71 qui révèle en quelque sorte le drame de l'humanisme athée : « certains estiment que la liberté humaine est essentiellement le pouvoir de tenir pour rien ce que l'homme est par nature. Le sujet devrait donc refuser toute signification à ce qu'il n'a pas choisi personnellement et décider pour lui-même ce que c'est que d'être homme. L'homme s'est donc de plus en plus compris comme un « animal dénaturé », un être anti-naturel qui s'affirme d'autant mieux qu'il s'oppose davantage à la nature. La culture, propre de l'homme, est alors définie non pas comme une humanisation ou une transfiguration de la nature par l'esprit mais comme une négation pure et simple de la nature. Le principal résultat de ces évolutions a été la scission du réel en trois sphères séparées, voire opposées : la nature, la subjectivité humaine et Dieu ».

Le numéro 75 souligne encore ce drame : « En outre, en raison de l'émergence d'une conception métaphysique où l'action humaine et l'action divine entrent en concurrence parce qu'elles sont conçues de façon univoque et situées, à tort, sur le même plan, l'affirmation, légitime, de l'autonomie du sujet humain implique que Dieu soit expulsé de la sphère de la subjectivité humaine. Toute référence à une normativité provenant de Dieu ou de la nature comme expression de la sagesse de Dieu, c'est-à-dire toute « hétéronomie », est perçue comme une menace pour l'autonomie du sujet. La notion de loi naturelle apparaît alors incompatible avec l'authentique dignité du sujet ».

La CTI propose alors ce remède au numéro 76 : « Pour rendre tout son sens et toute sa force à la notion de loi naturelle comme fondement d'une éthique universelle, il importe de promouvoir un regard de sagesse, d'ordre proprement métaphysique, capable d'embrasser simultanément Dieu, le cosmos et la personne humaine pour les réconcilier dans l'unité analogique de l'être, grâce à l'idée de création comme participation »

E) **Le chapitre 4** parle de la loi naturelle et de la Cité.

Il est dit au numéro 88 : « La loi naturelle (lex naturalis) s'énonce en droit naturel (jus naturale) dès lors que l'on considère les relations de justice entre les hommes : relations entre les personnes physiques et morales, entre les personnes et la puissance publique, relations de tous avec la loi positive ».

Le numéro 89 est particulièrement important : « Le droit n'est pas arbitraire : l'exigence de justice, qui découle de la loi naturelle, est antérieure à la formulation et à l'édiction du droit. Ce n'est pas le droit qui décide de ce qui est juste. La politique non plus n'est pas arbitraire : les normes de la justice ne résultent pas seulement d'un contrat passé entre les hommes, mais elles proviennent d'abord de la nature même des êtres humains. Le droit naturel est l'ancrage des lois humaines dans la loi naturelle ».

Le numéro 91 enseigne que « Le droit positif doit s'efforcer de mettre en œuvre les exigences du droit naturel. Il le fait soit par manière de conclusion (le droit naturel interdit l'homicide, le droit positif prohibe l'avortement), soit par manière de détermination (le droit naturel prescrit de punir les coupables, le droit pénal positif détermine les peines à appliquer pour chaque catégorie de crimes) [82]. En tant qu'elles dérivent vraiment du droit naturel et donc de la loi éternelle, les lois humaines positives obligent en conscience. Dans le cas contraire, elles n'obligent pas. « Si la loi n'est pas juste, elle n'est pas même une loi [83]. »

Puissent tous les dirigeants des Nations mettre en application ce qui est dit au numéro 99 : « La loi naturelle qui est la base de l'ordre social et politique ne réclame pas une adhésion de foi mais de raison. Certes, la raison elle-même est souvent obscurcie par les passions, les intérêts contradictoires, les préjugés. Mais la référence constante à la loi naturelle pousse à une continuelle purification de la raison. Ainsi seulement l'ordre politique évite le piège de l'arbitraire, des intérêts particuliers, du mensonge organisé, de la manipulation des esprits. La référence à la loi naturelle retient l'Etat de céder à la tentation d'absorber la société civile et de soumettre les hommes à une idéologie. Elle lui évite aussi de se développer en Etat providence qui prive les personnes et les communautés de toute initiative et les déresponsabilise. La loi naturelle contient l'idée de l'Etat de droit qui se structure selon le principe de subsidiarité, en respectant les

personnes et les corps intermédiaires et en régulant leurs interactions ».

F) **Le chapitre 5** est particulièrement éclairant pour notre vie et notre mission : *Jésus-Christ est l'accomplissement de la Loi naturelle*. Il est dit au numéro 105 : « En sa personne, Jésus-Christ donne donc à voir une vie humaine exemplaire, pleinement conforme à la loi naturelle. Il est ainsi le critère ultime pour déchiffrer correctement quels sont les désirs naturels authentiques de l'homme, quand ils ne sont pas occultés par les distorsions introduites par le péché et les passions déréglées ».

Le numéro 107 rappelle que Jésus-Christ n'est « pas venu abolir mais accomplir » la Loi (Mt 5, 17). Le numéro 108 dit que la charité est le « commandement nouveau » (Jn 13, 34) qui récapitule toute la Loi et en donne la clé d'interprétation. « la pratique de l'amour surmonte toute fermeture et toute limite. Elle acquiert une dimension universelle et une force inégalable, puisqu'elle rend la personne capable de faire ce qui serait impossible sans l'amour.

Au numéro 109, il est affirmé : « Mais c'est surtout dans le mystère de sa sainte Passion que Jésus accomplit la loi d'amour. Là, comme Amour incarné, il révèle d'une manière pleinement humaine ce qu'est l'amour et ce qu'il implique : donner sa vie pour ceux qu'on aime [100]. « Comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin » (Jn 13, 1). Par obéissance d'amour au Père et par désir de sa gloire qui consiste dans le salut des hommes, Jésus accepte la souffrance et la mort de la Croix en faveur des pécheurs. La personne même du Christ, Logos et Sagesse incarnés, devient ainsi la loi vivante, la norme suprême pour toute éthique chrétienne. La sequela Christi, l'imitatio Christi, sont les chemins concrets pour réaliser la Loi dans toutes ses dimensions ».

Le numéro 110 révèle que *Jésus-Christ n'est pas seulement un modèle éthique à imiter mais, par et dans son mystère pascal, il est le Sauveur qui donne aux hommes la possibilité réelle de mettre en œuvre la loi d'amour*. En effet, le mystère pascal culmine dans le don de l'Esprit saint, l'Esprit d'amour commun au Père et au Fils, qui unit les disciples entre eux, au Christ et enfin au Père. En « répandant l'amour de Dieu dans les cœurs » (Rm 5, 5), l'Esprit saint devient le principe intérieur et la règle suprême de l'action des croyants. Il leur donne d'accomplir spontanément et avec justesse toutes les exigences de l'amour. « Laissez-vous mener par l'Esprit et vous ne risquez pas de satisfaire la convoitise charnelle » (Ga 5, 16).

Le numéro 111 révèle d'une manière merveilleuse que **la Loi nouvelle de l'Esprit est au service de la liberté** : « La grâce de l'Esprit saint constitue l'élément principal de la Loi nouvelle ou Loi de l'Évangile [102]. La prédication de l'Église, la célébration des sacrements, les dispositions prises par l'Église pour favoriser chez ses membres le développement de la vie dans l'Esprit sont totalement référées à la croissance personnelle de chaque croyant dans la sainteté de l'amour. *Avec la Loi nouvelle qui est une loi essentiellement intérieure, « loi parfaite de liberté » (Jc 1, 25), le désir d'autonomie et de liberté dans la vérité qui habite le cœur de l'homme atteint ici-bas sa plus parfaite réalisation. C'est du plus intime de la personne, habitée par le Christ et transformée par l'Esprit, que jaillit son agir moral [103]. Mais cette liberté est toute au service de l'amour : « Vous, mes frères, vous avez été appelés à la liberté ; seulement, que cette liberté ne se tourne pas en prétexte pour la chair ; mais par la charité mettez-vous au service les uns des autres » (Ga 5, 13).*

Le numéro 112 dit encore : « *La Loi nouvelle de l'Évangile inclut, assume et accomplit les exigences de la loi naturelle. Les orientations de la loi naturelle ne sont donc pas des instances normatives extérieures par rapport à la Loi nouvelle. Elles en sont une partie constitutive, bien que seconde et toute ordonnée à l'élément principal, qui est la grâce du Christ [104]. C'est donc à la lumière de la raison éclairée désormais par la foi vive que l'homme saisit au mieux les orientations de la loi naturelle qui lui indiquent le chemin du plein épanouissement de son humanité. Ainsi, la loi naturelle, d'une part, entretient « un lien fondamental avec la loi nouvelle de l'Esprit de vie dans le Christ Jésus et, d'autre part, offre une large base de dialogue avec les personnes d'autre orientation ou formation, en vue de la recherche du bien commun »*

G) **La conclusion** est lumineuse : « L'Église catholique, consciente de la nécessité pour les hommes de rechercher en commun les règles d'un vivre ensemble dans la justice et la paix, souhaite partager avec les religions, les sagesse et les philosophies de notre temps les ressources du concept de loi naturelle. Nous appelons loi naturelle le fondement d'une éthique universelle que nous cherchons à dégager de l'observation et de la réflexion sur notre condition humaine commune. Elle est la loi morale inscrite dans le cœur des hommes et dont l'humanité prend de mieux en mieux conscience au fur et à mesure qu'elle avance dans l'histoire. Cette loi naturelle n'a rien de statique dans son expression. Elle ne consiste pas en une liste de préceptes définitifs et immuables. Elle est une source d'inspiration toujours jaillissante dans la recherche d'un fondement objectif à une éthique universelle.

Notre conviction de foi est que le Christ révèle la plénitude de l'humain en l'accomplissant dans sa personne. Mais cette révélation, pour spécifique qu'elle soit, rejoint et confirme des éléments déjà présents

dans la pensée rationnelle des sages de l'humanité. Le concept de loi naturelle est donc d'abord philosophique et, comme tel, il permet un dialogue qui, dans le respect des convictions religieuses de chacun, fait appel à ce qu'il y a d'universellement humain dans chaque être humain. Un échange sur le plan de la raison est possible lorsqu'il s'agit d'expérimenter et de dire ce qu'il y a de commun à tous les hommes doués de raison et de dégager les exigences de la vie en société.

La découverte de la loi naturelle répond à la quête d'une humanité qui, depuis toujours, cherche à se donner des règles pour la vie morale et la vie en société. Cette vie en société concerne tout un arc de relations qui va de la cellule familiale jusqu'aux relations internationales, en passant par la vie économique, la société civile, la communauté politique. Pour pouvoir être reconnues par tous les hommes, dans toutes les cultures, les normes du comportement en société doivent avoir leur source dans la personne humaine elle-même, ses besoins, ses inclinations. Ces normes, élaborées par la réflexion et soutenues par le droit, peuvent ainsi être intériorisées par tous. Après la deuxième Guerre mondiale, les nations du monde entier ont su se doter d'une Déclaration universelle des droits de l'homme qui suggère implicitement que la source des droits humains inaliénables se situe dans la dignité de toute personne humaine. La présente contribution n'avait pas d'autre but que d'aider à réfléchir sur cette source de la moralité personnelle et collective.

En apportant notre contribution propre à la recherche d'une éthique universelle, et en en proposant un fondement rationnellement justifiable, nous souhaitons inviter les experts et les porte-parole des grandes traditions religieuses, sapientielles et philosophiques de l'humanité à procéder à un travail analogue à partir de leurs propres sources afin d'aboutir à la reconnaissance commune de normes morales universelles fondées sur une approche rationnelle de la réalité. Ce travail est nécessaire et urgent. Nous devons parvenir à nous dire, par delà les divergences de nos convictions religieuses et la diversité de nos présupposés culturels, quelles sont les valeurs fondamentales pour notre commune humanité, de manière à travailler ensemble à promouvoir compréhension, reconnaissance mutuelle et coopération pacifique entre toutes les composantes de la famille humaine ».

X) CONCLUSION SYNTHÉTIQUE

Nous n'avons pas cité l'Encyclique « Veritatis Splendor » de Jean-Paul II parce que cette Encyclique sera l'objet de la session de Sens des 9 au 11 juillet 2011.

Nous voudrions conclure notre travail par des citations de notre Pape **Benoît XVI**.

La première citation est la présentation faite par Zénith de l'allocution donnée par notre Pape aux membres d'un congrès au Latran sur « **le respect de la loi naturelle, remède au relativisme éthique** » en février 2007. « Le vrai progrès » humain est celui « de la conscience morale », et sans celui-là, les autres progrès « ne sont pas de vrais progrès », affirme Benoît XVI pour qui en outre « le respect de la loi naturelle » constitue un remède au « relativisme éthique » dont la vie, la famille et la société sont victimes. 200 personnes avaient participé à ce congrès organisé par l'université pontificale du Latran sur le thème de la loi naturelle. « La loi naturelle, expliquait encore le pape, est en définitive le seul rempart valide contre l'arbitraire du pouvoir ou des tromperies de la manipulation idéologique. La première préoccupation de tous – et particulièrement pour qui a la responsabilité publique, est donc d'aider au progrès de la conscience morale. Tel est le progrès fondamental et sans ce progrès, tous les autres progrès ne sont pas de vrais progrès ». « Dans le monde contemporain, diagnostiquait le pape, on assiste à une dérive relativiste qui blesse dramatiquement la société et c'est souvent la vie humaine elle-même qui paie le manque de respect de la « loi morale naturelle », mais aussi la famille. Par ailleurs, le pape soulignait l'importance du dialogue entre science et foi, tout en se souvenant que « tout ce qui est scientifiquement faisable n'est pas toujours forcément éthiquement licite ». Benoît XVI soulignait la tentation d'oublier l'existence de Dieu, et de trahir la loi « écrite dans le cœur de l'homme » qui vient avant toute loi humaine, de tout savoir découvert par la science, et qui répond au premier et principe très général de « faire le bien et éviter le mal ». Au contraire, disait en substance le pape, le respect de la vie, le droit à la liberté, l'exigence de justice, et de solidarité, qui jaillissent de ce principe sont souvent violés par des pouvoirs ou des manipulations idéologiques, fruit d'une vision de l'homme et du monde qui n'a pas de fondement dans un code éthique mais tend à idolâtrer le progrès. Reconnaisant le progrès scientifique, le pape disait cependant : « Nous voyons tous les grands avantages de ce progrès, mais nous voyons toujours plus aussi les menaces d'une destruction du don de la nature par la force de notre action. Et il existe un autre danger, moins visible, mais non moins inquiétant : la méthode qui permet de connaître toujours plus les structures rationnelles de la matière nous rend toujours plus incapables de voir la source de cette rationalité, la Raison créatrice ». D'où, disait le pape Benoît XVI, « *l'urgence* » de *réfléchir sur le thème de la loi naturelle*, source de normes, qui précèdent toute loi humaine, et qui n'admettent pas de « dérogation ».

« Tel est le principe du respect de la vie humaine, de sa conception à son terme naturel, disait le pape, car ce bien de la vie n'est pas une propriété de l'homme mais un don gratuit de Dieu ».

« Tel est aussi le devoir de chercher la vérité, présupposé nécessaire de toute maturation authentique de la personne », ajoutait le pape.

Puis il faisait remarquer que la liberté est « une autre instance du sujet », en « tenant compte du fait que la liberté humaine est toujours une liberté partagée avec les autres ».

« Et comment ne pas mentionner, disait le pape, l'exigence de justice ? » Benoît XVI insistait également sur « l'attente de solidarité qui alimente en chacun – spécialement les défavorisés – l'espérance d'une aide de la part de qui a eu un sort meilleur ».

Or un tel « devoir », faisait observer le pape est « loin » de la réalité actuelle. Benoît XVI dénonçait les conditionnements imposés par un « positivisme juridique » dominant, où en somme les « intérêts privés » sont « transformés en droits », alors que, au contraire, au fondement de « tout ordonnancement juridique intérieur ou international » se trouve justement la « *lex naturalis* ». Les « applications concrètes » de ces principes, le pape les voit dans les questions concernant le respect de la famille en tant que « communauté intime de vie et d'amour conjugal, donnée par le Créateur » et donc un « lien sacré » qui « ne dépend pas de la décision de l'homme », comme l'affirme Vatican II. Aucune loi faite par les hommes, affirmait Benoît XVI, ne peut pour cela subvertir la norme écrite par le Créateur, sans que la société ne vienne à être dramatiquement blessée dans ce qui constitue son fondement. Oublier cela signifierait affaiblir la famille, pénaliser les enfants, et rendre précaire l'avenir de la société ».

Mais, faisait observer le pape, dans la société contemporaine, on a préféré cantonner la référence à la loi naturelle au domaine de la spéculation philosophique plutôt que d'en voir les retombées dans la vie sociale. « A ce propos, précisait le pape, je ressens le devoir d'affirmer encore une fois que tout ce qui est faisable scientifiquement n'est pas également licite sur le plan éthique. Lorsque la technique réduit l'être humain à un objet d'expérience, elle finit par abandonner le sujet faible à la volonté du plus fort. Se confier aveuglément à la technique en tant que seule garante du progrès sans offrir en même temps un code éthique, qui plonge ses racines dans cette réalité, qui est étudiée et développée, équivaudrait à faire violence à la nature humaine avec des conséquences dévastatrices pour tous ».

Mais, faisait observer le pape, la loi naturelle reste imparfaite, et comme elle a besoin d'approfondissements, les scientifiques ont dans ce domaine un rôle décisif : « Les scientifiques doivent aussi contribuer à aider à comprendre en profondeur notre responsabilité vis-à-vis de l'homme. Sur cette base, il est possible et il est nécessaire de développer un dialogue fécond entre croyants et non-croyants, entre théologiens, philosophes, juristes, scientifiques, qui peuvent fournir aussi aux législateurs un matériel précieux pour la vie personnelle et sociale ».

Huit mois plus tard, en octobre 2007, le pape présentait *la loi naturelle comme le fondement de la démocratie et protection nécessaire contre les idéologies et le relativisme*. Zénith, du vendredi 5 octobre 2007, présentait ainsi le discours de Benoît XVI aux membres de la Commission théologique internationale :

« Le pape Benoît XVI a lancé un appel à redécouvrir dans la loi naturelle le fondement de la coexistence démocratique pour éviter que les humeurs de la majorité ou des plus forts deviennent le critère du bien ou du mal. Lors d'une audience aux membres de la Commission théologique internationale, qui réunit des théologiens de haut niveau des cinq continents, le pape a affronté ce vendredi ce qu'il considère comme l'antidote au « relativisme éthique » : la loi naturelle. La loi naturelle est, selon le pape, la « norme écrite par le Créateur dans le cœur de l'homme », qui lui permet de distinguer le bien du mal. Aujourd'hui, a-t-il souligné, en partie à cause de « facteurs d'ordre culturel et idéologique, la société civile et laïque se trouve dans une situation d'égarement et de confusion : on a perdu la preuve originelle des fondements de l'être humain et de son action éthique, et la doctrine de la loi morale naturelle se heurte à d'autres conceptions qui en sont la négation directe ». « Tout ceci a des conséquences énormes et graves dans l'ordre civil et social, a-t-il expliqué. Une conception positiviste du droit semble dominer chez de nombreux penseurs aujourd'hui ». « Selon eux, l'humanité, ou la société, ou en fait la majorité des citoyens, devient la source ultime de la loi civile », a-t-il constaté.

« Le problème qui se pose n'est donc pas la recherche du bien mais celle du pouvoir, ou plutôt de l'équilibre des pouvoirs », a poursuivi le pape. « A la racine de cette tendance se trouve le relativisme éthique, dans lequel certains voient même l'une des principales conditions de la démocratie, car le relativisme garantirait la tolérance et le respect réciproque des personnes », a expliqué Benoît XVI.

« Mais s'il en était ainsi, la majorité d'un instant deviendrait la source ultime du droit. L'histoire montre très clairement que les majorités peuvent se tromper », a souligné le pape. « La vraie rationalité n'est pas garantie par le consensus d'un grand nombre, mais uniquement par la transparence de la raison humaine à la Raison créatrice et l'écoute commune de cette Source de notre rationalité », a poursuivi le pape.

« Lorsque sont en jeu les exigences fondamentales de la dignité de la personne humaine, de sa vie, de l'institution familiale, de l'équité de l'ordre social, c'est-à-dire les droits fondamentaux de l'homme, aucune loi faite par les hommes ne peut modifier la norme écrite par le Créateur dans le cœur de l'homme,

sans que la société elle-même ne soit touchée de manière dramatique dans ce qui constitue sa base essentielle », a-t-il expliqué. La loi naturelle devient ainsi « la véritable garantie offerte à chacun pour vivre libre et respecté dans sa dignité, et protégé de toute manipulation idéologique, de toute décision arbitraire et abusive du plus fort », a souligné Benoît XVI. « Personne ne peut se soustraire à cet appel, a-t-il observé. Si en raison d'un obscurcissement tragique de la conscience collective, le scepticisme et le relativisme éthique parvenaient à effacer les principes fondamentaux de la loi morale naturelle, l'ordre démocratique lui-même serait blessé de manière radicale dans ses fondements ». Le pape estime que pour combattre cet obscurcissement « qui est une crise de la civilisation humaine avant d'être une crise de la civilisation chrétienne, il faut mobiliser toutes les consciences des hommes de bonne volonté, laïcs ou même appartenant à des religions différentes du christianisme, afin qu'ensemble et concrètement, ils s'engagent à créer, dans la culture et dans la société civile et politique, les conditions nécessaires pour que l'on prenne pleinement conscience de la valeur inaliénable de la loi morale naturelle ».

Le pape a expliqué que « l'avancée des individus et de la société sur le chemin du progrès authentique en conformité avec la raison droite, qui est participation à la Raison éternelle de Dieu » dépend en effet du respect de la loi morale. Dans son discours, le pape cite le n. 1955 du Catéchisme de l'Eglise catholique qui dit : « La loi naturelle énonce les préceptes premiers et essentiels qui régissent la vie morale. Elle a pour pivot l'aspiration et la soumission à Dieu, source et juge de tout bien, ainsi que le sens d'autrui comme égal à soi-même. Elle est exposée en ses principaux préceptes dans le Décalogue. Cette loi est dite naturelle non pas en référence à la nature des êtres irrationnels, mais parce que la raison qui l'édicte appartient en propre à la nature humaine ».

Le 21 janvier 2008, Benoît XVI adressait une lettre aux membres de son diocèse de Rome à l'occasion de la Journée de l'Ecole catholique. Il évoquait ***l'urgence d'une éducation qui conjugue liberté et discipline***. Voici comment Zénith, du 25 janvier 2008, présentait le contenu de cette lettre : « Alors que souvent parents et éducateurs semblent avoir perdu le sens de leur mission, il est « urgent » de retrouver le « courage » de l'éducation des jeunes dans un juste équilibre entre « liberté » et « discipline », affirme le pape Benoît XVI dans une lettre à son diocèse.

La crise de confiance dans la vie :

« A la racine de la crise de l'éducation, il y a une crise de confiance dans la vie », explique le pape. « Nous avons tous à cœur le bien des personnes que nous aimons, et en particulier de nos enfants, de nos adolescents, et de nos jeunes. Nous savons en effet que c'est d'eux que dépend l'avenir de notre Ville. Nous ne pouvons donc pas ne pas être attentifs à la formation des nouvelles générations, à leur capacité de s'orienter dans la vie et de discerner le bien et le mal, à leur santé non seulement physique mais aussi à leur santé morale », écrit notamment Benoît XVI.

« Eduquer n'est certes jamais facile, reconnaît le pape, et aujourd'hui, cela semble devenir toujours plus difficile (...). On parle d'une grande « urgence dans l'éducation », confirmée par les échecs que rencontrent souvent nos efforts pour former des personnes solides, capables de collaborer avec les autres, et de donner un sens à leur propre vie ».

Le découragement, une tentation :

Le pape évoque une « grave » situation et la tentation des éducateurs en disant : « Chez les parents mais aussi chez les enseignants et en général chez les éducateurs, la tentation est certainement forte de renoncer, et auparavant même, le risque de ne pas même comprendre quel est leur rôle, ou, mieux, la mission qui leur est confiée. En réalité, ce qui est en question, c'est non seulement les responsabilités personnelles des adultes ou des jeunes, qui existent certes et qui ne doivent pas être cachées, mais aussi une atmosphère répandue, une mentalité et une forme de culture qui amènent à douter de la valeur de la personne humaine, de la signification même de la vérité et du bien, en dernière analyse, de la bonté de la vie ».

Evoquant le risque de découragement, Benoît XVI encourage au contraire les éducateurs en disant : « N'ayez pas peur! Toutes ces difficultés, en effet, ne sont pas insurmontables. Elles sont, pour ainsi dire, le revers de la médaille de ce grand don précieux qu'est notre liberté, avec la responsabilité qui l'accompagne à juste titre (...). On ne peut pas hériter simplement des plus grandes valeurs du passé, elles deviennent nôtres et sont renouvelées à travers un choix personnel, souvent difficile ».

La confiance, le don de soi et la vérité :

« Aujourd'hui, constate le pape, grandit la demande d'une éducation qui soit vraiment telle ».

Il indique la confiance et le don de soi parmi les conditions d'une éducation authentique. L'éducation, écrit le pape, « a besoin avant tout de cette proximité et de cette confiance qui naissent de l'amour (...). Tout éducateur véritable sait que, pour éduquer, il doit donner quelque chose de lui-même, et que c'est seulement

ainsi qu'il peut aider ses élèves à dépasser les égoïsmes et à devenir, à leur tour, capables d'un amour authentique ».

Surtout, le pape insiste sur l'exigence de vérité - et parle de la souffrance - en disant : « Ce serait une éducation bien pauvre, que celle qui se limiterait à donner des notions et des informations, mais qui laisserait de côté la grande question concernant la vérité, et surtout cette vérité qui peut servir de guide dans notre vie. La souffrance fait elle aussi partie de la vérité de notre vie. C'est pourquoi, en cherchant de tenir à l'abri les plus jeunes, loin de toutes les difficultés et expériences de la souffrance, nous risquons de faire croître, malgré nos bonnes intentions, des personnes fragiles et peu généreuses ».

La rencontre de deux libertés :

Pour ce qui est de la difficulté de « trouver un juste équilibre entre la liberté et la discipline », le pape ajoute : « Sans des règles de comportement et de vie, que l'on fait valoir jour après jour même dans les petites choses, le caractère ne se forme pas, et on n'est pas préparé à affronter les épreuves qui ne manqueront pas dans le futur ». « Le rapport éducatif est ainsi avant tout, continue le pape, la rencontre de deux libertés, et l'éducation bien réussie est une formation à l'usage correct de la liberté ». Il faut donc « accepter le risque de la liberté », mais nous ne devons jamais être d'accord avec l'enfant et avec le jeune » dans ses erreurs, feindre de ne pas les voir, ou pire encore, les partager, comme si elles étaient les nouvelles frontières du progrès humain (...). L'éducation ne peut se passer de l'autorité qui rend crédible l'exercice de l'autorité ».

La responsabilité de tous :

Dans le deuxième partie de la Lettre, Benoît XVI souligne comment, « dans l'éducation, le sens de la responsabilité est décisif : responsabilité de l'éducateur, certainement, mais aussi, et à mesure qu'il grandit en âge, la responsabilité de l'enfant, de l'élève, du jeune qui entre dans le monde du travail ».

Et de proposer cette définition : « Est responsable celui qui doit répondre à soi-même et aux autres. Celui qui croit cherche, en outre, et avant tout, à répondre à Dieu qui l'a aimé le premier ».

« La société, souligne le pape, n'est pas une abstraction ; c'est, en fin de compte, nous-mêmes, tous ensemble (...). Il faut donc la contribution de chacun d'entre nous, de chaque personne, de chaque famille ou de chaque groupe social, pour que la société, à commencer par notre Ville de Rome, devienne un milieu plus favorable à l'éducation ».

L'espérance chrétienne :

Le Pape conclut sa Lettre en invitant à l'espérance, « âme de l'éducation, mais aussi de la vie tout entière ».

« Malheureusement, aujourd'hui, notre espérance est attaquée de nombreux côtés (...). C'est précisément de cela que naît la difficulté probablement la plus profonde pour une véritable œuvre d'éducation : à la racine de la crise de l'éducation, il y a en effet une crise de confiance dans la vie ».

« Je ne peux donc pas terminer cette Lettre sans une invitation chaleureuse à mettre en Dieu notre espérance (...). L'espérance qui s'adresse à Dieu n'est jamais une espérance seulement pour soi ; elle est toujours également une espérance pour les autres : elle ne nous isole pas, mais nous rend solidaires dans le bien, elle nous encourage à nous éduquer réciproquement à la vérité et à l'amour ».

Pour conclure ce dossier sur le rapport « liberté-loi » qui sera l'objet de notre Forum à Sens les 6 et 7 mars 2010, citons un passage du dernier livre de Jean-Paul II : « Levez-vous ! Allons ! ». Ce Grand Pape a voulu rappeler à ses frères évêques, quelques semaines avant sa mort, ces paroles très énergiques du Cardinal Stefan Wyszyński : « **Pour un évêque, le manque de force est le début de la défaite. Pour un apôtre, le témoignage rendu à la vérité est essentiel. Et cela exige toujours la force. La plus grande faiblesse de l'apôtre est la peur. C'est le manque de foi dans la puissance du Maître qui réveille la peur ; cette dernière oppresse le cœur et serre la gorge. L'apôtre cesse alors de professer. Celui qui se tait face aux ennemis d'une cause enhardit ces derniers. La peur de l'apôtre est le premier allié des ennemis de la cause. « Par la peur contraindre à se taire », telle est la première besogne de la stratégie des impies. La terreur utilisée par toute dictature est calculée sur la peur des apôtres. Le Christ ne s'est pas laissé terroriser par les hommes. Sorti dans la foule, il dit avec courage : « c'est moi ».** En citant le très courageux Cardinal Wyszyński qu'il estimait tant, Jean-Paul II voulait nous supplier d'être des témoins courageux et fidèles de la vérité : « *On ne peut vraiment pas tourner le dos à la vérité, ni arrêter de l'annoncer, ni la cacher, même s'il s'agit d'une vérité difficile, dont la révélation s'accompagne d'une grande souffrance. « Vous connaîtrez la vérité et la vérité vous rendra libres » (Jn 8, 32), disait Jésus ! En cela, il n'y a pas d'espace pour des compromissions, ni pour un recours opportuniste à la diplomatie humaine. Il faut rendre témoignage à la vérité, même au prix de persécutions, jusqu'au prix du sang, comme le Christ Lui-même l'a fait.*

Jean-Paul II, dans le même livre « Levez-vous ! Allons ! », a voulu aussi rappeler les paroles qu'il avait adressées à des jeunes polonais en 1987 pour les inviter à imiter les jeunes courageux qui, en 1939,

avaient donné leur vie. Il les avait invités à bien réfléchir sur le rapport « *entre être plus et avoir plus* ». « *Je les mis en garde, écrivait-il : « jamais ne doit l'emporter seulement l'avoir plus. Car l'homme peut alors perdre la chose la plus précieuse : son humanité, sa conscience, sa dignité ».* Dans cette perspective, je les exhortai : « *vous devez l'exiger de vous-mêmes, même si les autres ne l'exigent pas de vous.* » Et je développai : « *chacun de vous, aussi, jeunes, trouve dans sa vie une dimension des devoirs qu'il doit assumer et accomplir. Une cause juste, pour laquelle on ne peut pas ne pas combattre. Un devoir, une obligation, à laquelle on ne peut pas se soustraire ; qu'il n'est pas possible de désertier. En définitive, un certain ordre de vérités et de valeurs qu'il faut « maintenir » et « défendre » : en soi et autour de soi. Oui : le défendre pour soi et pour les autres* ». Les hommes ont toujours eu besoin de modèles à imiter. Ils en ont surtout besoin aujourd'hui, en notre temps si exposé à des incitations changeantes et contradictoires ». Ces paroles de Jean-Paul II, au terme de ce premier approfondissement sur la liberté et la loi avant le Forum 2010 et avant la Session 2011, pourraient nous aider à mieux comprendre que l'éducation à la vraie liberté par l'observance de la Loi naturelle est en vue « d'être plus » et non en vue « d'avoir plus ». Dans l'Encyclique sociale « *Sollicitudo rei socialis* », ce même Pape avait parlé des « sur-développés au niveau de l'avoir » qui risquaient d'être des « sous-développés au niveau de l'être ».

Le titre du dernier livre de Jean-Paul II était un appel pressant : *Levez-vous ! Allons !* Ne nous contentons pas d'un approfondissement philosophique et théorique sur le rapport liberté - loi. Nos Père et Mère ont souvent dit et redit que les « idées vécues » étaient plus importantes que les « belles idées théoriques ». A la suite de Jésus et de la Vierge Marie soyons les témoins d'une vie vécue dans la recherche de l'obéissance à la Loi naturelle. C'est dans l'obéissance confiante et aimante à Dieu que nous accomplirons notre liberté et que nous serons des éducateurs selon le Cœur de Dieu. La Vierge Marie nous précède et nous entraîne sur le sûr chemin de l'obéissance à Dieu. A sa suite, en redisant sans cesse avec elle : *Ecce, Fiat et Magnificat*, nous comprendrons et ferons comprendre - par notre vie et nos paroles - que Dieu nous a fait don de notre liberté et nous a fait, en même temps, don d'une Loi naturelle pour orienter cette liberté vers sa fin dernière qui est le Bonheur éternel en Dieu dans la Vérité et dans l'Amour. La Vierge Marie nous indique aussi, par sa vie, la voie pour entrer dans la liberté parfaite des enfants de Dieu : se laisser totalement envahir et guider par l'Esprit Saint. Le texte de la CTI concluait par cette vérité fondamentale dont nous devons témoigner courageusement en notre société marquée par le relativisme : « *Avec la Loi nouvelle qui est une loi essentiellement intérieure, « loi parfaite de liberté » (Jc 1, 25), le désir d'autonomie et de liberté dans la vérité qui habite le cœur de l'homme atteint ici-bas sa plus parfaite réalisation. C'est du plus intime de la personne, habitée par le Christ et transformée par l'Esprit, que jaillit son agir moral. Mais cette liberté est toute au service de l'amour : « Vous, mes frères, vous avez été appelés à la liberté ; seulement, que cette liberté ne se tourne pas en prétexte pour la chair ; mais par la charité mettez-vous au service les uns des autres » (Ga 5, 13).*

Jean-Paul II a posé à la France, en juin 1980, cette double question : « *Permettez-moi, pour conclure, de vous interroger : France, fille aînée de l'Eglise, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ? Permettez-moi de vous demander : France, fille aînée de l'Eglise et éducatrice des peuples, es-tu fidèle, pour le bien de l'homme, à l'alliance avec la sagesse éternelle ? Pardonnez-moi cette question ».* Le 15 août 2004, il a voulu nous encourager : « *Soyez des femmes et des hommes libres ! Mais rappelez-vous : la liberté humaine est une liberté marquée par le péché. Elle a besoin elle aussi d'être libérée. Christ en est le libérateur, Lui qui « nous a libérés pour que nous soyons vraiment libres » (Ga 5, 1). Défendez votre liberté !*

II) TÉMOIGNAGES DE FOYERS AMIS SUR LA LIBERTÉ ET LA LOI

Loïc et Béatrice :

Pour "lancer" en quelques mots rapides cette discussion sur le thème : Liberté et Loi, nous avons tout d'abord envie de dire qu'il faut une saine Liberté et une saine Loi, une Liberté pour le Bien et une Loi pour le bien. Tout commence dans la petite enfance où l'enfant doit obéir à la loi de ses parents, à la discipline familiale. Il y a une forme de loi qui régit la vie de famille, l'enfant doit apprendre à la respecter par l'obéissance dans la confiance. Ce n'est pas pour le frustrer ou l'humilier, c'est une discipline pour le bien être de tous, et déjà pour lui-même. L'enfant s'épanouit plus et mieux s'il sent qu'il a un cadre, ferme et plein de tendresse à la fois. Ces règles de vie, ces lois de la famille, elles peuvent évoluer avec l'âge des enfants et des parents (plus cool paraît-il avec les plus jeunes !!!), mais dans l'essentiel comme la moralité, la foi, les valeurs elles doivent rester très présentes. Par une grande obéissance dans la confiance, il nous semble que l'enfant ressent déjà inconsciemment une liberté intérieure. Quand il sait qu'il n'a pas le droit de faire telle ou telle chose, il ne se pose plus de question et n'essaie plus de lutter contre ses parents. Il nous semble que l'enfant doit comprendre très jeune que lutter contre ses parents, c'est peine perdue, parfois une bonne fessée est nécessaire, cela remet les idées en place ! Mais cela lui donne cette première grande liberté de passer plus de temps à jouer qu'à mettre la pagaille autour de lui !

Ce qui est difficile, c'est d'arriver petit à petit à faire comprendre à l'enfant puis à l'adolescent que cette obéissance à la loi de la maison, est un bien, un acte d'amour que l'on pose pour lui, que nous devons tous obéir à quelque chose ou à quelqu'un, que ce n'est pas toujours une contrainte négative mais une façon simplement de grandir en restant sur la route que nous voulons suivre. Tous ces actes d'obéissance tout au long de notre vie nous amènent au plus grand bien : l'obéissance à Dieu et la sainteté. Nous devons tous nous y exercer chaque jour et plus l'exercice a commencé jeune plus il fait partie de soi. Et bien sûr cela entraîne l'obéissance aux commandements, au Magistère, à la méthode Billings, etc... qui donnent la vraie paix intérieure, donc la vraie Liberté.

Voilà juste un petit jet pour vous faire rebondir, il y a bien sûr tous les combats avec l'extérieur, il y a des questions autour de Loi de l'Eglise et Loi de la Cité ? de la Liberté de conscience ? On parle beaucoup dans notre société du droit de l'enfant, mais pas assez du droit des parents. Nous avons le droit de suivre les Lois de l'Eglise pour éduquer nos enfants.

Frédéric et Anne-Marie :

Le débat est très intéressant, (tant de choses déclinent sous c'est deux mots), voilà notre pensée qui aura besoin d'être enrichi... Difficile, pour nous de tout résumer..., le week-end promet d'être riche !

Questions 1 et 2 : Comment dans votre expérience de parents voyez-vous le rapport liberté et loi ? A quel âge, les adolescents sont-ils capables d'atteindre la liberté dans l'esprit ?

Pour nous, ces deux mots ne vont pas l'un sans l'autre et sont indissociables... Il y a la loi de Dieu, celle des hommes, toutes les deux commencent d'abord par l'obéissance, le respect et la confiance. Obéissance aux **commandements et vertus** mais aussi obéissance aux parents, au professeur, au code de la route, civil etc... Pour nous, cela commence dans les petites choses et demande de l'écoute, du respect et la connaissance de cette loi, on ne peut obéir à ce que l'on ne connaît pas nous semble-t-il ; Dans notre éducation nous avons essayé d'inculquer à nos enfants, dès l'enfance obéir pour obéir (par amour), ensuite avec l'âge, obéir et réfléchir, puis obéir et comprendre et enfin... aboutir (mais ce n'est pas encore gagné); Aboutir à la connaissance et au respect de toutes les lois, en ayant compris l'ordre suivant lequel, elles s'articulent : Se reconnaître créature face à son Créateur (amour pour Dieu, respect de la création, loi de la nature), savoir que tout vient de Lui (amour et respect des autres) se savoir créature (connaître ses faiblesses et pauvreté) savoir et connaître Celui qui nous libère vraiment...

Il faut donc du temps, (nous n'avons pas beaucoup de recul) mais nous pouvons penser que lorsqu'un ados a compris que, les limites imposées sont pour son bien et celui des autres et qu'il peut raisonner par lui-même c'est déjà bien !

Questions 2 et 3 : Comment arrivez-vous à les faire grandir dans le respect de la loi de Dieu et à leur faire comprendre que cette loi est en vue de leur vraie liberté ? Avez-vous eu des difficultés pour faire respecter votre autorité de parents ?

Pour nous, la question 2 est essentielle, très belle, et là réside notre combat au quotidien... Il faut beaucoup d'amour et aimer Dieu soi-même. C'est transmettre sa foi, son espérance... Apprendre à son enfant à respecter la loi de Dieu et lui faire comprendre que son chemin de liberté est là ; C'est notre tâche de parents, cela nous impose déjà de l'observer et de la respecter nous même. Ensuite, à notre exemple, on espère qu'ils comprendront la finalité de notre existence sans jamais oublier, la puissance et la force à puiser dans les sacrements... il faut beaucoup d'humilité, de confiance en Dieu, d'autorité et de pardon... Alors c'est évident, que nous rencontrons des difficultés dans notre autorité ; Le manque de respect est si fréquent pendant nous restons confiant et croyons.

Petite anecdote : Un Dimanche alors que nous étions en avance à la messe et que nos deux grands garçons se préparaient à servir, je tentais d'expliquer à notre petit Martin (5 ans) qu'il fallait se mettre à genou et penser à Jésus, là présent. Il me répond : « De toute façon je ne comprends rien » Je restais frustré en disant Seigneur combien c'est difficile de transmettre..., les premiers mots du prêtre pendant l'homélie furent de dire « Si nous comprenions vraiment Qui est Dieu nous ne pourrions plus quitter cette église ; à ces mots j'ai entendu à nouveau la petite phrase de Martin me disant je ne comprends rien... Alors me suis-je dit : Seigneur toi qui connais et comprends tout, viens à notre aide, c'est tellement vrai que l'on ne comprend pas tout, Tu es si grand ! Puis vint le temps de la consécration, et lorsque Frédéric s'est mis à genou, Martin le suivit spontanément... Alors me suis-je dit enfin... C'est à notre exemple qu'il comprendra... Aimer et comprendre Dieu c'est observer Jésus-Christ, la sainte vierge, ils sont nos modèles, notre exemple.

Question 5 : L'école, le caté, les milieux sportifs et éducatifs fréquentés par vos enfants sont-ils des aides pour l'éducation de vos enfants au respect de la loi de Dieu et de leur vraie liberté ?

Nous dirons d'une manière générale qu'ils peuvent aider dans la compréhension des règles mais ne remplace en rien sur ce que nous devons transmettre. Exemple : Lorsque nos garçons étaient petits, ils ont

fait du foot, au départ c'est l'attroupement autour du ballon puis ils ont appris les règles pour jouer en passe et construire le jeu collectif c'est un moyen pour aider; Faire du sport pour se défouler, pour occuper son temps libre c'est bien, cependant en faire le but de son existence, ce n'est pas ce que nous voulons transmettre, il faut donc toujours reprendre avec eux ce à quoi nous sommes appelés. Là encore ce n'est pas facile, puisque nous devons nous aussi nous remettre en question, nous avons toujours besoin de se libérer, se détacher...

En conclusion : Nous dirons que : Travailler à l'unité de nos deux personnes dans le sacrement de mariage ; Poursuivre inlassablement le respect de la liberté de chacun ; Aimer et Transmettre l'amour, voilà la loi que nous choisissons de suivre Frédéric et moi, cela relève parfois de la folie lorsque nous mesurons nos faiblesses, mais nous savons que le supplice de Jésus sur la croix par Amour pour les hommes, est plus grande folie et qu'en lui seul réside nos victoires. Alors, avec ardeur et courage nous avançons à son exemple.

Loi et Liberté ? – FrancoiSylvaine

Titre I

Pêle-mêle – type brainstorming pour apporter ces petits cailloux qui feront le mûr de notre savoir et support d'un enseignement et d'une éducation après avoir été travaillé et conseillé par ceux qui en savent bien plus en philo, dans le droit et en terme de Magistère.

Ce qui suit est un pêle-mêle alimenté par l'impulsion donnée par père Bernard ce qui fait dire à Sylvaine que la retraite de cet été a été bien profitable, alimenté par le mail de Béatrice et Loïc toujours en pointe et celui de Pierre-Olivier que je n'ai pas encore lu.

En terme de méthode, nous utilisons beaucoup d'images concrètes pour aider les enfants à dépasser les contradictions notamment sur la question de la contradiction apparente qui existerait entre loi et exercice de sa liberté.

Or, tout au contraire, il y a un rapport organique. La loi est la condition du meilleur épanouissement de la liberté humaine. Sa connaissance permet à l'homme de pouvoir agir conformément à sa nature (s'il le veut=consentement = obéissance = 1^{er} degré nécessaire de la vertu (l'handicapé peut être un être libre, le prisonnier aussi : je me rappelle du témoignage d'un pianiste cubain qui après 20 ou 30 ans de prison cubaine avait dit qu'il avait vécu libre cet emprisonnement...(volonté de l'amour vécu qui est la clé , qui libère des ronces du péché, véritables entraves à la liberté. C'est Jésus qui, nous libérant, permet notre épanouissement, nous rend libre.

Un autre exemple, c'est l'échafaudage de construction des cathédrales : l'échafaudage c'est les lois (naturelle et positive) : son fruit une œuvre d'art. Chez nous : la liberté. Remarquons que, l'échafaudage prend appui sur la construction, c'est comme la loi, la bonne, elle doit prendre appui sur une réalité vraie pour ne pas être idéologique – cette réalité c'est l'anthropologie pour ce qui nous concerne.

Autre exemple : (ainsi, le code de la route m'oblige à l'arrêt systématique à un stop. Cet arrêt n'handicape pas ma liberté parce que d'une part, y obéir rend salutaire le passage « libre » de la petite famille venant de gauche (c'est le bien qui, au-delà de la connaissance de la règle, (s'arrêter systématiquement) me motive pour m'arrêter. L'arrêt au stop est une image vivante du plein et bon exercice de ma liberté, action conforme à un bien et à ma nature aimante et consciencieuse de devoir faire ce qui est bien ou juste (la loi bonne, ordonnée à une bonne fin, appliquée).

L'arrêt au stop exprime la liberté en acte même et surtout si personne ne passe parce que nous savons que dans ce cas, c'est Dieu incarné, Jésus-Christ qui passe e quelque sort dans la mesure où chaque pensée et acte sont réalisés sous son regard, lui qui se laisse toucher (au propre comme au figuré). Hélas, parfois je passe au feu rouge en vélo le matin à l'arrache pour aller au travail (quand il y a personne)...

On revient à une notion sur la raison supérieure qui nous fait adhérer aux lois – on n'applique pas la loi comme un axiome, on vit selon la loi en y adhérant du cœur. C'est ce point là qui rend légitime la contestation de la loi mauvaise parce que l'examen de sa fin nous empêche d'y adhérer par amour et donc nous fait un devoir de conscience de la rejeter pour nous et pour les autres (avortement).

Néanmoins, il y a aussi l'espace de manœuvre laissé par le fait que, au sujet des lois positives, la loi est faite pour l'homme et non l'homme pour la loi. Et certaines circonstances peuvent justifier certains « dépassement » de certaines lois pour en respecter d'autres (urgence de la légitime défense, secours, aide, circonstances exceptionnelles).

De liberté absolue, il ne saurait être question puisque l'homme n'a pas de potentialité absolue. Contingenté et vivant dans le monde des contingences, sa liberté peut s'épanouir s'approfondir jusqu'à un certain point mais est bornée dans ce monde. Une partie des lois positives consistent à décrire cette borne (port d'armes interdit en France – limite différente aux Etats-Unis...il y a plus de bien dans la fin poursuivie

en France que dans celle poursuivie aux USA, mais il s'agit là de lois qui fixent des limites et illustrent aussi l'interprétation humaine sur ces limites...).

LOI et LIBERTE ?

loi(s) et liberté (s) sans majuscules

Question sur le sens (sens commun et sens magistériel) de ses mots : de quoi s'agit-il ? Chacun pris isolément et dans leur exact rapport entre eux ?

La Loi naturelle – le Pape convient que ce terme pose une difficulté aux hommes d'aujourd'hui non habitués ou loin de nos références – c'est une vraie question car il est vrai que nous savons de quoi il s'agit (les dix commandements etc + d'autres choses par exemple partout dans le monde le bébé fait l'objet du soin attentif de ses parents (nourriture, protection, tendresse). Mais, l'homme sans foi et qui croise dans le singe son cousin a du mal à distinguer alors la loi qui le régirait de celle qui régit cet animal. Pour l'homme, je pense que l'on pourrait parler de la « Loi d'humanité » ou de l'Humain.

Questions pratiques : connaître la loi, respecter la loi, appliquer la loi, enseigner la loi, faire appliquer la loi, faire évoluer les lois (droits positifs imparfaits car souvent mal fondé (loi sur l'avortement...) et dans le meilleurs des cas, fondé sur des contingences qui évoluent (Code de la route...).

Question objet d'enseignement et d'éducation : comment enseigner et faire comprendre la Loi (essence) et les lois particulières (Code de la route) à nos enfants ainsi que la désobéissance apparente à la mauvaise loi (avortement...) à cause d'une exigence d'obéissance plus haute ; l'obéissance à un bien irréductible (illustré par l'interdit de tuer qui n'a de valeur que parce qu'on sait sa source : Dieu créateur de la vie, de toute vie et de la vie humaine à son image...).

Un tel interdit ne peut avoir pour origine l'homme. Ce dernier le découvre. Mais ce que je veux dire par là c'est de s'interroger aussi sur les interdits engendrés par l'homme : vérifier leur pertinence, leur fondement, la fin réellement poursuivie dans le sens du bien ou du mal (interdits des régimes totalitaires mais aussi chez nous...).

En conséquence, nécessité d'examiner toute loi selon le triptyque (en vue de quelle fin, dans quel contexte et en soi (notamment ici l'épineuse question de la traduction réglementaire des lois en décrets d'application, instructions, circulaires qui en dépit des principes édictés dans la loi, sont souvent plus permissives et pernicieuses que certaines lois.

En conséquence, pour connaître les lois, il faut aussi connaître leurs conditions de mise en oeuvre

Question particulière pour ceux qui travaillent là où se jouent des questions éthiques mettant en jeu la liberté de conscience, la Vie : médecins, chercheurs, militaires etc. enseignant.

Exemple loi de 2005 portant sur le statut général des militaires article 1 : ...toutes les opinions sont libres Mais en matière philosophique, religieuse et politique leur expression est interdite en service et hors service soumise à l'obligation de réserve. On voit la difficulté alors pour, sans arguments puisés dans la philo ou la religion, éveiller les consciences...

Rajout :

Suis-je libre ? Plutôt en voie de libération c'est un processus, un enfantement où la Grâce joue un grand rôle et l'éducation, la bonne, est l'instrument qui permet de répondre au pouvoir confié à l'homme dès la Genèse : le pouvoir de nommer. Donc, en terme de loi ; on n'invente rien. On découvre ce qui suppose l'humilité pour le chercheur ou le philosophe de ne pas se considérer comme un inventeur, un créateur (de concept) mais comme un pionnier, un découvreur de sens, de choses établies.

Pierre Olivier :

L'idéologie *pro-choice*, la rupture anthropologique en actes. « La liberté se renie elle-même et se prépare à l'élimination de l'autre quand elle ne reconnaît plus et ne respecte plus son lien constitutif avec la vérité » (*Evangelium vitae*, n. 19). Dans une formule où chaque mot est pesé, Jean-Paul II met à nu la « structure morale » de l'immense dérive intellectuelle de l'Occident et du reniement de ses élites. En se fermant aux évidences premières d'une vérité objective et commune, ajoute-t-il, l'homme moderne finit par prendre pour « unique et indiscutable critère de ses propres choix (...) son opinion subjective et changeante ou même ses intérêts égoïstes et ses caprices » (Ibid.). Résultat : s'abritant derrière une liberté absolue, sans foi ni loi, l'émergence d'un nihilisme moral qui ne dit pas son nom.

Certains intellectuels tels le philosophe allemand Hans Jonas (1903-1993) ont interprété ce phénomène comme la résurgence de l'antique mépris de la *gnose* envers la nature, l'être et la loi. Quant à la maîtrise technique prodigieuse de l'homme sur le monde qui l'entoure à laquelle Benoît XVI a consacré un chapitre entier dans sa dernière encyclique, elle constitue dès à présent l'unique et nouvelle connaissance sensée le libérer des anciennes servitudes. « Au plan anthropologique, les développements du volontarisme et l'exaltation corrélative de la subjectivité, définie par la liberté d'indifférence vis-à-vis de toute inclination naturelle, ont creusé un fossé entre le sujet humain et la nature. Désormais, la liberté humaine est

essentiellement le pouvoir de tenir pour rien ce que l'homme est par nature », résume de manière saisissante la commission théologique internationale dans un document qui devrait être notre livre de chevet en ces temps de crise. Loin d'en rester à l'expression d'une révolte métaphysique, l'idéologie subjectiviste radicale constitue l'un des grands courants de la rupture anthropologique contemporaine, l'oppression étant au bout du système. « Une liberté totalement individualiste finit par être la liberté des plus forts s'exerçant contre les faibles près de succomber », clame Jean-Paul II. Le rapport à l'autre est en effet perverti : au lieu de voir son semblable comme une présence absolue à respecter et à aimer dans la gratuité du don, l'homme postmoderne le considère désormais soit comme un obstacle à la réalisation de sa propre liberté, soit comme l'instrument qui servira sa volonté de puissance prométhéenne. De l'euthanasie qui sacrifie les malades que nous ne supportons plus à la guerre sans répit contre l'enfant à naître à travers l'avortement en passant par la destruction des embryons humains requis pour dépasser les limites de notre vieillissement, l'idéologie actuelle ne se contente pas d'être une simple construction théorique.

Derrière la litanie des atteintes à la vie humaine que nous ne connaissons que trop bien, il y a un programme d'action qui a un nom : la doctrine *pro-choice* dont l'objectif précis est de priver la liberté humaine de toute norme objective pour son agir moral. Il y a également des propagateurs organisés et décidés : les institutions internationales, agences onusiennes et administration européennes en tête, autour desquelles gravite une nébuleuse d'ONG toutes plus néfastes les unes que les autres, qui travaillent sans relâche à instaurer un « droit de choisir mondial ». La Conférence de l'Onu du Caire en 1994 donnera une aura sans pareille à la pensée *pro-choice* qui se présente depuis comme la recherche du plaisir et l'auto-affirmation de soi au mépris de l'amour au service de la vie. C'est ce vaste mouvement que Jean-Paul II a si bien nommé : *la culture de mort*.

Un exemple glaçant illustre son emprise sur les acteurs des organisations internationales quelles qu'elles soient. Dans sa résolution 1607 du 16 avril 2008, le Conseil de l'Europe – vénérable institution de 45 Etats dont la mission est de protéger la Convention européenne des droits de l'homme de 1950 –, s'appuie sur le principe de « libre disposition de soi » pour faire de l'avortement une prérogative absolue dont toute femme serait détentrice. Le recours à l'interruption de grossesse ne devrait plus reposer sur des considérations sociales ou médicales mais uniquement sur la volonté de la femme qui n'aurait pas à se justifier. Le texte va si loin qu'il demande à la Cour européenne des droits de l'homme d'abandonner sa référence à « la marge nationale d'appréciation ». Sous-entendu : non seulement les Etats qui persisteraient à proscrire l'avortement seraient passibles de poursuites, mais ceux qui ne mettraient pas tout en œuvre pour en faire un droit effectif avec obligation de moyens à la clé pourraient subir le même sort. Au collège des Bernardins, Benoît XVI avait magistralement mis le doigt sur la racine du mal : « Si la culture européenne d'aujourd'hui comprenait désormais la liberté comme l'absence totale de liens, cela serait *fatal* et favoriserait inévitablement *le fanatisme et l'arbitraire* ».

Olivier et Laurence : Loi et liberté

La notion de bien et de mal s'apprend et s'acquiert dès le plus jeune âge. Très tôt, le tout petit, expérimente le permis et le défendu. Il apprend au fur et à mesure de ses découvertes : par exemple, il découvre rapidement qu'il ne peut approcher le feu dans la cheminée, bien qu'il soit beau et attirant, car il se brûlerait. En grandissant, il est important qu'il comprenne pourquoi telle chose est défendue et pourquoi telle autre est autorisée. Cet apprentissage, qui participe de la formation de la conscience, est long et difficile. Il est à poursuivre tout au long de l'éducation.

Un enfant obéit lorsqu'il se sent aimé et respecté ; alors, il va croire que ce que lui disent ses parents est pour son plus grand bien ; soit pour le protéger, soit pour le faire grandir

L'enfant va apprendre à obéir et à obéir tout de suite (quand on appelle à table, on vient immédiatement) par les corrections régulières de ses parents qui vont lui expliquer patiemment les raisons de ces corrections.

Pour que l'enfant obéisse il faut que le motif d'obéissance soit proportionné à son âge et réalisable ; on peut très bien demander à un enfant de 4 ans de ranger sa chambre.

L'enfant va apprendre à travers ses parents, il va regarder leur exemple (ils sont très critiques lorsqu'ils voient que les actes ne correspondent pas aux paroles) et la cohérence dans la vie entre ce qu'il voit et ce qu'il entend. Les parents doivent eux-mêmes être obéissants, obéissants à la loi (comment leur apprendre à obéir si les parents transgressent allègrement les règles ou trouvent toutes les bonnes raisons de faire 'autrement' : exemple parlant du code de la route), obéissants à leurs paroles (que notre 'oui' soit 'oui' que notre 'non' soit 'non'), obéissants à leur conscience éclairée (nous ne considérons évidemment pas le cas de lois illégitimes ou s'opposant à la conscience).

La sanction est souvent nécessaire : elle dépend de l'âge de l'enfant et de la gravité de la faute. Une intonation de voix ou un regard peut suffire mais ce peut être aussi une tape sur la main, une bonne fessée, une punition dans sa chambre ... Mais elle ne fera réellement grandir l'enfant que si la sanction est justifiée, expliquée et si elle conduit à une demande de pardon.

La responsabilisation des enfants vient progressivement : aller acheter du pain, rendre la monnaie, prendre le bus ou le train seul, etc.

Pour les adolescents, il est important que la liberté, liée à la responsabilité, soit basée sur la confiance. Cette liberté est modulée en fonction de la maturité, du caractère influençable de l'enfant de sa fragilité ou de sa vulnérabilité ; les permissions diffèrent d'un enfant à l'autre.

L'adhésion de l'adolescent à un système de valeurs est acquise lorsque de lui-même, il est capable de savoir ce qui est bien et de se protéger de ce qui est mal (exemple : être capable de sortir d'une salle de cinéma si les images sont choquantes), de ne pas se laisser entraîner par le groupe.

Cette éducation à la liberté va à contre courant de l'éducation actuelle (permissive et laxiste) et peut entraîner souffrances et poids du regard des autres (par exemple, le refus de participer à un voyage scolaire, le refus d'assister à la séance d'un film controversé programmée par un professeur qui utilisera ce film comme base pour ses prochains cours, ...).

La meilleure (et peut être la seule) façon d'aider nos adolescents à cheminer sur ce chemin est de faire appel à des relais (particulièrement à une communauté religieuse) qui nous soutiennent et auprès desquels nos enfants reçoivent la même exigence éducative morale et spirituelle.

Loi et Liberté ? – FrancoiSylvaine

Titre II : micro Forum avec nos enfants. Ce qui suit provient d'un échange un soir sur ce sujet.

Pierre :

Comment les parents transmettent-ils la foi à leurs enfants en respectant leur liberté ?

A quel âge les ados sont-ils capables d'atteindre la liberté dans l'esprit, autrement dit d'une capacité d'agir et de pensée libre, autonome...

Enfants soulignent pour cela qu'ils ont besoin d'être confrontés à d'autres exemples, bons ou mauvais, que celui de leurs parents pour être confirmés dans la voie à suivre, pour être confirmés dans le bon usage de leur liberté.

L'exposition aux contre-exemples n'a pas que des mauvais côtés car cela leur permet de consolider leur comportement pour peu qu'ils soient déjà un tant soit peu consolidés de l'intérieur.

Avez-vous des difficultés à voir votre autorité respectée ?

- avec l'âge l'exercice appliqué de l'autorité varie : pour le petit enfant elle s'exprime en commandement simple, puis avec l'âge cela évolue car sans perdre le moyen de « commander » il s'agit de faire appel aux facultés de compréhension, d'adhésion, de participation et d'obéissance aimante de l'enfant puis de l'adolescent.
- L'autorité doit être juste et bonne, ferme, affirmée parfois confirmée. Elle consolide l'enfant dans la mesure où elle lui permet de grandir, d'être élevé dans un cadre qui grandit et s'élève avec lui. Elle est source d'ordre et bénéfique pour l'épanouissement qui n'est pas éparpillement, dispersion mais épanouissement des potentialités humaines.*
- Avec l'âge l'autorité mute du tutorat à l'accompagnement pédagogique et parfois la pédagogie se fait « mur » parce que la nature humaine tire ses leçons de certaines confrontations bénéfiques pour s'élever à conditions que le bien de l'enfant soit le but de l'agir même des parents.

Autorité des parents fondée sur la foi, la vérité leur état naturel de parents.

L'autorité oscille de son caractère strict pour une application direct ; c'est le mode du commandement vers une mode plus haut cherchant l'adhésion, la compréhension, l'obéissance libérée de la crainte et l'émergence, la prise de conscience de ses responsabilités d'homme.

Des instruments d'éducation à l'exercice de la liberté compte tenu de la loi, de règles nécessaires pour vivre dans la cité, c'est-à-dire en société à travers les exemples:

- .. du sport
- .. des loisirs
- .. de l'enseignement du code de la route..

L'école : en quoi est-elle une aide à l'éducation des parents ?

En pratique, notre avis est mitigé pour le cas français.

Notre expérience nous montre plutôt un combat intense pour tout ce qui relève des domaines essentiels (Vérité, vie, foi, religion, morale...), il nous faut souvent défaire ce qui est déviant pour nourrir les enfants nous-mêmes.

L'éducation externe a du bon mais véhicule de telles erreurs qu'il faut être en permanence **vigilant**, accompagner, devancer (enseignement sur l'amour et la fécondité humaine). Tout ce qui construit la

conscience et la foi ne peut être abandonné à l'extérieur sans un contrôle strict du contenu.

Pour le reste, l'enseignement des matières classiques, l'école est irremplaçable. On a de bonnes surprises dans le publique mais pas que des bonnes non plus.

L'atmosphère contemporaine dans les enceintes scolaires (publiques et privées) consolide les âmes fortes. Exemple cité par les enfants : ça se « bécotte » partout au Lycée mais moi je ne me « bécotte » pas... L'agir moral est trempé au feu. L'adolescent catholique est un signe de contradiction. Cela se vit moyennant d'une part le secours de la grâce, l'assise familiale assurée et proche, et d'autre part le côtoiement avec d'autres « amis de Jésus » croyant et vivant pareillement.

Conséquences : Etre vigilant et trouver des pistes complémentaires d'éducation pour une éducation de la conscience, du jugement, sur la vie, le bien, le beau, le vrai, le juste et l'équitable

On revient au rôle source de la famille dans ce domaine, c'est un encouragement dans la transmission de la foi notamment. Car, la foi libère. Mais c'est une situation tragique car il est indéniable que la famille naturelle ne peut tout assumer seule.

Dieu passe par nous pour éduquer ses enfants ce qui oblige les parents à être, eux, les premiers soumis à la loi divine qu'ils doivent transmettre en même temps qu'ils en vivent (décalogue et béatitudes). Cependant, nous sommes défaillants, nous recherchons donc la Miséricorde dans le sacrement de pénitence et de même exerçons une autorité qui se laisse gagner par la miséricorde plus on avance dans la foi.

L'acquisition de l'autonomie d'être, de jugement pour un agir responsable ?

Petit j'agis sous le regard des parents. C'est leur regard qui trace la voie de la sagesse, de l'élévation (éducation). Des études ont montré aux États-Unis que des criminels dangereux avaient été sevrés du regard de l'un des deux parents dans leur tendre enfance. Le bébé devient une personne par le regard de sa maman et de son papa dans ses yeux.

Plus grand et adulte, je prends conscience d'agir sous le regard de Dieu : la tentation de l'impunité disparaît qui est une grande cause de l'exercice désordonné de sa liberté en étant conscient d'agir sous le regard de Dieu que l'on craint, et mieux dans une foi plus ardente, que l'on aime en confiance. La loi d'amour conduit à agir librement pour le satisfaire.

L'enfant est capable de passer de l'agir guidé à l'action décidée

- exemple du chapelet dit quand même quand on est seul, loin des parents
- du désir et de la motivation d'aller à la messe
- des prises de positions courageuses (Constance seule opposée dans sa classe aux « bienfaits de l'homosexualité »...)

Divers :

La loi humaine : on la juge car elle est imparfaite et parfois abusivement appelée loi car contraire à la dignité humaine ou au bien commun (avortement...)

La Loi divine (naturelle) on la découvre par l'effort croisé de la foi et de la raison : on l'aime.

Loi humaine particulière : Pierre nous dit qu'en cours on leur parle non pas de parenté mais de loi de l'autorité parentale (qui peut recouvrir toutes les formes de parentés modernes...)

Notre réflexion a été de dire que nous ne la connaissions pas cette loi, preuve qu'on peut exercer en conscience notre rôle et vivre selon notre état sans cela, preuve de l'existence d'une loi naturelle cadrant l'exercice universel de la paternité et de la maternité dans un foyer.

En outre, le Magistère, le directoire, « Familiaris Consortio » contribuent à clarifier, à épanouir l'ampleur et l'exigence de nos devoirs de parents, premiers éducateurs de nos enfants mais pour ce faire il faut être éclairé par autre chose que le seul bon sens naturel (savoir, savoir-faire, savoir être et surtout grâce d'état à demander car le combat spirituel nous accompagne en même temps que nous devons guider nos enfants.

La prière enfin, les sacrements surtout, conduisent à l'usage tempéré de l'autorité que la nature humaine pourrait tantôt ramollir tantôt durcir.

La liberté de conscience : à savoir que dans le Code du service national révisé en 1997 et 2008 un article (L116 je crois me souvenir) traite toujours de l'objection de conscience pour ceux qui refusent le service personnel des armes pour je cite « **motifs de conscience** ». Donc, il existe dans nos lois au moins une reconnaissance explicite du **prima « des motifs de conscience »** que l'on peut invoquer et dont le législateur peut tenir compte pour statuer et déroger à une loi dite universelle. Ce qui compte ici, ce n'est pas le statut particulier qui fait l'objet d'un article de loi mais la formule le justifiant d'une portée incalculable et valable dans tous les champs des activités humaines « pour des motifs de conscience ».

En conclusion : il me semble que si nous nous plaçons devant la Croix pour traiter ce sujet, que constate-t-on ? La crucifixion de la Liberté, qui est Jésus-Christ, sur le bois de la Croix en application désordonnée de la loi du moment. La liberté, en fait, librement crucifiée pour nous libérer. Donc, la liberté qui finit par avoir le dernier mot manifesté par la résurrection, ressort de la verticalité tandis que la loi humaine ressort de l'horizontalité, du monde des contingences. Leur contradiction s'assume sur la Croix en portant notre croix. L'homme voué à être l'image de Dieu est contraint dans ce monde-ci à vivre selon la loi une liberté bornée dont le voile sera déchiré complètement après sa mort lorsqu'il ressuscitera. En quelque sorte, la loi organise notre apprentissage progressif et pédagogique de l'usage partiel de notre liberté pour que, une fois admis dans la communion des saints, nous vivions éternellement librement aimant Dieu et non contre Dieu.

Claude et Dominique :

Bien chers Foyers Amis, cher Père Bernard, les textes de la messe d'aujourd'hui nous offrent un magnifique passage de la lettre de Saint Paul aux Romains ; il écrit notamment : "Au plus profond de moi-même, je prends plaisir à la loi de Dieu" ; de quoi nous motiver au moment de transmettre notre modeste et tardive réflexion sur le rapport entre loi et liberté.

Dans le domaine de l'éducation des petits enfants, nous sommes étonnés, en prenant du recul, de constater avec quelle facilité ceux-ci respectent les normes. Cela commence par l'imitation des plus grands ; c'est ainsi qu'ils apprennent très tôt à ne pas traverser un passage à piétons sans avoir attendu que le "petit bonhomme" soit vert, et que même s'il est utile et nécessaire de le préciser lorsque l'âge de marcher dans la rue est arrivé, ce code est déjà intégré par eux parce qu'ils ont vu faire leurs aînés ou leurs parents. Par ailleurs, les enfants entendent très tôt ce qui peut être fait et ce qui ne doit pas l'être, et enregistrent aisément ces normes ; d'ailleurs, il comprennent parfaitement ce qui est interdit puisque cela contribue à délimiter leur univers, et donc à déterminer le champ d'action de leur liberté ; ce n'est pas pour rien qu'à un certain âge (2 ans ? On ne se souvient plus trop), les enfants disent souvent "non" sans pour autant que ce soit une forme de rejet de ce qui leur est inculqué ; c'est tout simplement parce que ce "non" les aide à se situer.

Il nous semble donc que la compréhension du bien et du mal par les petits enfants se fait très naturellement. Ceci étant, nos enfants ont bien évidemment désobéi, et ainsi transgressé ce qui leur était demandé ou imposé ; dans ce cas, ils ont toujours agi sciemment, et une bonne sanction (reproche, sanction plus lourde) a toujours été la bienvenue, ce qu'ils comprennent d'ailleurs parfaitement ; on constate d'ailleurs que très tôt, les enfants ont besoin de se frotter à l'interdit : d'une part pour voir ce qui se trouve au delà de leur petit univers, et aussi pour évaluer l'attitude de ceux qui incarnent l'autorité (les parents) vis-à-vis de leurs actes ; si nous ne réagissons pas, l'enfant va mener une exploration au delà des frontières qui lui ont été définies, souvent par curiosité ; mais il éprouve alors très rapidement un sentiment d'inquiétude de l'inconnu. Malheureusement, les enfants livrés à eux-mêmes dépassent souvent ces limites, découvrent très tôt, trop tôt, de nouveaux horizons, et, par voie de conséquence, ne trouvent pas la paix intérieure. A noter que c'est particulièrement vrai pour les adolescents et les jeunes qui peuvent être amenés à s'égarer parfois sur des chemins détournés : Il peuvent alors considérer qu'ils accèdent à une libération, mais celle-ci est rapidement suivie de doutes, d'angoisses ; les fameux paradis artificiels ne sont, de fait, qu'artificiels. Le "jouir sans entrave" de mai 68 voit là sa propre contradiction : A trop jouir, on se retrouve précisément entravé, alors qu'une vie réglée procure la joie.

Un élément qui nous semble important : Dans nos sociétés, les lois sont débattues avant d'être adoptées ; une fois gravées dans le marbre, il n'y a plus de place pour la discussion ; il en va ainsi pour certains aspects de la vie familiale : lorsque les enfants grandissent, que leur conscience se forge, et qu'il apparaît alors nécessaire de sortir du "permis-défendu", il est bon de débattre, d'expliquer. Mais on ne transige pas sur ce qui a été décidé, ou sur ce qui, dans notre vie, apparaît fondamental. Ainsi, aller en boîte de nuit ou fumer n'est pas si grave que ça, mais les effets induits sont nocifs, surtout si une habitude se crée ; et par conséquent, il est préférable de ne pas mettre le doigt dans un engrenage qui peut vite s'avérer fatal. A cet égard, nous n'avons cessé d'apprécier les bienfaits des colonies, bivouacs, camps, ... sur nos enfants, et sur nous mêmes. Nous mesurons d'ailleurs notre bonheur de bénéficier de l'apport de la foi et apprécions beaucoup qu'une certaine approche de la vie, assortie en particulier d'une formation éducative, nous ait été offerte.

Pour terminer, un constat portant sur les jeunes militaires, ces derniers n'étant que le reflet de la société : Il est impressionnant (et rassurant) de constater leur envie d'ordre et de normes, alors qu'une majorité d'entre eux proviennent de milieux déstructurés (cités, familles désintégrées, ...), et qu'ils ne sont pas nécessairement de grands patriotes au moment d'intégrer l'armée... En fait, plus on exige d'eux, plus ils sont réceptifs et généreux ; plus on leur inculque le sens du beau (une belle allure), plus ils sont fiers et radieux ; a contrario, plus on en est laxistes (démagogues), plus ils se contentent du service minimum et sont blasés. Ce

qui montre bien que l'homme ne s'épanouit que dans un cadre structuré, n'en déplaise à Rousseau, sous réserve que ce cadre offre de la grandeur, de la dignité, de la transcendance ; ce que ne proposent pas les sectes ou les systèmes dictatoriaux.

Jérôme et Catherine :

Cher Père, chers foyers amis, Voici quelques réflexions pour notre famille :

Certains enfants ont plus que d'autres, dès le départ, un sens du bien et du mal, une conscience, plus affermis en eux. Pourquoi ? Mystère... Une même éducation (même si on adapte à chacun d'eux), est plus facile avec les uns qu'avec les autres...

Nous, parents proposons, passons notre temps à répéter les mêmes choses, reprenons l'un ou l'autre dans une attitude, une parole... : un travail ingrat dont nous ne voyons pas toujours l'avancement.

Nous essayons de montrer l'exemple par notre vie (mais imparfaite et faites d'erreurs aussi).

Messes, Sacrements, rélections, retraites, camps et colonies choisis avec soin ; discussions et écoute après l'école (sur tel sujet abordé par un prof. en histoire, sciences, philo. ou autres) ; nous parlons librement à table de sujets divers et variés (travail, sujets de société, d'Eglise, de l'enseignement du Pape, de moral, de politique...), d'où l'"imprégnation" des enfants de notre foi, du vrai, du beau, de ce qui fait le fond de notre vie.

Ils apprennent ainsi aussi ce qu'il faut faire pour bien se conduire dans la vie concrète : honnêteté, droiture, justice, don de soi...

Quant à leur donner une liberté suffisamment forte pour ne pas se laisser "contaminer" et "entraîner"....: petits ou grands, enfants ou adultes, comme dit St Paul : "... je ne fais pas le bien que je veux, tandis que je fais le mal que je ne veux pas... Ainsi donc, moi-même, je sers à la fois la loi de Dieu par la raison et la loi du péché par la chair".

La "contamination", c'est comme la grippe A dont on parle tant : on a beau être prévenu, savoir ce qu'il faut faire, comment elle se présente... etc, lorsque le virus est là, il est parfois impossible de résister. (Heureusement il y a le repos, les médicaments et les médecins, et à part quelques cas mortels, dus la plupart du temps à une grande déficience et de grosses carences dès le départ, on en guérit).

Nous avons, autour de nous, très proches (famille, parrains) des divorces, des remariages, des abandons.... Ces cas douloureux sont aussi un moyen de partager avec les enfants, d'expliquer l'exigence et la beauté de l'Eglise et des commandements.

Nos enfants ont beaucoup reçu dans l'ambiance familiale, au Patronage St Joseph, aux scouts, à St Pierre.

Ils savent qu'ils ont tous les moyens pour se relever et guérir s'ils tombent, ils savent que Dieu les aime, que Jésus est mort pour eux, pour les sauver. Nous insistons sur le Sacrement de la Confession.

Au fur et à mesure que l'enfant grandit, il se sépare de nous, prend ses décisions, nous quitte. Il prend son autonomie petit à petit. Il faut lui faire confiance. Nous prions beaucoup pour eux, nous les confions au Seigneur pour qu'Il pallie à tout ce que nous, parents, avons pu oublier, négliger ou ne pas savoir faire. Et on s'en remet à Celui qui peut tout. On Lui "abandonne" les rênes : Lui seul maîtrise tout et peut, un jour, aller rechercher un enfant "perdu".

Nous serons heureux de vous revoir ce week-end et restons bien unis par la prière, en particulier avec tous ceux qui traversent de grosses épreuves en ce moment.

FrançoisSylvaine : Titre III Forum PapaMaman du 16 Octobre 2009

Le rapport entre loi et liberté, le permis et le défendu.

Claire 4 ans : dans la cour de récréation les enfants jouent avec des cartes horribles. Elle a été tentée. Elle en a parlé suite à une interrogation de Sylvaine qui avait observé ces cartes dans les mains d'une petite fille : « j'espère que tu ne regardes pas ces artes. Et Claire a fait la moue ». Et donc s'en est suivie une surveillance particulière de Clotilde envers sa sœur en récréation. Et des propos de maman et de papa pour dire :

- **fermement** on ne joue pas avec ça, qu'on peut comparer au conseil impératif qu'on donne pour ne pas mettre sa main dans le feu ; une sorte de commandement donc,
- **des encouragements explicatifs** pour renoncer à jouer avec ça, parce que c'est mal et moche pour elle, alors qu'elle est faite pour ce qui est beau,
- on l'a incité aussi à aller vers d'autres petites filles plus discrètes peut-être, plus effacées mais dont elle verrait que leur cœur lui ressemble. Quelques jours après, un nouveau prénom est apparu dans sa bouche « Odile ».

Les fruits furent assez rapides : une grande victoire pour Claire d'annoncer en rentrant un après-midi comme une belle note obtenue, le fait d'avoir joué avec deux petites filles comme elle dont Odile. S'en sont suivies

de chaudes félicitations de toute la famille pour ce franc succès. Ce dernier point montre l'apport très net dans la pédagogie du complément fraternel motivant lui aussi. Trois jours après : Claire s'entend dire par C... à l'école : « je voudrais que tu joues avec moi à la sorcière ! » Et là, Claire de répondre : « non, moi je ne veux pas... ». Voilà, après cette phase, Claire a trouvé un équilibre. A 4 ans, on sait déjà poser des actes de cet âge bien sûr mais discerner entre ce qui est noir et ce qui est blanc, le pur de l'impur.

Pour conclure, le besoin d'une éducation sur ces sujets concerne les petits enfants de plus en plus tôt parce qu'en dehors de la maison, les enfants sont exposés aux contre-exemples qui touchent des notions essentielles. En ce sens, l'effort d'éducation s'impose prématurément aujourd'hui, plus tôt que pour Pierre qui a 17 ans. Il y a comme une atteinte au plus jeune aujourd'hui. Ce à quoi il faut veiller toutefois c'est de préserver la naïveté, protectrice, des petits enfants. En conséquence, si on communique beaucoup, on ne le fait pas n'importe comment et à n'importe quel prix. Les aînés s'habituent aussi aux discussions différées pour épargner les plus jeunes.

L'éducation à l'obéissance :

Comment ? *Amour, commandement et exigence* (exécution, contrôle en demandant des compte rendus soit du vécu, soit de l'exécution précise des choses demandées quitte à vérifier ; les enfants se racontent parce que la transparence du résultat ou du compte rendu les incite à un usage responsable de leur liberté. Ce décryptage renseigne les parents par un échange d'intérêt en soi, mais qui peut servir à orienter les enfants en terme de jugement sur leur comportement réel, leur pensée. L'autre aspect est d'éviter que les enfants croient à une impunité dans la vie qui est souvent le terrain glissant facilitant des comportements et pensées déviantes : même quand papa et maman sont loin, **on agit et pense toujours sous le regard de Dieu** (dit aux enfants très tôt. Ce n'est pas une formule. C'est dit parce qu'on y croit, ce regard divin étant miséricordieux mais réellement permanent).

Plus tard pour les adolescents : on sollicite l'adhésion et l'apprentissage des arguments pour qu'ils se forment leur conviction. Ceci est un but même si on recourt encore au commandement si besoin : ce qui suppose beaucoup d'explications – on ne dit pas justifications - qui arrivent avant l'exigence, pendant ou juste après. Cela appartient à l'éducation, souvent répétée jour après jour qui contribue à nourrir la réflexion propre de l'enfant sur des registres jamais anecdotiques pour qu'il se forge sa conviction sur des valeurs, des principes assimilés car progressivement compris. A nourrir aussi la réflexion des parents parce qu'il faut bien dire que cela s'effectue à travers nos propres limites, défaillances ponctuelles et parfois erreurs dont le pardon, demandé à ses enfants, permet toutefois de juguler les effets nocifs. Et l'enfant en arrive à faire effort à cause du bien qu'il entrevoit (la table desservie, le couvert mis sans demande de maman le matin – lire une histoire à sa sœur, se mettre au travail, prier ...).

Autre exemple : aller et venue des ados entre l'école et la maison ; une règle a été donnée de ne pas batifoler en route.

Pour un garçon de 13 ans : il a la grande tentation certains après-midi de faire comme les copains qui bifurquent vers le jardin d'enfants pour discuter et chahuter avec des filles...

Il y renonce car c'est une tentation pour lui. Il dit un jour y avoir renoncé par crainte de peiner maman et de punition risquée par papa (il y avait un match de football ce soir-là...).

Pour un enfant de 15 ans : le motif de l'obéissance devient plus ancrée sur la notion comprise du bien et du mal, sur ce qui est vrai ou faussé. Mais on est à cet âge exposé à en souffrir parce que continuellement en butte aux contre-exemples, aux sollicitations du milieu adolescent très désorienté. On n'est pas comme les autres.

Finalement, on constate une évolution liée à la maturité, maturité des enfants et maturité des parents aussi qui atteignent une plus grande souplesse dans la forme d'expression de l'autorité avec le temps sans perdre en exigence. Celle-ci se renforce avec l'adhésion progressive, de l'exemple des frères et sœurs et de l'unité des parents (leur communion, leur exemple et la foi vécu en ce qu'ils disent : les enfants ne s'y trompent pas. On les éduque avec des formules, avec des recettes. On les éduque par l'attention, l'exemple entretenu et avec l'aide de relais continuateurs de nos efforts ; pour nous les foyers amis, les enfants des foyers amis et les DOMINI.

Du point de vue du petit enfant : l'obéissance, c'est une assurance.

Pour l'enfant doué de raison : l'obéissance perd son évidence facile pour d'autres motivations (satisfaire un désir. Il a l'idée de peser les choses : je risque moins que ce que je vais gagner dans l'immédiat. On se met à juger de la pertinence même des choses (la mauvaise note cachée, voire transformée...).

C'est donc l'étape positive qui s'ouvre pour les parents qui consiste à faire comprendre les fondements de leurs exigences notamment au sujet de la vérité, à être juste et à faire justice, c'est-à-dire à récompenser ou à punir quant il faut (le mensonge par exemple) ou à menacer de le faire à cause de circonstances atténuantes. A faire comprendre à l'enfant que le but, c'est bien lui et non pas notre satisfaction propre.

A ce titre, il ne saurait y avoir de punition collective. Il faut éviter que même la punition pour l'un soit par

ses effets une punition pour tous ; parfois ce n'est pas possible et donc chacun expérimente un effet de la vie en société ; les déboires des uns ont aussi des effets sur les autres. Cela ouvre des fenêtres sur la notion de co-responsabilité...

La sanction : la bonne fait autant souffrir celui qui la donne que celui qui la reçoit. Mais, c'est un devoir que de le faire, car c'est épargner plus tard de plus grands déboires à nos enfants s'ils ne rencontraient pas jeune le mur parental, ferme, lorsque parfois ils dévient.

Additif : On s'est dit avec Sylvaine que le mot liberté n'appartenait pas à notre vocabulaire naturel en famille. Néanmoins, chez les enfants parfois dans ces moments où on ne se pense « pas libre » parce qu'on ne fait pas ce qu'on veut, le mot sert de leitmotiv pour l'expression d'une rancoeur passagère. Cela appartient aux étapes normales de la découverte, en famille, de la vie en société, des droits et devoirs partagés et du vrai sens du mot liberté. C'est l'occasion d'un enseignement sur le sens du mot pour un catholique. Ce n'est pas contradictoire aussi parce qu'on vise certainement l'épanouissement de l'être (personne, corps, âme et esprit) et moins la possession des facultés en tant que fins. En outre, la vie étant un enfantement, on considère la liberté, en tant que processus – libération - comme jamais achevée en ce monde et vraiment plutôt fruit d'une vie de foi que liée à nos potentialités naturelles, matérielles et performances intellectuelles et physiques (le vieillard sage est-il moins libre que l'athlète ? Non à notre sens et au sens de la vie de foi vécue – C'est Jésus qui libère).

Il est vrai qu'une des conditions majeures conditionnant le fait d'être libre est le rapport à la vérité, l'exercice de l'obéissance, perçu comme premier degré du chemin de sainteté, la connaissance de la loi divine, du bien et du mal et ce dans la mesure de nos moyens et aptitudes forcément limités.

Mais, il y a la grâce d'état : les enfants l'expérimentent d'ailleurs parfois avec étonnement quand on arrive à percevoir sans le chercher d'ailleurs, presque par inadvertance pour l'œil non exercé, une chose cachée qui fâche. **Le traitement du problème alors est toujours « une libération ».**

Les déplacements et pèlerinages ainsi que les recollections sont de bons moyens aussi concourant au développement de l'adolescent pour gérer son autonomie et expérimenter l'exercice responsable de ses actes, pensées et démarches. C'est l'occasion d'une appropriation, en les exerçant, des valeurs apprises dans la famille. On le voit avec P... et aussi C...

Mais notre idée est moins d'insister sur l'autonomie, très contingente en fait même pour un adulte, que sur la notion de responsabilité avec l'effort à faire en termes de pensée, de préparation de ses actes, de leur nécessités, de leur bienfaits et de leurs conséquences (pour le rôle de CP, on n'a pas totalement laissé Pierre à l'abandon de sa bonne volonté dont on ne doutait pas ni de son savoir-faire ; on lui a inculqué un peu ses notions qui rendent adulte à notre avis en termes de responsabilité et aussi nous étions un recours pour qu'il puisse parler afin de se forger sa conviction sur telle ou telle chose à organiser, sans le faire seul dans son coin)...

Voilà, ce n'est pas exhaustif, ni normatif. On pense le sujet comme un sujet vivant car on évolue nous le pensons, notamment avec la prière et les sacrements. Parfois, la grâce nous inspire telle ou telle parole où action déterminante pour l'un ou l'autre des enfants sans aucune préparation. La permanence, la disponibilité, l'attention et l'amour ainsi que, comme le dit Sylvaine qui prie pour ça, la clairvoyance sur nos enfants pour leur bien, sont les grandes clés de l'édification des enfants vers le bien, le beau, la liberté dans la vérité et l'obéissance.

Pierre Olivier et Annabelle : Loi et liberté. Parents de 6 enfants « petits » (l'aîné vient d'avoir 9 ans), nous avons bien souvent le sentiment de répéter mille fois les mêmes règles sans forcément en recueillir des fruits à court terme.

Avant de gronder ou punir, nous demandons à l'enfant en cause ce qu'il pense de son action ou de son omission et la manière dont lui-même la juge. De manière étonnante, nous nous rendons compte qu'il est parfaitement capable de conclure que son agir n'était pas adéquat, proportionné,... Il perçoit tout à fait le bien ou le mal moral de sa décision. Il a donc intégré implicitement les règles que nous nous sommes évertués à lui offrir. Son discernement n'est-il pas en train d'éclorre ? Il nous paraît ainsi important que le jugement de l'enfant rejoigne en définitive celui de ses parents et que nous lui donnions l'occasion de s'en rendre compte en l'exprimant à sa manière. Sa confiance en nous et en la loi peut alors grandir, surtout si nous sommes capables de relire les événements en question *a posteriori* pour demander pardon par exemple lors de la prière du soir. Le mal peut devenir alors matière à réflexion si l'on peut dire.

Honnêtement, nous avons souvent pensé devant la fréquence de tel caprice ou tel acte répréhensible que nous avons manqué quelque chose. Parfois nous nous sommes dits que nos enfants étaient particulièrement difficiles à éduquer ou que nous étions très mauvais dans nos méthodes, voire les deux ! Loin de baisser les bras cependant, nous avons voulu nous entourer au mieux. Les activités de la FMND par les Sœurs du foyer de Trans, les scouts d'Europe et les servants de messe pour les plus grands, le projet

éducatif de l'école saint Joseph à Draguignan,... sont autant de miroirs qui réfléchissent fidèlement nos convictions. Les enfants voient donc les bons exemples se multiplier autour d'eux : ils ne peuvent que s'incliner devant une telle cohérence. Ce point nous semble très important : éviter autant que possible les situations qui les déstabiliseraient par le manque de courage ou de cohérence morale des adultes. D'où l'émergence possible de désaccords avec la famille au sens large. Leur sécurité affective est d'autant plus grande qu'ils baignent dans un climat d'unité éducative. Sur un plan plus prosaïque, nous avons également choisi des sports où le respect des règles, le don de soi, le respect des autres jouent un grand rôle comme le judo. En musique, notre aîné qui s'est lancé dans l'apprentissage du violoncelle constate tous les jours que le manquement aux règles du solfège et au placement rigoureux des doigts se paye immédiatement : c'est la dysharmonie ! L'ascèse des gammes et études libère sa dextérité pour jouer un petit concertino par exemple. Idem à l'école dans l'apprentissage ô combien difficile de l'orthographe, de la grammaire, de la conjugaison,... Comment l'enfant devenu grand saura argumenter, saura rendre raison de pensée s'il ne maîtrise pas sa langue maternelle ? Il nous semble donc important de cultiver dans tous les domaines ce respect des règles qui l'aidera à charpenter sa responsabilité et sa liberté.

Sur le plan spirituel enfin, l'examen de conscience quotidien et la réception du sacrement de la confession tous les 15 jours au sein de leur école sont des moyens admirables pour grandir en liberté et dans le respect de la « loi ». La fréquentation des saints est un autre axe d'éducation à la loi et à la liberté qui nous semble primordial. Nous essayons de leur inculquer cette amitié avec les nombreux saints que l'Eglise nous donne en exemple.

Gérard et Marie : Loi et liberté nous renvoient à notre vocation qui est d'aimer Dieu et notre prochain. Cela engage notre conscience et notre responsabilité.

On entend souvent dire qu'obéir à la loi diminue la liberté. Nous pensons au contraire que c'est l'obéissance à la loi qui donne la liberté, à condition bien sûr que la loi soit bonne. Or la Loi divine (10 commandements, etc.) est une loi d'Amour qui par nature est bonne. En conséquence, obéir à cette Loi nous conduit au bonheur et nous permet de vivre notre vocation qui est d'aimer. Concernant les lois humaines, nous savons qu'elles ne sont pas toujours bonnes. Il faut vérifier qu'elles sont en accord avec la Loi divine, ce qui nécessite de notre part de bien connaître la Loi divine, l'accepter et y obéir par une adhésion du cœur. C'est à cela qu'il faut éduquer nos enfants tout en y restant fidèles nous-mêmes tout au long de notre vie en continuant à nous éduquer et à être éduqués. Pour cela, il faut aider l'enfant à développer sa conscience, qu'il apprenne à reconnaître par lui-même ce qui est bien et ce qui est mal, qu'il ait le souci de rechercher la vérité.

Comment développer la conscience de l'enfant (liste non exhaustive)?

- Par l'exemple que ses parents, premiers éducateurs, doivent lui donner.
- Par une découverte de l'amour de Dieu pour lui au travers de ses parents, grands parents, et filiation en général.
- Par l'apprentissage d'un cœur à cœur avec Dieu, par l'initiation à la prière quotidienne et par la pratique des sacrements et de l'adoration. L'âme est le siège de la volonté, lieu essentiel de notre cœur où se prennent les décisions.
- Par la découverte de la beauté de la Création.
- Par le respect de soi et des autres.
- Par le développement de son intelligence et de ses connaissances.
- En lui apprenant à poser des actes et à en être responsable devant Dieu et les hommes.
- Par l'engagement à être généreux.
- Par la recherche de relations saines.
- En lui faisant découvrir que sa vocation, c'est ce que Dieu veut pour lui....

Loi et liberté nous renvoient à notre vocation qui est d'aimer Dieu et notre prochain. Cela engage notre conscience et notre responsabilité.

Une petite précision supplémentaire : nous voulions insister sur la **transmission de la foi et sur le respect de l'amour et de la vie**. Pour être libre il faut être conscient qu'il faut mener le combat pour la pureté et aussi développer un discernement pour ne pas accepter toute loi ou technique scientifique si elle n'est pas en accord avec la loi naturelle et l'enseignement de l'Eglise.

Gonzague et Camille :

Bon nous nous lançons à notre tour avant qu'il ne soit trop tard... Notre témoignage sera court. Avec un aîné de 5 ans, nous sommes encore loin de la liberté dans l'esprit ! En tout cas nous essayons d'y tendre dans nos choix et notre façon de faire... Avec nos jeunes enfants, nous avons pour le moment surtout l'impression d'imposer des règles et des lois et de passer notre temps à jouer "au gendarme". Nous avons fait l'expérience qu'il faut passer par là sinon l'enfant abuse d'une certaine liberté de choix qui finalement le

déstabilise. Nous voyons alors qu'il ne sait pas ce qui est bon pour lui. Or quand la fratrie s'agrandit pour ménager la sérénité, la patience et le calme de chacun, la "loi" doit être précise et ferme. Une fois le cadre imposé et expliqué, les enfants sont en confiance et le couple plus unis. Nous nous attachons, dans nos explications des interdits, à revenir à la loi de Dieu ou à la sanctification et finalement quel que soit la règle, l'interdit, la contrariété ou la frustration ils contribuent toujours à se sanctifier, le tout étant de l'expliquer clairement à l'enfant, on leur demande souvent d'écouter ou de solliciter leur bon ange pour les aider. Même pour les parents ce n'est pas évident de se tenir au cadre fixé: en tant que maman, j'ai parfois plutôt envie de céder pour ne pas avoir à me battre ou de supporter des cris... N'est ce pas notre devoir d'état, nous aurons des comptes à rendre, fuir l'égoïsme pour le salut des âmes de nos enfants. Comme nous leur demandons d'offrir leurs difficultés, nous essayons de faire de même et demandons aussi une aide surnaturelle... L'exemple est d'ailleurs premier dans l'éducation de nos enfants et c'est bien exigeant. Nous nous en rendons plus compte depuis peu où notre aîné de 5 ans n'hésite pas à montrer du doigt nos travers... surtout quand ce sont des domaines où nous avons des exigences chez lui, je pense par exemple aux gros mots ou au fait de ne pas parler la bouche pleine. Il s'agit pour le moment de petites choses mais pourquoi nous écouterait t'ils pour des grandes choses s'il voit que nous faisons le contraire de ce qu'on leur dit pour les petites... Nous mesurons combien notre façon de vivre appuie nos mots ou nous disqualifie complètement. Du haut de ces 5 ans nous commençons à palper une certaine réflexion dans sa tête. Il se détache de la simple obéissance mais réfléchit et a besoin de logique et de vérité. Nous rabâchons alors toujours les règles mais nous nous attachons encore plus à le faire réfléchir et à l'amener lui même à évaluer ses actions ou ses choix. Mais nous sentons bien alors que cette liberté est fragile et qu'elle doit s'acquérir au rythme de chaque enfant. L'école ne nous aide pas toujours car leurs choix de lectures, d'activités ou de sorties n'ont pas le souci d'élever l'âme ou n'ont pas le souci du service par exemple. Leur loi et leur priorité ne correspondent pas toujours aux nôtres et il y a un décalage pour les enfants. Je pense par exemple à des enfants de divorcés ou à des activités autour d'halloween ou du père Noël... mais c'est alors l'occasion d'échanger avec nos enfants, d'expliquer, de catéchiser, de faire réfléchir, de prier mais ils sont jeunes et il faut préserver leur enfance, il ne sont pas prêts à tout entendre sur les perversions de notre monde... mais là on retombe sur le thème du forum de l'an dernier.

Olivier et Lucie

Il nous semble d'abord important que les deux parents tendent à une docilité toujours plus grande vis-à-vis de la Volonté du Seigneur et de ce que demande l'Eglise, car comment exiger de ses enfants ce que l'on refuse ? Il n'y aurait dans ce cas pas d'obéissance possible.

Les rubriques du carnet de Cordée nous ont beaucoup aidés notamment en ce qui concerne la Liberté, d'abord pour nous puis pour nos enfants : tendre à la maîtrise de nos sens, de nos facultés, de notre cœur, de notre volonté, cela peut commencer très tôt avec un enfant qui va se rouler par terre de colère ! C'est quelque chose que nous n'avons jamais laissé faire, contrairement à toutes les idées qui circulent sur la nécessité de "laisser l'enfant s'exprimer". Avec en plus le souci de ne jamais "envahir" les autres avec les cris de nos enfants ! C'est très tôt que nous avons essayé d'apprendre au tout petit à se contrôler, il en est de même pour les plus grands qui passent dans la cuisine et voient sur la table un plat avec des gâteaux : premier réflexe, j'en prends un ! Nous essayons alors de lui expliquer qu'il n'est pas libre, puisqu'il est esclave de ses envies et qu'il sera beaucoup plus libre et heureux en attendant le dessert ! Il en est de même pour beaucoup de choses, le "tout, tout de suite !" puisqu'ils baignent dans cette mentalité. Nous avons été très heureux récemment d'entendre notre aîné de 12 ans déclarer à des gens qui lui demandaient quelque chose : "je vais réfléchir et je vous donnerai ma réponse".

Concernant la Loi, dans notre famille nous essayons de faire en sorte que ce soit le père qui détienne l'autorité (l'enseignement donné au Triduum sur le rôle du père dans la famille juive nous a beaucoup plu, c'est en quelque sorte le "prêtre" de la famille), ce qui n'empêche pas la maman de gronder quand il faut. A ce propos, ne pas nous contredire devant les enfants est notre règle d'or, sachant que nous pouvons en reparler tous les deux par la suite. Mais si l'un de nous deux a dit non, l'autre ne va pas passer par derrière et contredire ce qui a été dit.

Nous sommes exigeants avec nos enfants mais nous les aimons tellement que nous voulons qu'ils soient heureux et libres vis-à-vis du regard des autres, du monde actuel ; lorsque nous ne permettons pas une invitation chez un ami, nous expliquons pourquoi et il n'y a pas besoin de le refaire par la suite, l'enfant comprend que c'est pour son bien et que cela ne va pas le faire grandir. C'est vrai que nous n'allons pas dans le sens de l'esprit du monde, mais cette éducation à la liberté est importante pour leur vie spirituelle, pour leur pureté et elle nous renvoie aussi à notre pauvreté humaine : nous comptons chaque jour sur la grâce de Notre Père du Ciel pour éduquer ces âmes qu'Il a mis entre nos mains !

CONCLUSION GENERALE

Au moment où nous terminions la mise en page des Actes de ce Forum « liberté-loi », nous recevions ces extraits du message de Benoît XVI pour la Journée mondiale de la Jeunesse du 28 mars 2010. Les paroles de notre Saint-Père nous semblent être la meilleure conclusion générale de nos Actes :

« Cette XXV Journée représente une étape vers la prochaine Rencontre mondiale des jeunes, qui aura lieu en août 2011 à Madrid, où j'espère que vous serez nombreux à vivre cet événement de grâce. Pour nous préparer à cette célébration, je voudrais vous proposer quelques réflexions sur le thème..., tiré de l'épisode évangélique de la rencontre de Jésus avec le jeune homme riche, déjà été traité en 1985 par Jean-Paul II... Ce récit exprime d'une manière probante la grande attention de Jésus envers les jeunes...et montre combien son désir est grand de vous rencontrer personnellement et d'ouvrir un dialogue avec chacun de vous".

"Dans le récit évangélique, saint Marc souligne que Jésus fixa sur lui son regard et l'aima. C'est dans le regard du Seigneur que réside le cœur de cette rencontre très particulière et de toute l'expérience chrétienne. Le christianisme, en effet, n'est pas d'abord une morale, mais une expérience de Jésus-Christ, qui nous aime personnellement, jeunes ou vieux, pauvres ou riches. Il nous aime même quand nous lui tournons le dos... Savoir que le Père nous a toujours aimés en son Fils, que le Christ aime chacun en tout temps, écrivait Jean-Paul II, devient un solide point d'appui pour toute notre existence humaine... Il nous permet de surmonter toutes les épreuves, la découverte de nos péchés, la souffrance, le découragement".

"Le jeune homme riche demanda à Jésus: Que dois-je faire? La période de la vie où vous vous trouvez est un temps de découverte : celle des dons que Dieu vous a accordés et de vos responsabilités. C'est également l'heure des choix fondamentaux pour construire votre projet de vie. C'est donc le moment de vous interroger sur le sens authentique de l'existence et de vous demander: Suis-je satisfait de ma vie? Quelque chose me manque-t-il ?... N'ayez pas peur d'affronter ces questions. Loin de vous accabler, elles traduisent les grandes aspirations, qui sont présentes dans votre cœur. Par conséquent, il faut les écouter. Elles attendent des réponses non superficielles, mais capables de satisfaire vos authentiques attentes de vie et de bonheur. Pour découvrir le projet de vie qui peut vous rendre pleinement heureux, mettez-vous à l'écoute de Dieu, qui a son dessein d'amour sur chacun de vous".

"La vocation chrétienne jaillit d'une proposition d'amour du Seigneur et ne peut se réaliser que grâce à une réponse d'amour... A l'exemple de nombreux disciples du Christ, vous aussi, chers amis, accueillez avec joie l'invitation à le suivre, pour vivre intensément et avec fécondité en ce monde... La tristesse du jeune homme riche de l'Evangile est celle qui naît dans le cœur de chacun quand on n'a pas le courage de suivre le Christ, d'accomplir le bon choix. Mais il n'est jamais trop tard pour lui répondre!".

"En cette Année sacerdotale, je voudrais exhorter les jeunes et les adolescents à être attentifs au fait de savoir si le Seigneur les invite à un don plus grand, sur la voie du Sacerdoce ministériel, et à se rendre disponibles pour accueillir avec générosité et enthousiasme ce signe de prédilection particulière, en entreprenant avec un prêtre, avec leur directeur spirituel, un nécessaire chemin de discernement. N'ayez pas peur, chers jeunes gens et chères jeunes filles, si le Seigneur vous appelle, par ailleurs, à la vie religieuse, monastique, missionnaire ou de consécration spéciale. Il sait donner la joie profonde à ceux qui répondent avec courage. En outre, j'invite ceux qui ressentent la vocation au mariage à l'accueillir avec foi, en s'engageant à jeter des bases solides pour vivre un grand amour, fidèle et ouvert au don de la vie, qui est richesse et grâce pour la société et pour l'Eglise".

"S'interroger sur l'avenir définitif qui attend chacun de nous donne un sens plénier à l'existence, car cela oriente le projet de vie vers des horizons ni limités ni passagers, mais immenses et profonds. Ces horizons nous portent à aimer le monde, tant aimé de Dieu, à nous consacrer à son développement, toujours avec la liberté et la joie qui naissent de la foi et de l'espérance. Ce sont des horizons qui aident à ne pas absolutiser les réalités terrestres, en sentant que Dieu nous prépare une perspective plus grande... Chers jeunes, je vous exhorte à ne pas oublier cette perspective dans votre projet de vie : nous sommes appelés à l'éternité".

"A vous aussi, Jésus vous demande si vous connaissez les commandements, si vous vous souciez de former votre conscience selon la loi divine et si vous les mettez en pratique. Certes, il s'agit de questions à contre-courant par rapport à la mentalité actuelle, qui propose une liberté déliée des valeurs, des règles, des normes objectives et qui invite à réfuter tout ce qui limite les désirs du moment... Dieu nous donne les commandements parce qu'il veut nous former à la vraie liberté, parce qu'il veut construire avec nous un Royaume d'amour, de justice et de paix. Les écouter et les mettre en pratique ne signifie pas s'aliéner, mais trouver le chemin de la liberté et de l'amour authentiques, car les commandements ne limitent pas le bonheur, ils indiquent comment le trouver".

"Ceux qui vivent aujourd'hui dans la condition de la jeunesse doivent affronter de nombreux problèmes provenant du chômage, du manque de références et d'idéaux certains, ainsi que de perspectives concrètes pour l'avenir... En dépit des difficultés, ne vous laissez pas décourager et ne renoncez pas à vos rêves!..."

Dans ma récente encyclique sur le développement intégral, Caritas in Veritate, j'ai dressé la liste de quelques grands défis qui sont urgents et essentiels pour la vie de ce monde : l'utilisation des ressources de la terre et le respect de l'écologie, la juste répartition des biens et le contrôle des mécanismes financiers, la solidarité avec les pays pauvres dans le cadre de la famille humaine, la lutte contre la faim dans le monde, la promotion de la dignité du travail humain, le service en faveur de la culture de la vie, la construction de la paix entre les peuples, le dialogue interreligieux, le bon usage des moyens de communication sociale. Ce sont des défis auxquels vous êtes appelés à répondre pour édifier un monde plus juste et fraternel. Ce sont des défis qui requièrent un projet de vie exigeant et passionnant, dans lequel investir toute votre richesse selon le dessein que Dieu a sur chacun de vous".

"En cette Année sacerdotale, je vous invite à connaître la vie des saints, en particulier celle des saints prêtres. Vous verrez que Dieu les a guidés et qu'ils ont trouvé leur route jour après jour, précisément dans la foi, dans l'espérance et dans l'amour. Le Christ appelle chacun de vous à s'engager avec lui et à assumer ses responsabilités pour bâtir la civilisation de l'amour ».

Nous voudrions conclure en disant que le mystère du rapport liberté-loi ne peut pas être résolu par la philosophie seule. Ce n'est que dans la Révélation divine par le Christ que ce mystère peut trouver une réponse satisfaisante. Mais qu'est la Révélation ? Le Concile Vatican II, dans « Dei Verbum » en a donné une réponse lumineuse. La Révélation, ce n'est pas uniquement un ensemble de « vérités révélées » - même si cet ensemble fait bien partie de la Révélation ! – c'est d'abord « l'auto communication » de Dieu. Dieu, en effet, est entré en dialogue avec l'homme pour appeler l'homme à l'Amour. La Révélation est la manifestation de Dieu, Amour et Vérité, en vue du salut de l'homme libre. L'Ecriture révèle que Dieu est entré en dialogue avec l'homme dès le début de l'humanité, avec le premier couple : Adam et Eve. Dieu a multiplié les Alliances avec les hommes. Dieu voudrait conduire au salut tous les hommes.

Dieu a voulu créer un Peuple particulier avec Abraham, Peuple auquel Il s'est révélé d'une manière privilégiée par les prophètes, Peuple qui devait donner naissance à Jésus-Christ, la Plénitude de la Révélation, parce que **Verbe incarné**. Jésus, par ses actes, par ses paroles et par tout son être, a révélé aux hommes tout ce que le Père voulait qu'Il révèle : cette **Révélation s'identifie à l'Evangile**. Jésus a scellé la **Nouvelle et Eternelle Alliance**. Mais Dieu agit aussi d'une manière mystérieuse pour appeler au salut les hommes qui ne font pas partie de l'Eglise catholique. Cette action ne peut pas se confondre, cependant, avec la Révélation accomplie en Jésus. Elle est une **préparation évangélique**, car tous ceux qui seront sauvés ne pourront l'être que par Jésus, l'unique Médiateur et Sauveur. Mais la Révélation laisse l'**homme libre** d'accepter ou non, par la **foi**, l'appel de Dieu. La foi est un don de Dieu, don de l'Esprit-Saint qui agit dans le coeur de l'homme, pour lui faire comprendre et aimer Jésus, son Rédempteur, et pour lui faire accueillir la Révélation qu'Il nous a communiquée.

Le Concile Vatican II affirme : "*Il a plus à Dieu dans sa sagesse et sa bonté de se révéler en personne et de faire connaître le mystère de sa volonté grâce auquel les hommes, par le Christ, le Verbe fait chair, accèdent dans l'Esprit-Saint, auprès du Père et sont rendus participants de la nature divine*" (DV 2). Cette première affirmation nous paraît vraiment fondamentale : Dieu se révèle en personne. "*Le Dieu invisible s'adresse aux hommes dans son immense amour ainsi qu'à des amis*". La Révélation, c'est un **dialogue amoureux** commencé par Dieu pour appeler les hommes à partager sa propre vie. "*La profonde vérité que cette Révélation manifeste, sur Dieu et sur le salut de l'homme, resplendit pour nous dans le Christ, qui est à la fois le Médiateur et la plénitude de toute la Révélation*".

La Révélation éclaire ce que nous avons essayé d'approfondir sur le rapport liberté-loi. Dieu a fait à l'homme, créé à son image et à sa ressemblance, le don de la liberté. Par la divine Révélation, Il lui fait un autre don : celui de Se manifester à lui pour l'appeler au partage de sa vie divine dans le Bonheur éternel. Ces deux dons divins ne se contredisent pas. C'est en obéissant, dans l'humble confiance et l'amour, à Dieu qui se révèle que l'homme trouvera le parfait accomplissement de sa liberté. Jésus et la Vierge Marie sont nos modèles parfaits : ils ont pleinement accompli leur liberté dans l'obéissance parfaite à Dieu le Père sous la mouvance du Saint Esprit.

Table des matières

I) Premier Forum : éduquer quelle liberté ?	p1
Enseignement de Père Bernard	p1
Intervention d'un directeur d'établissement catholique	p3
Témoignage de François et Sylvaine	p5
Compte-rendu de ce premier Forum par deux participants	p9
II) Deuxième Forum : La Loi au service de la liberté	
Enseignement de Père Bernard	p11
Témoignage de Pierre Emmanuel	p13
Synthèse des échanges	p14
III) Carrefours du dimanche matin	
Compte-rendu du carrefour liberté loi dans l'éducation des enfants	p14
Compte-rendu du carrefour liberté loi dans l'éducation des adolescents	p16
Compte-rendu du carrefour liberté loi dans l'éducation des jeunes	p20
IV) Troisième Forum : Soyez des femmes et des hommes libres !	
Enseignement de Père Bernard	p21
Compte-rendu synthétique d'un participant	p24
V) Forum de conclusion	
Introduction par Père Bernard	p25
Compte-rendu synthétique par deux participants	p25
Conclusion du Forum par Père Bernard	p26
ANNEXE :	
A) Premier Dossier préparé par Père Bernard avant la Session	
I) Liberté et Loi dans la Révélation	p27
II) Loi dans le patrimoine spirituel de l'humanité	p29
III) La liberté et le dernier enseignement de Jean-Paul II à la France	p30
IV) L'éducation des enfants à la vraie liberté	p30
V) Quelle liberté devons-nous faire grandir ?	p33
VI) Les étapes de l'éducation à la vraie liberté	p33
VII) L'éducation des libertés par des parents marqués par leurs limites	p35
VIII) Conseils donnés par le Père pour l'éducation	p35
IX) Présentation du texte de la CTI sur la Loi Naturelle	p38
X) Conclusion synthétique	p43
B) Deuxième dossier : Témoignages de Foyers amis	
Loïc et Béatrice (p47) – Frédéric et Anne-Marie (p48) – François et Sylvaine (p49) - Pierre-Olivier (p50) - Olivier et Laurence (p51) – François et Sylvaine (p52) – Claude et Dominique (p54) – Jérôme et Catherine (p55) – François et Sylvaine (p55) – Pierre Olivier et Annabelle (p57) – Gérard et Marie (p58) – Gonzague et Camille (p58) – Olivier et Lucie (p 58)	